PQ
2015
N4
1807
ptie.1

Armoire A
tablette 2

ŒUVRES

POSTHUMES

DU DUC DE NIVERNOIS.

TOME PREMIER.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AINÉ,
Rue du Pont de Lodi (ci-devant au Louvre.)

LF
M2696E Mancini-Mazarini, Louis...

OEUVRES

POSTHUMES

DU DUC DE NIVERNOIS,

PUBLIÉES A LA SUITE DE SON ÉLOGE.

PAR N. FRANÇOIS (DE NEUFCHATEAU.)

TOME PREMIER,

CONTENANT L'ÉLOGE, SUIVI DE REMARQUES,
ET LES DISCOURS ACADÉMIQUES.

Neque,
Si chartæ sileant quod bene feceris,
Mercedem tuleris.

HORAT. l. IV, od. 8.

370529
23.8.39

A PARIS,

CHEZ MARADAN, LIBRAIRE,
RUE DES GRANDS AUGUSTINS, n° 9.
MDCCCVII.

73625M

PQ
2015
N4
1807
ptie.1

TABLE

DU TOME PREMIER.

PREMIERE PARTIE.

Epitre *dédicatoire à madame de Mancini-Brissac.* Page xiij

Eloge du duc de Nivernois, lu à la séance publique et extraordinaire de l'institut, classe de la langue et de la littérature française, le 26 avril 1807. 1

Pieces inédites du duc de Nivernois, et remarques relatives à son Eloge. 93

Avertissement. 95

Remarques sur la maison de Mancini et les auteurs du duc de Nivernois. 97

Epître du duc de Nevers à l'abbé Bourdelot. 106

Ode de Piron au duc de Nivernois, en 1734. 110

Lettres du duc de Nivernois et de ses amis, au sujet de son ambassade à Rome. 115

1ere. *Du cardinal de la Rochefoucauld au duc de Nivernois, 1747.* ibid.

2e *Du même au même.* 119

3e *Du duc de Nivernois au cardinal la Rochefoucauld.* 121

4e *Du cardinal de la Rochefoucauld au duc de Nivernois, 1748.* 127

5e *Du comte de Maurepas, au même*, 1749. Page 130
6e *Du même au même.* 132
7e *Du marquis de Mirabeau, pere, au même.* 134
8e *Du comte de Maurepas, au même.* 137
9e *De M*** au même.* 140
10e *Du maréchal de Noailles, au même.* 142
Extrait des lettres de Montesquieu. 143
11e *Du duc de Nivernois à M. de Puysieulx.* 143
12e *Du même, au cardinal de la Rochefoucauld*, 1750. 156
13e *Du marquis de Mirabeau au duc de Nivernois.* 161
14e *Du même au même.* 164
15e *Du même au même.* 165
16e *Du comte de Tressan, au même.* 168
17e *Du président de Montesquieu, au même.* 171
18e *Du marquis de Mirabeau, au même.* 177
19e *Du même au même.* 179
20e *Du duc de Nivernois à M. de Puysieulx.* 181
21e *Du même, au président de Montesquieu.* 186
22e *Du duc de Nivernois, au cardinal de la Rochefoucauld*, 1751. 189
23e *Du même au président de Montesquieu.* 192
Extraits des lettres de Montesquieu. 195
24e *Du duc de Nivernois au cardinal de la Rochefoucauld.* 197
25e *Du même à M. le Dauphin.* 200
Epître sur le goût, adressée au duc de Niver-

nois, par l'abbé de Bernis. PAGE 202
Epître sur l'ambition, par le même, au même. 208
Ambassade en Prusse, 1756. 211
1° *Extrait des mémoires de Frédéric II.* ibid.
2° *Extrait de la vie de Voltaire.* 222
Remarque sur les citations précédentes. 224
Lettre du duc de Nivernois au comte de Broglie. 225
Du même, à l'abbé Lemaire, résident à Ratisbonne. 229
Du même, à M. d'Aubeterre, ambassadeur de France à Vienne. 232
Du même, au président Ogier, ministre de France à Copenhague. 235
Copie de l'adresse de S. M. B. aux deux chambres du parlement. 239
Remarques sur l'ambassade du duc de Nivernois à Londres, 1762 *et* 1763. 240
Lettre du duc de Praslin au duc de Nivernois. ibid.
Premier extrait de Londres, par Grosley. 241
Second extrait du même ouvrage, 243
Pieces relatives au duc de Nivernois. 146
Citation sur madame de Gisors, extraite de l'éloge funebre du curé de S.-André-des-Arcs. ibid.
Portrait de madame de Rochefort, par le duc de Nivernois. 253

Extrait des Opuscules de madame la duchesse de Nivernois. PAGE 254
Extrait du même ouvrage. 255
Remarque sur les morceaux de l'Arioste, traduits par le duc de Nivernois. 256
Extrait du nouveau Dictionnaire historique. 257
Chansons inédites du duc de Nivernois. 259
Lisette, romance. ibid.
Je ne veux pas me presser. 260
A Thémire. 261
Romance de Saint-Maur. 262
L'emploi de mes jours. 264
Ode mise en musique par l'auteur. 265
L'arriere saison. 266
Le mariage. ibid.
Sylvandre. 268
Duo des vieillards. 269
Mes souhaits. 270
Anacharsis en prison, romance. 271
Chanson sur deux Ecrans donnés au duc de Nivernois, en janvier 1797. 273
Derniere remarque relative à l'Eloge du duc de Nivernois. 274

SECONDE PARTIE.

DISCOURS ET MÉMOIRES ACADÉMIQUES.

Discours du duc de Nivernois lors de sa réception à l'académie française, en 1743. PAGE 5

Extrait de la réponse de M. l'archevêque de Sens, au discours du duc de Nivernois. PAGE 10

Réponse du duc de Nivernois, comme directeur de l'académie, au discours de M. l'avocat général Séguier, reçu à la place, de M. de Fontenelle, le 31 *mars* 1757. 27

Réponse au discours de M. Coëtlosquet, ancien évêque de Limoges, reçu à la place de M. l'abbé Sallier, le 9 *avril* 1761. 47

Réponse au discours de M. l'abbé Batteux, reçu à la place de M. Odet-Joseph Giry de Saint-Cyr, le 9 *avril* 1761. 56

Réponse au discours de M. l'abbé Trublet, reçu à la place du maréchal de Belle-Isle, le 13 *avril* 1761. 62

Réponse au discours de M. Saurin, reçu à la place de l'abbé Duresnel, le 31 *avril* 1761. 70

Réponse au discours de M. le prince de Rohan, reçu à la place de l'abbé Seguy, le 11 *juin* 1761. 75

Réponse au discours de M. de Condorcet, reçu à la place de M. Saurin, le 21 *janvier* 1762. 81

Réponse au discours de M. l'abbé Maury, reçu à la place de M. Lefranc de Pompignan, le 27 *janvier* 1785. 87

Réponse au discours de M. Target, reçu à la place de M. l'abbé Arnaud, le 10 *mars* 1785. 98

Compliment fait au Roi, le 28 octobre 1781, au nom de l'académie, sur la naissance du Dauphin. PAGE 108
Compliment au Dauphin. 109
Mémoires du duc de Nivernois, lus à l'académie des inscriptions et belles-lettres. 111
Mémoire sur la politique de Clovis, lu le 21 janvier 1746. 113
Mémoire sur l'indépendance de nos premiers rois, par rapport à l'empire, lu en décembre 1746. 139

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

OEUVRES

POSTHUMES

DU DUC DE NIVERNOIS,

PREMIERE PARTIE.

Contenant 1° son éloge, par N. François (de Neufchateau) lu a la séance publique de l'Institut, classe de la langue et de la littérature française, le 26 aoust, 1807;

2° des pieces inédites, et des remarques relatives a cet éloge.

A MADAME
DE
MANCINI-BRISSAC (1).

Nivernois fut aimable et sage :
Rome et Berlin, Londre et Paris
S'accorderent pour rendre hommage
A ses vertus, à ses écrits.

De Londre et de Paris, de Berlin et de Rome,
On sait que le langage était trop différent :
Si tous quatre n'ont eu qu'une voix pour un homme,
Cet homme fut bien plus qu'un grand.

(1) Adélaïde-Diane-Hortense-Délie Mancini de Nevers, veuve de Louis-Hercule-Timoléon de Cossé, dernier duc de Brissac ; seconde fille du duc de Nivernois.

Jeune, Nivernois fut courtisan sans bassesse;
Soixante ans on vanta sa douce urbanité;
Il perdit tout dans sa vieillesse,
Et garda sa sérénité.

Dans le rang de Mécene il eut l'esprit d'Horace.
A ses honneurs détruits sa lyre a survécu:
L'Olympe peut crouler, mais non pas le Parnasse,
Et par un nom fameux le temps même est vaincu.

Sa Muse facile et polie
A sans doute, au sortir de ce terrestre lieu,
Rejoint dans l'Élysée, auprès de sa Délie (1),
Duclos, Bernis, et Montesquieu (2).

Sous l'ombrage heureux qui rassemble
Tous les fils d'Apollon en demi-cercle assis,

(1) La premiere duchesse de Nivernois, Hélene Phelippeaux, fille de Louis Phelippeaux, comte de Pontchartrain, immortalisée par son mari sous le nom de Délie. Voyez l'Eloge ci-après, pages 11 et 50.

(2) Amis du duc de Nivernois. Voyez l'Éloge, pages 13 et 24.

Le goût et l'amitié marquaient sa place ensemble
Près du moderne Anacharsis (1).

Il chérissait l'académie;
Durant un demi-siecle il en fut l'ornement.
L'académie aussi veut à cette ombre amie
S'attacher éternellement.

Ma copie est bien faible auprès d'un tel modele;
Sa fille lui ressemble mieux.
Seule elle est de son pere une image fidele;
Je mets ce portrait sous ses yeux.

O vous! en qui d'intelligence
Du cœur et de l'esprit sont toutes les douceurs,
Agréez mon offrande; elle aura l'indulgence
Des trois Graces et des neuf Sœurs.

FRANÇOIS (DE NEUFCHATEAU).

(1) L'abbé Barthélemy. Voyez l'Eloge ci-après, pages 59 et 84.

ÉLOGE

DU DUC DE NIVERNOIS,

L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, ET HONORAIRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

MESSIEURS,

« L'USAGE antique et sacré d'honorer les « morts par des éloges publics, dont la pers- « pective flatteuse semble étendre la durée de « la vie par-delà ses bornes réelles, est une des « plus salutaires et des plus consolantes insti- « tutions de l'humanité. »

C'est ce que disait M. de Nivernois lui-même, en parlant, comme directeur de l'académie française, le 9 avril 1761 (1). Il se plaignait que cette coutume fût trop négligée par les législa-

(1) Voyez dans la seconde partie de ses œuvres posthumes, à la suite de cet éloge, sa réponse au discours de réception de M. de Coëtlosquet, ancien évêque de Limoges.

tions modernes, et il félicitait les sociétés littéraires qui avaient rendu ces éloges un bien commun auquel chaque membre avait un droit égal.

Il a reproduit plusieurs fois cette idée qui l'avait frappé. Le 21 juillet 1782, en répondant à Condorcet, il lui disait que le sévere, mais judicieux Tacite, félicitait son siecle d'avoir su conserver, malgré sa corruption, l'antique et respectable coutume de célébrer les hommes dignes des regards de leurs contemporains, et des respects de la postérité; qu'il applaudirait parmi nous à une compagnie qui, soigneuse d'entretenir dans son sein le sentiment de la fraternité, se fait un devoir religieux de consacrer la mémoire des morts par des éloges qui doivent rendre aux talents, et plus encore aux vertus, un hommage simple et sincere (2).

Cette sage coutume a été, en effet, rétablie dans les temps modernes par notre académie française; l'un de ses statuts primitifs portait qu'après la mort de chaque académicien on ferait doublement son éloge en prose et en vers; ce statut a été rarement observé en vers;

(1) Voyez *ibidem*, la réponse au discours de réception de M. de Condorcet.

mais on a respecté l'usage de prononcer l'éloge en prose des académiciens morts.

Des circonstances trop connues ont privé long-temps la mémoire du duc de Nivernois de cette espece d'apothéose littéraire, à laquelle personne n'avait certainement des titres plus sacrés que lui. Il est à remarquer que depuis près de deux cents ans, il a été celui des membres de l'académie qui a rempli le plus souvent les fonctions de directeur lors des réceptions, et qu'il a prononcé dans ces occasions brillantes le plus grand nombre de discours. Avant lui Charpentier et Regnier-Desmarais, n'en avaient prononcé que huit, et nous en avons neuf du duc de Nivernois. Il me faudrait, Messieurs, le talent dont ils sont remplis pour lui rendre plus dignement l'hommage que ses mânes attendent de la classe de l'institut, qui occupe aujourd'hui la place de l'académie; mais puisque cette tâche, aussi chere à mon cœur que supérieure à mes forces, m'a été assignée par le vœu de la compagnie; je vais m'en acquitter avec d'autant plus de plaisir, qu'aucun sujet d'éloge ne sera plus académique dans la force du terme; et que tout ce qui se présente naturellement dans la vie du duc de Nivernois, dans le récit de ses travaux,

dans le détail de ses loisirs, dans le tableau de ses souffrances, n'est que le développement toujours fidele et toujours vrai des avantages de l'étude et des charmes qui accompagnent la culture des lettres dans toutes les positions où un homme peut se trouver.

M. de Nivernois était né dans la classe des grands seigneurs de l'ancien régime; c'était un avantage rare; mais il était plus rare encore qu'on n'en abusât pas. Sous le regne de Louis XV peu de grands noms sont restés purs; celui du duc de Nivernois est demeuré intact. La nature l'avait moins bien doué que la fortune; une constitution frêle, ménagée avec soin, lui a pourtant permis de pousser sa carriere au-delà de quatre-vingts ans. La révolution l'a dépouillé dans ses vieux jours de tout l'éclat de l'opulence. Dans ce long espace de temps M. de Nivernois a toujours travaillé comme s'il n'eût pas eu d'autre vocation; et pendant les deux tiers du dix-huitieme siecle on l'a vu d'une part toujours prêt à servir son prince et son pays, et d'un autre côté occupé sans relâche par le goût des beaux arts : on aurait dit que sa devise était celle de l'oranger, toujours chargé en même temps de feuilles, de fruits, et de fleurs; toute son exis-

tence fut embellie jusqu'à la fin par la littérature. Il avait présenté les muses dans le palais des rois, les muses l'ont suivi dans le fond des prisons; elles ont eu ses premiers vœux et ses derniers soupirs: puissent-elles sourire encore aux guirlandes funebres que nous sommes chargés de déposer sur son tombeau!

Nourri de bonne heure à l'école des Grecs et des Romains, le duc de Nivernois s'était proposé pour modele ces sages de l'antiquité dont l'orateur romain fait si bien valoir les exemples. Il serait impossible de mieux entrer dans son éloge qu'en répétant celui que Cicéron fait de l'étude, beau morceau qu'on ne doit pas craindre de vous citer encore, quoique vous le sachiez par cœur (1). Cicéron se demande si les grands hommes dont les noms sont éternisés dans l'histoire avaient tous été dans le fait imbus de ces doctrines qu'il loue avec enthousiasme; il ne voudrait pas l'assurer de tous en général; mais en convenant d'une part que quelques hommes excellents, doués d'un caractere heureux, et en quelque sorte divin, ont été dispensés de passer par l'étude pour arriver à la vertu; si même sans l'étude un

(1) Cicer. *pro Archiâ*, c. 6.

beau naturel a souvent réussi beaucoup plus que l'étude sans ce beau naturel; d'un autre côté, lorsqu'un homme est heureusement né, et que ces premiers dons se sont trouvés ensuite mûris par le raisonnement et cultivés par la science; Cicéron dit qu'alors de ce mélange exquis il résulte toujours je ne sais quoi de singulier et de surnaturel qui fait proprement le grand homme. Voilà, dit-il, par quelle route marcherent parmi nous ce divin Scipion, surnommé l'Africain; et Lelius, et Furius, ces modeles de la sagesse et de la probité; et Marcus Caton, ce vieillard, qui fut à la tête des braves, comme à la tête des savants; auraient-ils cultivé les lettres avec tant d'ardeur, s'ils n'avaient pas jugé qu'en se rendant plus éclairés, ils deviendraient plus vertueux? Et quand même les lettres, ajoute Cicéron, ne nous produiraient pas toujours une moisson si abondante, quand on n'y chercherait qu'un simple amusement, on jugerait sans doute que nul autre délassement ne peut leur être comparé; nul autre plaisir ne saurait embrasser tous les temps, tous les âges, et tous les lieux; mais dans les belles-lettres nous trouvons à la fois l'aliment nécessaire de nos jeunes années,

et la douce distraction de nos derniers moments; l'éclat de la prospérité, et la ressource du malheur; le charme de la solitude, ainsi que la parure de la société; une compagnie dans la nuit, un cortege dans les voyages; enfin ce que chacun de nous peut porter de mieux avec lui à la ville et à la campagne, à la cour, et dans les déserts.

C'est sur-tout à ces titres que je dois célébrer, c'est à ces traits, Messieurs, que le public doit reconnaître l'homme illustre que je vais peindre. Ici, heureusement pour moi, l'intérêt du tableau est dans le tableau même, et le fond a une valeur indépendante de la forme.

Louis-Jules Barbon Mancini Mazarini, connu sous le nom de duc de Nivernois, pair de France, grand d'Espagne de la premiere classe, brigadier des armées du roi, chevalier de ses ordres, l'un des quarante de l'académie française, honoraire de celle des inscriptions et belles-lettres, associé étranger des académies de Berlin et de Stockholm, docteur en droit de l'université d'Oxford en Angleterre, était né à Paris le 16 décembre 1716. Il fut le dernier rejeton de la maison Mancini, illustre

en Italie depuis l'an 1300 (1). En l'an 1630, son quatrieme aïeul, Paul Mancini, avait institué à Rome l'académie des humoristes, à-peu-près dans le même temps où se formait ici l'académie française. Paul Mancini n'est pas le seul de ce sang distingué qui ait eu du goût pour les lettres. Philippe Julien, son aïeul, mort en 1707, est ce duc de Nevers que Voltaire a compris parmi les écrivains du siecle de Louis XIV, comme auteur de vers singuliers qu'on *entendait très aisément et avec grand plaisir* (2). Voltaire dit à ce sujet que son esprit et ses talents s'étaient perfectionnés dans son petit-fils.

Philippe-Jules-François, duc de Nevers, son pere, l'un des plus beaux esprits du temps, aimable et célebre goutteux, avait passé sa jeunesse à la cour de Louis XIV, dans la compagnie des hommes choisis en tout genre qui en faisaient l'ornement. Il fit donner à son fils une éducation soignée. Dès ses premieres études on lui trouva d'heureuses dispositions, et

(1) Voyez les détails historiques sur la maison de Mancini, dans les pieces inédites et les remarques qui suivent cet éloge.

(2) Voyez dans les mêmes pieces, une épître du duc de Nevers à l'abbé Bourdelot.

particulièrement un goût très prononcé pour la littérature et pour la poésie. On contraria d'autant moins ce penchant naturel que c'était un goût de famille. Tous les Mancini, élevés dans la politesse romaine, étaient bien loin de partager les préjugés gothiques de notre ancienne noblesse, attachée à sa barbarie, et fière de son ignorance. D'ailleurs le jeune Louis-Jules était né faible et délicat : sa constitution ne lui permettant pas les exercices violents, on crut qu'il fallait d'autant plus occuper son esprit. On serait étonné de ce que dévora d'avance l'activité de sa jeunesse; outre sa langue maternelle il en apprit quatre autres, l'italien, le grec, le latin, et l'anglais; mais il étudia ces langues sur un plan qui ne pouvait être suivi que par un homme doué du plus heureux talent. Pour s'établir un fond d'idées et se former un style d'après les plus grands maîtres, il traduisait en notre langue des morceaux choisis des ouvrages les plus intéressants dans les langues qu'il apprenait. Ses œuvres sont remplies de ceux de ses premiers essais qu'il avait conservés. La vie d'Agricola (1), écrite en latin par Tacite, est le premier morceau qu'il ait

(1) Voyez-la dans ses œuvres, tome IV, pages 1—133.

essayé d'imiter, et il s'est si bien pénétré des vertus de ce grand modele, dont Tacite lui présentait une image si noble, qu'il ne s'est pas borné à rendre les traits de Tacite dans une version soignée, mais qu'il a cherché à traduire, ou, si l'on veut, à transporter la conduite d'Agricola dans sa propre conduite pendant tout le cours de sa vie.

En 1734, il entra au service, et y porta toute l'ardeur de son âge de dix-huit ans. Il fit une partie des campagnes d'Italie sous les ordres du maréchal de Villars: nommé ensuite colonel du régiment de Limosin, il passa en Allemagne, et se distingua par des actions de valeur et une conduite réfléchie qui lui promettaient des succès dans la carriere militaire. On a conservé des vers agréables, quoique bizarres, que Piron lui adressa lorsqu'il partait pour l'armée en 1743. Piron disait dans une strophe de cette ode:

Même à travers les carabines
Il sera l'ami des neuf Sœurs,
Et du champ de Mars les épines
Pour lui se changeront en fleurs (1).

La prophétie du poëte ne s'accomplit pas; car

(1) L'ode est insérée ci-après, dans les pieces et les remarques qui suivent cet éloge.

les fatigues excessives et la rigueur du climat, que le jeune colonel eut à souffrir en Bohême, altérerent sa santé, au point qu'après une longue résistance, il fut contraint de revenir chercher du soulagement d'abord à nos eaux de Plombieres, et ensuite à Paris: il se proposait de n'y faire qu'un court séjour; mais ses maux augmentant, il se détermina par des considérations particulieres, relatives à sa famille, à remettre son régiment. Il ne renonça au service qu'avec de vifs regrets; il a consacré ces regrets dans une de ses élégies, dictée par le sentiment, et adressée au corps dont il était obligé de se séparer (1).

Ses autres élégies, qui paraissent avoir été ses premiers ouvrages en vers, sont toutes adressées à sa premiere femme, sous le nom de Délie (2). Elle était née de Pontchartrain, sœur du comte de Maurepas: il en avait eu trois enfants, un fils qui est mort jeune, et deux filles dont j'aurai l'occasion de parler ci-après.

Ce fut pour ces enfants, qu'il aimait tendrement, qu'on le força, en quelque sorte, de chercher une autre carriere que le service militaire.

(1) Voyez cette élégie dans ses œuvres, tom. IV, pag. 307.
(2) *Ibidem*, avec un excellent discours sur l'Élégie.

Il cachait avec modestie les écrits qu'il avait composés jusqu'alors. Ses vers n'étaient presque connus que de sa femme pour laquelle ils avaient été faits. Il produisait à ses amis, pour les consulter seulement, son parallele ingénieux et plein d'un goût exquis, entre les poésies d'Horace et celles de Despréaux et de J. B. Rousseau (1). Son mérite perçait d'avance à son insu, et le secret en fut révélé avec éclat, en 1743, par le choix que fit de lui l'académie française pour remplacer le célebre Massillon.

M. de Nivernois était encore à l'armée d'Allemagne lorsque l'académie, où il avait montré le desir d'arriver un jour, se détermina à l'élire même avant qu'il s'y attendît. Il était difficile de remplacer un homme comme l'évêque de Clermont: l'académie avait d'abord jeté les yeux sur La Bletterie, homme de mérite, il est vrai, mais qui fut écarté, sous prétexte de Jansénisme. Ce choix ne pouvant obtenir l'approbation de Versailles, l'académie française s'empressa d'y substituer celui du duc de Nivernois,

(1) C'est celui de tous ses écrits qui a été le plus souvent réimprimé à part. Il en a changé quelques traits, en le mettant dans son recueil, en 1796, sous ce titre: Réflexions sur le génie d'Horace, de Despréaux, et de J. B. Rousseau. (OEuvres de Mancini-Nivernois, tome III, page 233).

qui eut ainsi l'honneur très rare d'être nommé dans son absence. Son discours de réception est plein de grace et de noblesse : il entrait à l'académie le même jour que Marivaux. L'archevêque de Sens, Languet, répondit à tous deux d'une maniere grave, mais cependant flatteuse et juste (1).

Le duc de Nivernois n'avait pas vingt-sept ans. Il regarda dès-lors l'adoption académique comme une faveur signalée, et qu'il se proposa de mériter de plus en plus. Il ne passait d'abord que pour l'homme le plus aimable ; mais il acquit bientôt la réputation que donne un mérite solide. Bernis lui adressait alors deux épîtres charmantes, l'une sur le bon goût, et l'autre sur l'ambition (2) ; c'était le résultat de leurs entretiens familiers, roulant tantôt sur la morale, tantôt sur la littérature. Sainte-Palaye, Duclos, le marquis de Mirabeau, pere, le maréchal duc de Noailles, le président de Montesquieu, devinrent ses amis (3).

(1) Ces discours sont insérés dans la seconde partie de ces œuvres posthumes.

(2) Voyez ces deux épîtres dans les remarques et les pieces qui suivent cet éloge.

(3) Nous donnons des fragments choisis de sa correspondance avec ces illustres amis, dans les pieces inédites qui suivent cet éloge.

L'académie des inscriptions et belles lettres le reçut aussi dans son sein, et il y acquitta sa dette d'académicien par deux mémoires excellents, l'un sur la politique de Clovis, l'autre sur l'indépendance de nos premiers rois par rapport à l'empire (1). Cependant le temps et les soins que l'on prenait de sa santé, sans détruire la cause des souffrances qu'il éprouvait, les rendirent plus supportables; il put se livrer à l'étude et diversifier ses travaux littéraires, qui s'étendaient à tous les genres de productions agréables, soit en vers, soit en prose; mais dans le temps dont nous parlons, il s'appliqua sur-tout à une étude approfondie de l'histoire et du droit des gens; étude qui devait le conduire à se rendre utile dans la plus belle des carrieres pour un citoyen éclairé et pour un homme vertueux, la carriere des ambassades.

On a communément une très fausse idée de ce qu'on nomme le métier des négociateurs. La politique est destinée à rapprocher les nations, et à entretenir la paix entre les princes. Il faut en convenir, Messieurs! c'est une noble tâche, que celle qui se charge de la tranquil-

(1) Ces mémoires, trop peu connus, sont réimprimés à la fin de la seconde partie de ces œuvres posthumes.

lité du monde ! le monde entier a intérêt qu'elle soit bien remplie ; mais elle a été diffamée par quelques machiavélistes, et pour dernier outrage elle a été abandonnée par l'ancien régime à des sarcasmes de théâtre ; elle est jugée trop au hasard par le vulgaire, qui ne voit que les résultats des traités, et qui ne peut savoir ce que l'art de négocier exige de la part de ceux qui prétendent s'y distinguer. Aucun autre état ne suppose un plus pénible apprentissage. Le duc de Nivernois, qui en appréciait à la fois l'importance et les difficultés, n'oublia rien pendant long-temps pour se mettre en état de traiter dignement un jour les affaires publiques. Nous pouvons juger aujourd'hui du nombre des matériaux qu'il amassait dans cette vue, par plusieurs morceaux instructifs qu'il a conservés dans ses œuvres. Ses connaissances dans l'histoire s'y reproduisent tour-à-tour sous plusieurs formes différentes. Tantôt ce sont des dialogues entre des anciens et des modernes, Cicéron et Fontenelle, Alcibiade et le duc de Guise, Périclès et le cardinal Mazarin (1) ; il a sur ce dernier une opinion singuliere, et qu'il soutient avec esprit : ces dialogues sont

(1) OEuvres de Mancini-Nivernois, tome III, page 179.

de l'année 1746. Tantôt ce sont des paralleles ou des réflexions sur Alexandre et Charles XII ; et jamais le conquérant Grec, et le batailleur (1) Suédois n'ont été mieux appréciés.

Nous avons vu que ses mémoires à l'académie des inscriptions jetaient un jour nouveau sur les antiques monuments de l'histoire nationale. Il a ouvert à cet égard une carriere où il serait à desirer que d'autres voulussent marcher sur ses traces, et rendre, comme lui, claires et un peu plus lisibles les premieres pages de nos fastes, si ennuyeux et si obscurs. Mais dans la vue de s'appliquer immédiatement aux travaux de l'état qu'il voulait embrasser, le duc de Nivernois tira, des manuscrits du roi, deux morceaux très considérables d'une politique usuelle ; l'un est le précis lumineux de la négociation de Loménie en Angleterre, en 1595 ; l'autre est le résumé de la négociation de Jeannin en Hollande pour la treve de 1609. (2) Ce dernier travail est sur-tout remarquable par son objet comme par sa rédaction. On ne saurait le lire sans estimer l'auteur et sans admirer avec lui la probité, l'intelligence et la raison

(1) Expressions de l'auteur, tome III, page 275.
(2) *Ibidem*, tome IV, page 322.

supérieure du président Jeannin, homme d'état, ami des lettres, dont on est étonné que l'éloge public n'ait pas été mis au concours, et dont la statue manque ici à côté des statues de Sully et de l'Hopital. Mais le secret qui doit envelopper long-temps les utiles travaux des négociateurs, les dérobe d'abord à l'estime contemporaine; leurs dépêches ne sont publiques que bien long-temps après leur mort, quand l'intérêt de ces dépêches doit être refroidi, et la postérité semble arriver plus tard pour eux que pour les autres.

La réputation du duc de Nivernois lui-même doit souffrir encore aujourd'hui de cette espece de réserve, et de ce mystere forcé qu'on garde souvent plus d'un siecle sur les services de ce genre; néanmoins nous pouvons, sans indiscrétion, soulever d'avance pour lui un coin du voile qui recouvre encore ses travaux, dont on n'a qu'une faible idée.

Les écrits dont je viens de rappeler les titres, avaient annoncé aux ministres tout ce qu'il pourrait faire dans la partie des ambassades. Il devait y porter en effet bien plus qu'un grand nom; car il s'y présentait avec des lumieres et des vertus qu'un grand nom seul ne peut jamais donner ni suppléer.

Le duc de Nivernois a été chargé de trois missions politiques sous le regne de Louis XV, qui le nomma successivement:

1° Ambassadeur extraordinaire à Rome, en 1748;

2° Ministre plénipotentiaire près du roi de Prusse, en 1755;

3° Ministre plénipotentiaire et ambassadeur extraordinaire en Angleterre, en 1762.

Nous allons donner, dans le même ordre, les renseignements que nous avons pu nous procurer, en attendant que ses dépêches, qui sont dignes d'être publiques, puissent être imprimées, comme elles le seront un jour, pour instruire ceux qui pourront, à son exemple, s'honorer, et honorer le nom français dans cette brillante carriere.

Lorsque le duc de Nivernois fut envoyé à Rome, il n'y avait entre les deux cours aucune affaire importante à traiter; mais le gouvernement se décida en sa faveur, parceque, depuis plusieurs siecles, l'influence prédominante que la cour de Rome avait eue dans les affaires générales de l'Europe, avait accoutumé à considérer cette capitale du monde chrétien, non plus il est vrai comme le siege de la politique européenne, mais cependant comme le

centre des principales négociations. C'est par cette raison que les grandes puissances y entretenaient ordinairement des ministres du premier ordre, et qu'elles faisaient choix de personnages considérables, tant par les dignités dont ils étaient revêtus, que par leur naissance et leurs qualités personnelles.

Sous ces derniers rapports, personne ne pouvait être préféré au duc de Nivernois. Il était d'autant plus intéressant d'envoyer à Rome un homme de son mérite, qu'il succédait au cardinal de la Rochefoucault, qui avait exercé les fonctions de cette ambassade, de manière à satisfaire également le roi, et à se concilier la plus haute considération de la part du pape et du reste de l'Italie.

Un motif particulier servit encore à déterminer le choix de la cour, c'est qu'indépendamment des talents qu'on lui connaissait, et de l'attachement qu'il montrait pour la personne du Roi, l'on jugea que les liaisons d'alliance et d'amitié qu'il avait, par sa naissance, avec les principales maisons de Rome, lui donneraient des facilités particulieres qui le mettraient encore plus à portée de suivre les affaires relatives à son service, et de justifier la confiance qu'il inspirait, quoique très jeune.

M. de Nivernois arriva à Rome le 12 janvier 1749. Sa réputation l'avait précédé ; on lui fit la réception la plus distinguée. La maniere dont il se conduisit dans tout le cours de sa mission justifia complètement l'empressement qu'on lui avait d'abord témoigné.

Ce ministre était instruit que la cour de France regardait comme très avantageux à la religion le maintien de la plus parfaite intelligence entre le premier roi de la chrétienté et le chef de l'église, et il sut avec habileté profiter de toutes les occasions qui se présenterent de fortifier l'union qui existait entre les deux cours. Il eut toujours le plus grand soin de distinguer les deux rapports sous lesquels on devait considérer le pape, tantôt comme pere commun des fideles, tantôt comme un prince souverain, ayant sous sa domination des états assez considérables.

M. de Nivernois veillait particulièrement à ce qu'il ne fût donné aucune atteinte aux maximes et aux libertés de l'église gallicane, et à empêcher que la cour de Rome formât aucune entreprise qui leur fût contraire. Il remplit parfaitement les vues du gouvernement sur cette matiere, où il est ordinairement

aussi aisé de prévenir le mal qu'il est difficile ensuite d'y remédier.

Quoiqu'on eût imposé silence aux disputants, les querelles théologiques du commencement de ce siecle n'étaient pas assoupies. Celles du parlement et du clergé de France se réveillaient sans cesse. Les contre-coups de ces discordes se faisaient ressentir à Rome, et d'autres circonstances pouvaient contrarier encore les succès que l'ambassadeur avait dû s'y promettre.

La duchesse de Nivernois, qui était avec lui, était sœur d'un ministre qui fut disgracié et exilé avec éclat, le 26 avril 1749, peu de temps après l'arrivée du duc de Nivernois à Rome. Ce coup de foudre retentit de Versailles en Italie; mais il ne porta aucune atteinte à la considération du duc de Nivernois.

Cette ambassade fut pour lui une école de politique. Les rapports en étaient plus multipliés qu'on ne pense. L'ambassadeur de France à Rome correspondait avec nos ministres à Genes, à Turin, à Florence, à Naples, à Venise. Le chevalier de Montaigu, qui était alors à Venise, est celui dont il est parlé dans les confessions de J. J. Rousseau. Plusieurs lettres de cette époque, de la main de Jean-Jacques,

sont encore dans les cartons du duc de Nivernois. Rousseau a mis beaucoup de soin à les expédier, et de sa plus belle écriture (1).

L'ambassadeur de France était chargé aussi de surveiller de là notre commerce du Levant, qui commençait à refleurir. Le duc de Nivernois le couvrit constamment de toute sa faveur, sans la lui faire acheter.

Enfin, dans les affaires purement ecclésiastiques, il survenait souvent des controverses épineuses. On serait surpris aujourd'hui de voir quel temps et quelle adresse il fallait, par exemple, pour forcer les missionnaires de S.-Lazare, qui étaient placés en Italie, à reconnaître franchement la jurisdiction de leur supérieur, résidant à Paris; tandis que tous les membres des autres ordres monastiques qui se trouvaient en France, dépendants de chefs étrangers, ne faisaient cependant nulle difficulté d'obéir à leurs généraux résidents à Rome, ou ailleurs. Cette discussion avait commencé sous Louis XIV, et ne fut terminée qu'en 1750.

Quelques esprits brouillons voulurent aussi

(1) Elles n'ont d'ailleurs rien de curieux. Mais voyez sur ce Montaigu, ce que disait le comte de Maurepas, dans une lettre qui fait partie des pieces inédites, à la suite de cet éloge.

remuer des difficultés concernant l'impôt du vingtieme, auquel l'assemblée du clergé se refusait obstinément. Benoît XIV était un pontife trop sage pour que ces étincelles allumassent à Rome l'incendie dont s'étaient flattés les boute-feux de cette époque. Il en parlait avec une confiance naïve au duc de Nivernois, qui concourait de son côté de la maniere la plus franche à prévenir les scissions et à resserrer les liens entre la France et le saint Siège(1).

Il jouit constamment à Rome de la plus grande considération. Un des principaux personnages de la cour du pape écrivait à son occasion, « Que sa Sainteté lui en témoignait la plus « grande satisfaction. Elle me fit hier les plus « grands éloges de son caractere et de son es- « prit, et ils sont trop justes pour n'être pas « sinceres. Tout le monde lui rend ici, et à ma- « dame la duchesse de Nivernois, la même jus- « tice; et dès les premiers moments qu'ils se « sont montrés ils ont enchanté tout ce qui « compose la noblesse de Rome. »

Il est vrai qu'il avait donné des preuves de magnificence auxquelles les Romains ne furent

(1) Voyez ses lettres sur Benoît XIV, et le cardinal Valenti, dans les pieces inédites qui suivent cet éloge.

jamais insensibles. Ce peuple aime toujours la pompe et les spectacles imposants. Lorsque le duc de Nivernois fit son entrée publique, on lui fit un mérite d'avoir eu à sa suite jusqu'à cent dix carrosses. Ses assemblées étaient de trois à quatre cents personnes; ses fêtes étaient ordonnées avec richesse et avec goût. Cette représentation lui était onéreuse et ne l'amusait nullement; il s'en dédommageait en cultivant les arts : car dans ce temps-là même il était devenu très bon musicien; il composait des opéra avec ce La Bruère, son secrétaire d'ambassade, qui était un homme de lettres fort connu et plein de talents, et qui même après lui fut résident du roi à Rome. Le duc de Nivernois aimait à s'entourer d'hommes de mérite en tout genre, bien contraire à ces grands impatients d'un voisinage dont ils craignent d'être éclipsés, et qui excluent de leurs entours l'esprit et le talent, dont le reflet les humilie.

Un des objets qui occuperent le duc de Nivernois à Rome, et dans lequel il s'applaudit d'avoir pu réussir, doit être rappelé, sur-tout au milieu des hommes de lettres et au sein de l'académie. L'*Esprit des lois* avait paru; avant de le comprendre on l'avait déchiré; et ce chef-d'œuvre avait été dénigré sur-tout à Paris avec

acharnement par un malheureux journaliste, qu'on appelait alors nouvelliste ecclésiastique, espece de dogue acharné, qui du milieu de ses ténebres avait le privilege d'aboyer contre tout le monde. Tous les siecles ont leur Zoïle. Celui-ci avait outragé le président de Montesquieu, qui daigna lui répondre. Le folliculaire écrasé, ne pouvant s'agiter ici sous le mépris public dont il était couvert, avait imaginé de dénoncer l'*Esprit des lois* au tribunal de Rome qui compose l'index des livres défendus. On ne voyait pas trop comment un jurisconsulte français pouvait, en écrivant en France, subir la juridiction d'une cour étrangere ; mais ceux qui veulent dénoncer, n'y regardent pas de si près : cette cabale était ardente; les calomniateurs ne manquaient pas de dire qu'ils étaient les vengeurs de la cause du ciel, et ils tâchaient de soulever contre l'*Esprit des lois* la Sorbonne et le Vatican. La Sorbonne, ayant vu la défense de Montesquieu, garda prudemment le silence. Le duc de Nivernois se conduisit de son côté avec tant de sagesse, que le tribunal de l'index ne donna point de suite aux procédures qu'on avait inconsidérément dirigées contre cet ouvrage, dont la France s'honore, et que le genre-humain a déposé dans ses archives. Lui avoir

épargné une proscription injuste, c'est avoir servi la raison et la cour de Rome elle-même.

Montesquieu fut sensible aux soins que se donna pour lui dans cette occasion le duc de Nivernois (1), dont il reçut depuis une autre marque d'amitié bien honorable pour les lettres. En 1755, pendant la maladie dont mourut, à Paris, le président de Montesquieu, Louis XV envoya chez lui pour se faire informer des nouvelles de sa santé, et ce qui consola cet illustre malade autant que l'objet même d'une démarche si flatteuse de la part de son souverain, c'est que le roi en eût chargé le duc de Nivernois.

Il était revenu de Rome au mois de février 1752, avec une santé très faible. En 1753 il maria sa fille aînée au comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle. Ce très jeune homme qui donnait les plus brillantes espérances engagea son beau-pere à composer pour lui plusieurs morceaux de prose, qui sont, à notre avis, les plus parfaits de ses ouvrages; ce sont des lettres sur l'usage de l'esprit, sur l'état de courtisan, sur la maniere de se conduire avec ses

(1) Voyez les lettres relatives à cette anecdote curieuse, dans les pieces inédites qui sont à la suite de cet éloge. Il y a une grande lettre de Montesquieu.

ennemis. Ceux qui veulent apprécier la pensée et le style du duc de Nivernois doivent le chercher dans ces lettres; personne ne pourra les lire sans être pénétré de plus d'estime pour l'auteur, et sans profiter pour soi-même des leçons douces et aimables qu'il donnait avec tant de grace à un fils adoptif si digne de les recevoir (1).

L'Europe paraissait tranquille. La paix d'Aix-la-Chapelle semblait avoir calmé les peuples et les rois; mais il était un peuple qui ne pouvait souffrir la prospérité de la France, ni même le commerce libre des autres nations. Les Anglais avaient tout-à-coup exercé leurs pirateries contre la France et la Hollande. La guerre était inévitable, quoique l'on se fût long-temps flatté de l'éloigner par des négociations sur lesquelles la France s'était trop endormie. Le moment du réveil allait être terrible : des armées innombrables devaient inonder l'Allemagne. Nous avions dans ce temps une alliance avec la Prusse ; et il semblait que nous dussions persévérer dans ce

(1) Lettre et instruction paternelle sur l'état de courtisan, 1751. Trois lettres sur l'usage de l'esprit, 1754. Lettre morale sur la maniere de se conduire avec ses ennemis, 1758. (OEuvres de Mancini-Nivernois, tome III, pages 127, 1, et 95).

système; mais le traité avec la Prusse était sur le point d'expirer. Il s'agissait donc de savoir si on le renouvellerait, et comment on pourrait ménager nos ressources, nos alliances, et nos forces, de manière à confondre l'agression perfide et la haine jalouse du cabinet de Londres. La crise était urgente, et malheureusement on ne la jugea point aussi pressante qu'elle était. On perdait du temps à Versailles, et il en résulta ce qui advient toujours à ceux qui arrivent trop tard.

D'ailleurs, par l'indiscrétion et la corruption des antichambres de la cour, toute l'Europe était instruite de ce qu'on pensait à Versailles; et par l'insouciance de notre ministère on ne savait rien à Versailles de ce qu'on pensait en Europe: nous voulions la guerre sur mer, l'Angleterre voulait la guerre sur le continent. Elle avait envoyé mylord Holderness à Berlin; sa mission était remplie, lorsqu'enfin l'abbé de Bernis avertit Louis XV qu'il était plus que temps d'envoyer à la cour de Prusse un homme qui fût digne de l'y représenter.

M. de Nivernois était malade lorsqu'il fut nommé ministre plénipotentiaire près du roi de Prusse, dans le mois de novembre 1755; il ne balança pas, malgré la saison avancée; il

partit de Paris à la fin du mois de décembre, et il arriva à Berlin le 12 janvier 1756.

Le but de la mission de M. de Nivernois était de renouveller avec le roi de Prusse le traité d'alliance qu'il avait antérieurement contracté avec la France, et qui expirait au mois de mai 1756. Quoique le gouvernement jugeât alors que ce prince devait être dans les mêmes dispositions, on avait eu raison de députer auprès de lui un homme d'une grande capacité, et sur-tout d'un caractere qui, en gagnant son estime, servit à faciliter la négociation. A ce double égard, le choix fut excellent. M. de Nivernois se prêta avec zele à remplir les vues de la cour; mais il n'était plus temps.

L'ignorance complette où l'on était en France sur les dispositions réelles du roi de Prusse, et plus encore la négociation très avancée entre ce prince et les Anglais, devinrent un obstacle insurmontable pour M. de Nivernois. Cependant ce ministre entama la négociation dont il était chargé, et il eut à cet effet plusieurs conférences avec le roi de Prusse; mais il échoua, et tout autre aurait échoué comme lui. La signature de la convention du 16 janvier 1756, entre la Prusse et l'Angleterre, terminait naturellement sa mission; aussi écri-

vait-il à cette occasion, le 3 février : « Ma po-
« sition morale et politique n'est pas plus sa-
« tisfaisante que ma santé, sur-tout depuis
« avant-hier que les lettres de Londres ont
« rendu à peu près publique ici la convention
« du roi d'Angleterre avec le roi de Prusse. Vous
« sentez combien ma contenance, mes discours,
« et mon existence même, doivent m'embarras-
« ser dans une pareille circonstance. »

Quoique le roi de Prusse ne fût plus à portée de prendre d'engagements avec la France, il traita M. de Nivernois de la maniere la plus honorable. Il y en a un exemple remarquable relatif à cette même convention du 16 janvier. Ce prince, qui avait communiqué à la cour de France la copie de cette convention, et de l'article secret qui y était joint, était vraiment humilié du doute où la cour de Versailles et son ministre étaient de sa bonne foi. M. de Nivernois lui représenta qu'il était impossible qu'on n'eût pas de l'incertitude, non pas de sa sincérité, mais de la nature de ses nouveaux engagements, puisqu'il était possible qu'il en eût pris qu'il ne fût pas libre de révéler. Ce monarque fit les protestations les plus respectables sur son honneur et sur sa parole de roi, que la convention ne contenait pas une parole de plus

que la copie qu'il lui en avait donnée; et pour l'en convaincre sans réplique, il lui dit qu'il attendait le lendemain les pleins pouvoirs échangés et les ratifications d'Angleterre; que les boîtes qui les renfermeraient seraient scellées du sceau d'Angleterre; qu'il ne les ouvrirait pas, qu'il les ferait désceller par lui-même et qu'il lui en ferait lire l'original. Effectivement M. de Nivernois fut appelé le lendemain dans le cabinet du roi; on lui remit les deux boîtes, qu'il ouvrit, et il y trouva les pieces conformes à ce que le roi avait annoncé.

Le roi de Prusse affectionnait M. de Nivernois au point qu'il l'admit, contre l'usage, à manger avec lui et avec les princes, ses freres; honneur dont les ministres étrangers ont toujours été et continuent d'être exclus. Enfin il alla jusqu'à le loger dans le château de Potzdam, ce qui était non seulement inoui pour un ministre étranger, mais pour quiconque n'était pas prince souverain. Aussi M. de Nivernois, qui était entièrement touché des distinctions dont il était honoré, écrivait le 27 février 1756: « Quant aux témoignages de goût, « d'estime, et de considération, je ne puis « vous exprimer jusqu'où ce prince les porte « à mon égard. »

Après que M. de Nivernois eut reçu ses lettres de rappel, le roi de Prusse trouva encore le moyen de lui adresser les choses les plus flatteuses, en profitant de l'occasion d'une lettre qu'il lui adressa le 18 mars 1756, relativement aux affaires politiques, et qu'il termina de la maniere suivante: « Je serais charmé « de vous voir ici avec le marquis de Valory, « mais tout ancien ami qu'il est, il ne vous « remplacera jamais. Je dois ménager votre « modestie, monsieur, mais vous ne m'empê- « cherez pas de penser ni de dire ce que je « pense. Toute fois vous pouvez être sûr que « votre souvenir ne périra pas dans ce pays « tant que je l'habiterai. La nature m'a donné « une ame sensible et un cœur reconnaissant, « et il ne faut que cela pour conserver une im- « pression éternelle du séjour que vous avez « fait ici. Soyez persuadé que vous conserverez « dans ce pays-ci des amis qui ne le céderont « point en sentiments aux parents que vous « avez en France. J'espere que vous me comp- « terez de ce nombre, et que vous ajouterez « foi à l'amitié et à l'estime que je vous ai « vouées. »

Nous insistons sur ces détails, parcequ'ils doivent corriger les relations infideles qu'ont

données de cette ambassade Voltaire, et Frédéric lui-même, qui en parle légèrement (comme il parle de tout,) dans le commencement des mémoires qu'il a laissés sur cette guerre de sept ans, où il joua un si grand rôle (1).

Le duc de Nivernois n'avait passé que peu de mois à la cour de Berlin ; mais dans ce peu de temps, il prit sur le sol de la Prusse, sur ses productions et ses ressources naturelles, civiles, militaires, sur la politique du prince qui la gouvernait, les renseignements les plus sûrs et les plus détaillés que l'on eût encore eus en France. Il les remit, à son retour, au dépôt des affaires étrangeres, et sans doute ils seront un jour rendus publics. Le duc de Nivernois en a tiré d'avance quelques pages bien curieuses ; c'est son portrait du roi de Prusse (2), qui offre la peinture la plus impartiale et la plus ressemblante qu'on ait jamais tracée de ce roi extraordinaire. Il faut songer que cette image a été des-

(1) Voyez les citations de Frédéric II et de Voltaire, dans les remarques à la suite de cet éloge, suivies de quelques lettres du Duc de Nivernois à nos ambassadeurs en Allemagne et dans le nord, qui devaient correspondre avec lui à Berlin.

(2) Portrait du Roi de Prusse Frédéric II, (œuvres de Mancini-Nivernois, tom. VI, pages 311 — 332).

sinée en 1756, qu'elle est faite d'après nature, dans un moment très remarquable du long regne de Frédéric: c'est donc à tous égards un monument qui doit nous être précieux; et quand bien même le voyage du duc de Nivernois sur les bords de la Sprée ne nous aurait valu que ce tableau de Frédéric, le fruit n'en serait pas perdu pour la postérité, puisqu'il offre à nos yeux les qualités d'un grand modele représentées par un grand peintre.

En prenant cette mission, le duc de Nivernois avait prouvé son dévouement: ce n'était pas sa faute si l'on ne s'était avisé de la lui donner qu'après coup; il avait procuré à notre ministere des notions dont il manquait. Son travail pendant quatre mois avait été prodigieux: on sera curieux de savoir quel en fut le prix. A son retour en France, le comte de Bernis voulait qu'il fût du moins appelé au conseil d'état; il en fut écarté. Il vaqua une place de gentilhomme de la chambre; la voix publique l'y nommait: elle fut donnée à un autre. M. de Nivernois, content d'avoir été utile, était loin de rien demander. Mais bientôt les malheurs publics se joignirent, pour l'affliger, avec des malheurs domestiques d'une nature bien sensible: ayant perdu son

fils très jeune, il avait reporté ses espérances sur son gendre le comte de Gisors; et ce jeune guerrier périt à la fleur de son âge des suites des blessures qu'il avait reçues à Crevelt, où il s'était couvert de gloire. Sa mort fut, comme dit Duclos, une perte nationale. Le roi Louis XV, la reine, toute la famille royale, allerent en visite, à cette occasion, chez le maréchal de Belle-Isle. Madame de Gisors, accablée de douleur, se réfugia dans le sein de la haute dévotion. Le duc de Nivernois fut profondément affecté, et quelque temps après ayant eu lieu de rappeler ce malheureux évènement dans un discours académique, son discours fut interrompu par ses sanglots involontaires, et la douleur de l'assemblée se confondit, en quelque sorte, avec les larmes paternelles (1). Eh! Messieurs, quels Français pourraient jamais, sans être émus, entendre prononcer les noms de ceux de leurs compatriotes qui, nouveaux Décius, ont cherché une mort certaine dans les champs de l'hon-

(1) Voyez 1° dans la seconde partie de ses œuvres posthumes, le discours de M. de Nivernois, en réponse à l'abbé Trublet. 2° Dans les pieces inédites et remarques qui suivent cet éloge, le beau morceau de feu M. l'évêque de Senez, relatif à la piété angélique de madame de Gisors.

neur, et se sont dévoués pour leur prince et pour leur patrie!

Cependant cette guerre, qui embrasait l'Europe, déconcertait toutes les vues d'après lesquelles le système de la politique moderne avait été changé. Au lieu de faire en Angleterre la descente qu'on y craignait, nous avions préféré des campagnes en Allemagne, qui convenaient mieux à l'Autriche. Dans cette alliance nouvelle, la France ne fit que des fautes, et n'éprouva que des revers. L'Autriche avait voulu se servir de nos armes pour reprendre la Silésie; mais bien loin d'arracher la Silésie au roi de Prusse, la France avait perdu le Canada et beaucoup d'autres colonies. L'impression de ces désastres avait été sinistre : on desirait la paix à quelque prix que ce pût être; le ministere de Versailles était bien décidé à en faire les frais; et cette résolution, honteuse et affligeante, était pourtant reçue comme un bienfait public. Un congrès inutile fut tenté à Ausbourg: effrayé justement des lenteurs de ces assemblées, le duc de Choiseul résolut de procurer d'abord une paix séparée entre la France et l'Angleterre; il fit imprimer un mémoire qui eut du succès même à Londres. Ses premieres démarches, confiées à Bussi, ne réussirent point:

mais la mort du roi d'Angleterre changea un peu la scene; les deux cours consentirent à s'envoyer enfin des ministres munis de leurs pleins-pouvoirs respectifs, dans le mois de septembre 1762. Le duc de Bedford se rendit en France; le duc de Nivernois fut choisi pour remplir la mission importante de ministre plénipotentiaire de France à Londres : c'était la voix publique qui l'avait fait nommer; il justifia bien l'attente que son nom avait inspirée.

Dès le 23 septembre, ce ministre adressa au comte de Praslin une lettre qu'il est impossible d'analyser, et qu'il faudrait lire en entier pour apprécier justement le mérite et les vues du citoyen homme d'état qui a écrit cette dépêche : il y peint, à grands traits, la situation du ministere anglais, de même que celle où étaient les esprits à Londres. D'après cet effrayant tableau (1) l'on conçoit les talents, les soins, et la persévérance qu'a dû employer

(1) Voyez cette lettre et le reste de la correspondance familiere du duc de Nivernois pendant son ambassade à Londres, dans la troisieme partie de ses œuvres posthumes, qui font la suite et les pieces justificatives de cet éloge. Ce n'est qu'une faible partie du travail de cette ambassade. Les dépêches officielles remplissent environ soixante portefeuilles.

M. de Nivernois pour couronner l'œuvre de la paix la plus difficile à conclure.

M. Pitt, ministre dirigeant et grand partisan de la guerre, avait été forcé de se retirer, et de laisser les rênes de l'administration entre les mains de M. Bute, ami du roi, et qui desirait vivement la paix, ainsi que ce prince lui-même qui en avait besoin pour commencer son regne sous des auspices favorables : mais lui et son ministre étaient presque les seuls Anglais qui eussent cette idée.

Tous les agioteurs de Londres étaient dévoués au parti de la guerre, qui leur paraissait un moyen d'organiser pour l'Angleterre une rapine universelle ; et ce parti se signalait chaque jour par les déclamations les plus piquantes et les plus injurieuses contre le ministere, ou pour mieux dire contre M. Bute, qui en était le membre le plus puissant et le plus courageux.

Un autre obstacle pouvait encore paralyser la bonne volonté du ministre pour la paix ; c'est qu'il fallait que les préliminaires en fussent signés avant la rentrée du parlement, afin que le roi lui annonçât positivement la paix ou la guerre. Ainsi non seulement la négociation était hérissée de difficultés, mais il fallait de

plus qu'elle fût terminée dans un très court espace de temps, ce qui les multipliait encore davantage : elles furent cependant toutes surmontées, et les préliminaires de paix furent signés à Fontainebleau, le 3 novembre 1762, entre la France, l'Espagne, et l'Angleterre.

A peine cette nouvelle fut-elle répandue à Londres, que ce fut comme un signal pour se déchaîner contre les ministres : M. Bute fut insulté par la populace, qui jeta de la boue sur les glaces de sa voiture. Beaucoup de personnes ayant des places considérables donnerent leur démission : c'est un des moyens dont on se sert en Angleterre pour répandre l'alarme parmi le peuple, et pour lui faire sentir que le systême suivi par les ministres expose la nation aux plus grands dangers.

Après la signature des préliminaires, M. de Nivernois déploya le caractere d'ambassadeur extraordinaire, et il eut en cette qualité une audience du roi, le 24 novembre 1762.

Indépendamment des entraves qu'éprouvait M. de Nivernois par la nature même de sa négociation, il lui en survint de nouvelles par deux circonstances particulieres qui le brouillerent avec M. Egremont, celui précisément

des ministres anglais avec lequel il correspondait. La premiere vint de quelques indiscrétions que commit mylord Halifax, ami de M. de Nivernois; et ensuite M. Egremont eut connaissance d'une lettre du duc de Bedford, dans laquelle celui-ci se plaignait amèrement du ministre anglais, et il ajoutait qu'il n'était pas le seul à penser qu'il n'y avait pas moyen de travailler avec lord Egremont, *puisque M. de Nivernois en pensait tout autant.*

M. de Nivernois surmonta les dégoûts de toute espece qu'on lui suscita, et à force de patience, de démarches, de soins, de bon esprit, il eut le bonheur de contribuer efficacement à la paix, qui fut assurée par le traité definitif signé à Paris, le 10 février 1763 : elle avait paru un problème impossible à résoudre; les malheurs les plus grands avaient accablé coup sur coup et la France et ses alliés. Les négociateurs sont vainement habiles quand les généraux sont battus; cette balance dans laquelle la Politique doit peser les prétentions respectives, a besoin que son équilibre soit maintenu par la Victoire. M. de Nivernois n'avait pas été appuyé par ce secours si nécessaire à un ambassadeur, au contraire il avait contre lui les succès répétés de l'Angleterre et

de la Prusse: ainsi l'on dut alors admirer sa persévérance, et applaudir à son courage.

M. de Nivernois eut son audience de congé le 5 mai 1763. Dans cette derniere fonction de son ministere le roi lui témoigna de la façon la plus touchante ses véritables regrets de le voir partir, en lui faisant promettre de faire le plutôt qu'il pourrait un second voyage en Angleterre. On peut dire que les sentiments du roi étaient partagés par tous ceux qui l'avaient connu en Angleterre, et on peut assurer sans flatterie qu'il n'y avait point d'exemple d'ambassadeur dont les grandes vertus et les grands talents eussent fait plus d'impression sur la nation anglaise (1). Des hommes tels que lui sont faits pour rapprocher les peuples; cette gloire doit être attachée à son nom et le rendre immortel. L'humanité entiere doit honorer de préférence ces anges conciliateurs qui se sont signalés par leur adresse à renouer entre les nations les nœuds utiles du commerce et les doux liens de la paix.

Cet esprit de fraternité, de bienveillance et d'amitié, semblait avoir accompagné le duc de Nivernois, et adouci pour lui l'humeur

(1) On peut en lire quelques traits dans les remarques et les pieces à la suite de cet éloge.

toujours hostile de nos implacables rivaux. A son départ de Londres le roi d'Angleterre le fit prévenir par le maître des cérémonies (qui lui porta son portrait enrichi de diamants) qu'il avait donné des ordres pour qu'on lui envoyât à Paris son portrait en grand et celui de la reine, faveur qui n'avait été accordée à personne.

Ce qui se passa dans la suite fit plus d'honneur encore au caractere et aux vertus du duc de Nivernois. Malgré les sacrifices que la France et l'Espagne avaient faits pour la paix, et quoique l'Angleterre fût la seule des nations qui eût gagné à cette guerre des richesses énormes et des possessions immenses : cependant la cupidité s'était accrue en raison même des pertes auxquelles l'Espagne et la France avaient dû souscrire. Assouvie de dépouilles sans en être rassasiée, l'Angleterre fut la seule contrée où la paix, dont s'applaudissait le reste de l'Europe, fut un objet continuel de sarcasmes et de regrets, on pourrait dire de blasphêmes contre l'humanité; cet esprit de fureur ne se calmait point par le temps : car six ans même après la paix, en 1769, la convocation d'un nouveau parlement fournit un nouveau texte

aux calomniateurs forcenés de la pacification de 1763.

Au moment des élections un homme accrédité par ses talents et sa famille, le docteur Musgrave, adressa de Plimouth à toute l'Angleterre une remontrance énergique contre le fléau de la paix; il soutint que la cour de France n'avait extorqué cette paix qu'en achetant la cour de Londres, et qu'en faisant distribuer de très grosses sommes d'argent à la princesse de Galles, au lord Bute, au duc de Betford, aux lords Halifax et Egrémont, secrétaires d'état, et au feu comte de Viry. Ce pamphlet violent produisit tout l'effet que l'auteur s'en était promis. Ces accusations honteuses et si avidement reçues donnent une bien triste idée de ceux qui les adoptent avec tant de facilité. Il faut que la corruption soit bien commune et bien vulgaire pour qu'on s'empresse de la croire sur le moindre soupçon et sans aucune preuve. La haine qu'un pareil libelle réveilla généralement contre le cabinet de Londres alla si loin, que l'on ne put en arrêter l'effet qu'en soumettant la chose à la délibération du nouveau parlement. En 1770 les scandaleux mensonges de ce docteur Musgrave furent examinés et discutés dans

les deux chambres. Mais dans tous les discours qui furent prononcés à cette occasion, dans les enquêtes juridiques qui furent faites à la barre, enfin dans tout le cours de cette étrange procédure, on rendit un hommage public et solennel à la pureté des principes et au caractere moral du duc de Nivernois. Ce fut sur-tout par-là qu'on repoussa l'idée qu'un homme comme lui eût pu être l'agent d'une séduction infâme. La chambre des communes chassa de son sein le docteur qui avait signé le pamphlet, après qu'il eut été réprimandé par l'orateur comme un brouillon incendiaire, et comme un docteur en démence.

M. de Nivernois à son retour en France fut bien reçu du roi, et couvert en tous lieux des applaudissements et de l'estime générale. M. Duclos observe qu'il n'eut de récompense que l'approbation publique; mais il n'en rechercha pas d'autres, et il refusa même avec une noble franchise celles qu'on lui offrit.

Le gouvernement était dans l'usage lors des ambassades extraordinaires de faire meubler l'hôtel de son ministre à la cour où il devait résider, et même de lui fournir une vaisselle d'argent nécessaire à la représentation; M. de Nivernois n'accepta ni le mobilier ni la vaisselle,

il se contenta du remboursement des dépenses indispensables et de bienséance qu'il avait dû faire à Londres, et dans ses traversées.

Devenu libre, et dans le sein de sa famille, il se livra au soin de ses affaires, qui se trouvaient fort arriérées. Les dépenses inséparables de trois ambassades remplies avec magnificence pour l'honneur de la nation, avaient exigé de sa part des engagements onéreux. Il fit de grands retranchements dans sa maison; mais avec dignité, sans rien changer au sort de ceux qui lui étaient attachés, prenant toutes les privations sur lui-même : l'économie, l'ordre et la justice se trouvaient dans toutes ses actions.

En 1769, Philippe-Jules-François, son pere, mourut, laissant des biens considérables : il n'avait donné à son fils en le mariant que le titre du duché et de la pairie, et s'était réservé tout l'utile.

M. de Nivernois n'augmenta pas ses dépenses en raison de ses nouveaux moyens; il ne s'occupa que du soin d'acquitter les dettes qu'il ne lui avait pas été possible jusqu'alors d'éteindre entièrement.

Ce grand devoir rempli, il se livra ensuite à l'amélioration de ses propriétés; mais bien

moins cependant pour son avantage personnel que pour celui des habitants et des cultivateurs. Il avait bien senti tout l'odieux des servitudes sous lesquelles ils gémissaient, et avant que les lois vinssent les affranchir il fit dans cette vue tous les sacrifices possibles des droits presque régaliens qui lui appartenaient.

Il n'avait commencé à jouir des revenus du duché de Nivernois qu'à l'époque précise de la mort du duc de Nevers son pere.

Le premier usage qu'il fit des droits qui lui étaient échus fut d'en remettre une partie à ses nombreux vassaux, à l'égard desquels la coutume était alors très rigoureuse; *les servitudes personnelles, droits de poursuite, de main morte, etc.*, se sont maintenus plus long-temps dans le ci-devant Nivernois que dans plusieurs autres provinces, parceque celle-ci était demeurée plusieurs siecles dans les mains de grandes maisons et de grands feudataires, qui ne possédant leurs domaines que comme substitués ou apanagistes, ne pouvaient en *amoindrir* les fiefs ni en dignité, ni en produits; ce qui obligeait chaque descendant à les conserver dans leur intégrité tels qu'il les avait reçus.

M. de Nivernois ne profita pas de ces droits;

il préférait le bien public à son utilité particuliere. Il provoqua sur-tout le partage des bois immenses dont le pays était couvert, au préjudice de l'agriculture, et dont le vassal n'avait qu'une jouissance précaire, gênée, imparfaite, qui l'assujétissait cependant à des devoirs de toute nature.

Dès l'année 1770 il fit commencer et suivit un partage au moyen duquel l'habitant (jusqu'alors reduit à un usage vague) devint propriétaire réel de la portion de sol qui lui fut assignée, et se trouva dès-lors à portée d'assurer son existence par son industrie et son travail.

M. de Nivernois eut à combattre le chapitre de l'église d'Autun, qui ne voulait rien perdre, et préférait de conserver ses revenus entiers à l'amélioration du pays et au bonheur de ses vassaux. Il amena enfin les chanoines récalcitrants à transiger suivant ses vues, dont cet acte est un monument honorable et incontestable.

Il fit faire des chemins, donna des facilités pour établir des usines qui rendirent les bois utiles et augmenterent leur valeur; enfin ses opérations vivifierent un pays jusqu'alors sans débouchés et sans commerce.

Il se regardait, en outre, comme étant à Paris le protecteur de tous les chefs de famille qui venaient du Nivernois y chercher ou justice ou grace; il répandait sur les pauvres des secours réglés et qui n'ont jamais manqué. S'élevait-il quelques difficultés entre ses gens d'affaires forcés de soutenir ses droits et les redevables? il n'était pas nécessaire de recourir aux tribunaux; il levait les difficultés avec dignité et sagesse. Dans le cours de sa jouissance il n'a eu nul procès suivi avec ses vassaux; on lui en suscitait peu, et il aurait su les éviter par des sacrifices qu'il se serait imposés lui-même (1).

S'il était juste et généreux envers le peuple de ses domaines, il n'était pas moins empressé de montrer à la même époque son respect pour l'ordre public et pour les droits de la couronne.

Les ducs de Gonzague, de Mantoue, posses-

(1) On est entré dans ces détails, pour réfuter l'absurde et infâme discours que prononça Chaumette à la commune de Paris, le 27 septembre 1793; il voulait faire condamner le duc de Nivernois à rester en prison jusqu'à ce qu'il eut restitué *à la veuve et à l'orphelin toutes ses concussions.* Et voilà, dans les temps de troubles, quel est le sort de la vertu, et le prix de la bienfaisance!

seurs primitifs du duché de Nevers, jouissaient, suivant les titres originaires de ce grand domaine, de plusieurs droits éminents et utiles, qui furent vendus au cardinal Mazarin en 1660. Ses successeurs en avaient joui et devaient en jouir suivant leur titre; M. de Nivernois se fit un devoir de les remettre au roi, et ne reçut pour indemnité que ce qu'il plut au gouvernement de lui offrir, une modique rente viagere, dont la charge n'a pas été sensible aux finances. Il n'était pas de ceux qui mettaient, dans ce temps, le trésor royal au pillage, et spéculaient sur les dépouilles de la fortune de l'état pour améliorer leur fortune particuliere.

L'ordre ainsi établi dans ses affaires, ses devoirs envers le souverain et sa patrie remplis, sa réputation de citoyen vertueux et savant faite de maniere à lui survivre, il passait sa vie dans le calme, au milieu de sa famille, et dans la société des hommes de lettres distingués par leurs mœurs non moins que par leurs talents. Il était assidu aux séances particulieres de l'académie française, et faisait les délices des séances publiques quand il prononçait ses discours ou qu'il lisait ses fables avec cet agrément, cette noble simplicité qui caractérisaient son

style, et qui animaient son débit. Il allait à la cour, et y était considéré, souvent même appelé dans les conseils secrets. A Paris, sa maison était l'exemple de beaucoup d'autres. L'hôtel de Rambouillet avait été moins célebre que ne l'était alors l'hôtel de Nivernois. On y trouvait le même goût pour les choses d'esprit sans la même affectation; on y trouvait aussi les mêmes sentiments d'honneur. Toutes les vertus y étaient respectées, recherchées comme elles le furent autrefois dans ces demeures révérées de Sully, de Brissac, de Lamoignon, de Montausier, où la véritable grandeur et l'ancienne courtoisie se sont conservées, de maniere qu'en passant devant ces hôtels, on croyait voir, en quelque sorte, les sanctuaires de l'honneur, et les temples de la sagesse.

Mais cet état, qui était le bonheur pour lui, fut troublé le 10 mars 1782, époque où il perdit madame de Nivernois son épouse, cette Délie qu'il a célébrée dans ses vers avec tant de délicatesse, qui partageait ses sentiments, ses goûts, et dont il ne pouvait être séparé sans se trouver plongé dans une douleur pour laquelle il n'y a point de consolation. Elle ne laissait qu'une fille, mariée au duc de Cossé, et fort affligée elle-même de la perte d'un fils

chéri, sur lequel reposaient toutes les espérances de deux maisons illustres.

Dans cette solitude affreuse une de ses parentes, Marie-Thérese de Brancas, veuve du comte de Rochefort, l'amie et la société de madame de Nivernois pendant quarante années, s'était vouée à être sa compagne et à lui adoucir l'ennui du reste de sa vie. Il l'épousa en secondes noces; mais hélas! le bonheur s'était retiré de lui; il la perdit le vingt-sixieme jour de leur union, et il a consacré ses regrets par une préface touchante qu'il a mise à la tête de quelques opuscules de la seconde duchesse de Nivernois (1), imprimés pour ses amis seuls.

Dès-lors ni son intérieur, ni la décadence imminente des affaires publiques, ne lui promettaient plus que des jours orageux; il allait en effet avoir un grand besoin des provisions de sagesse qu'il s'était ménagées dans les premiers moments de la jeunesse et du bonheur.

La querelle du parlement, en 1771, avait agité les esprits et partagé la nation. Nous n'avions malheureusement rien de fixe, rien de

(1) Voyez la note à ce sujet, dans les pieces inédites et les remarques à la suite de cet éloge.

constant dans notre droit public. Tout le monde parlait de lois fondamentales; au défaut de leur texte, il fallait recourir à la tradition, à l'histoire, aux usages. Le duc de Nivernois, attaché par état aux maximes de la pairie, les défendit avec la modération qui était dans son caractere; il réclama, avec les pairs, les prérogatives, les droits de cette dignité, considérée alors comme une grande base de l'autorité monarchique.

Dans cette circonstance, comme dans toutes celles où il s'est trouvé, le duc de Nivernois s'est montré instruit de ses droits, et pénétré de ses devoirs; mais ceux des courtisans qui voulaient que l'autorité ne fût point tempérée et ne connût aucunes bornes, l'emporterent toujours sur ceux qui, comme lui, auraient voulu concilier les droits du prince avec ceux de la nation.

Le dirai-je? il vint un moment où cette voix publique, qui prépare les choix des rois par les choix de la renommée, désignait unanimement le duc de Nivernois pour être gouverneur de l'héritier du trône. Nul ne possédait comme lui toutes les qualités nécessaires pour bien remplir cette fonction importante dont lui-même a si bien parlé dans sa réponse aca-

démique à M. de Coëtlosquet, ancien évêque de Limoges (1). Mais le mérite et la faveur se trouvaient rarement alors sur la même route : M. de Nivernois fut éloigné de cet emploi parcequ'il était trop sévere : ainsi le prononcerent des courtisans plus occupés de leur intérêt personnel que du soin du bonheur public, et dont les formes contrastaient avec son extrême réserve. Mais quand on le proposait à la confiance du roi pour entrer dans le ministere, les mêmes hommes, qui venaient d'insister sur son austérité, affectaient tout-à-coup de ne plus voir en lui, au lieu de ce Caton rigide, qu'un poëte léger et un courtisan agréable. C'est ce qui arrive souvent : un honnête homme, homme d'esprit, peut être doublement perdu ; car l'honnête homme court grand risque d'être noyé par les méchants ; et l'homme d'esprit, par les sots.

Le duc de Nivernois, étranger à l'intrigue, était trop éclairé pour être ambitieux ; il était plus jaloux de vivre avec les sages que de briller parmi les grands ; mais son indifférence pour ses intérêts personnels ne l'attiédissait pas sur

(1) Voyez ce discours, dans la seconde partie des œuvres posthumes, publiées avec cet éloge, page 52.

l'état malheureux des affaires publiques : il les voyait en citoyen, avec zele et avec douleur.

En effet, le démon des discordes civiles commençait à miner l'autorité royale, et les propres appuis de la couronne contribuaient à l'ébranler. Un gouvernement fort étouffe les germes des troubles ; mais, sous un gouvernement faible, ces germes négligés prennent, avec le temps, une consistance effrayante; et c'est alors qu'on est étonné de voir les plus grands et les plus sinistres effets, amenés par les plus petites et les plus méprisables causes. On s'était aperçu du mal, lorsqu'il paraissait sans remede. L'assemblée des notables n'avait eu aucun résultat. Il y avait pourtant des moyens de sauver la France du précipice épouvantable qui menaçait de l'engloutir. On pouvait faire droit sur les justes griefs d'un peuple depuis longtemps exaspéré, sans renverser de fond en comble tout l'édifice social, et le salut même du peuple était loin d'exiger qu'on noyât dans des flots de sang les débris de la monarchie. Dans ces circonstances critiques, sur les représentations de M. de Vergennes, des maréchaux de Castries et de Broglie, le duc de Nivernois fut enfin appelé au conseil d'état. Il sentait qu'il était bien tard, et cepen-

dant il s'y rendit : vieux et infirme il immola sa liberté à son devoir, se fixa à Versailles, rendit tous les services qu'on pouvait attendre de lui ; mais un évènement terrible, et dont l'avenir seul pourra révéler le mystere, la mort inopinée du comte de Vergennes, vint déranger le plan que ce ministre habile avait formé pour éviter les malheurs qu'il était alors facile de prévoir, et peut-être de prévenir. Privée de cet appui, la politique de Versailles fut tous les jours plus vacillante ; et tous les jours, en quelque sorte, le trône tombait par morceaux. M. de Nivernois sentit que sa présence était inutile à la cour, et il rentra dans sa demeure, dissimulant son désespoir sous un air de sérénité, mais jugeant bien l'état des choses, et sentant qu'il devait attendre, lorsqu'on arriverait à une époque trop prochaine, la prison ou la mort.

Il est triste d'avoir à retracer les souvenirs d'une époque si déplorable ; s'ils étaient hors de mon sujet, je n'irais point les y chercher ; mais celui dont j'écris la vie était alors en évidence ; sa conduite, dans ce temps-là, appartient à l'histoire ; et sa conduite même, dans ces circonstances funestes, honora son courage et ne démentit point son caractere modéré.

Déja, il avait vu périr d'une maniere horrible son gendre, le duc de Brissac, gouverneur de Paris, commandant la garde du roi, décrété d'accusation, mais qui fut massacré au lieu d'être jugé. Le duc de Nivernois fut arrêté lui-même (le 13 septembre 1793) le même jour que le vieux lieutenant civil, ce vénérable Angran-d'Alleray.

Chargé de près de seize lustres et n'ayant qu'un souffle de vie, le duc de Nivernois devait exciter la pitié de ceux qui le gardaient, s'ils eussent connu la pitié! une autre spéculation lui valut de leur part quelques ménagements. Sa santé était à tel point détruite, sa fin naturelle paraissait devoir être si prochaine, il faisait avec tant de graces tous les sacrifices qu'on exigeait de lui, qu'on parut l'oublier d'abord, et qu'on eut l'air de voir en lui une victime réservée pour les dernieres crises de l'esprit de destruction qui était le système des dominateurs du moment. Dans cette situation cet illustre captif, jugeant avec sagesse des suites de cette tourmente révolutionnaire, persuadé qu'alors on ne pouvait y opposer aucune résistance, à moins que de vouloir irriter la fureur des tigres investis du pouvoir suprême, il eut la force d'être calme, s'entoura de ses livres,

s'occupa de faire des vers, fut un consolateur aimable pour tous les compagnons de sa détention, et un bienfaiteur délicat pour ceux qui, au chagrin d'avoir perdu leur liberté, joignaient les douloureuses privations de l'indigence. Enfin pendant près d'une année qu'il fut détenu à la caserne des Carmes à Paris, sa conduite fut celle que Socrate tint autrefois dans les prisons d'Athenes.

Sorti de cet état au mois d'août 1794, et rétabli dans sa maison qu'il trouva toute démeublée, il y a moins vécu qu'il n'y a langui quatre années; presque toujours malade, mais conservant tout son esprit, tout son atticisme et ses graces, dans la société d'un très petit nombre d'amis, et singulièrement dans celle de son médecin, M. Caille l'aîné, qui s'était dévoué à lui. M. Caille a reçu ses derniers soupirs le 7 ventose an VI de l'ere républicaine, ou 25 février 1798.

On peut juger de sa tranquillité et de sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment, par le billet qu'il écrivit le matin même de sa mort à ce médecin qu'il aimait(1). On peut douter qu'Anacréon, même en bonne santé, ait rien fait de plus agréable que ce billet en vers, à la fois poëtique,

(1) Voyez les pieces et remarques à la suite de l'éloge.

philosophique et amical, tracé par une main mourante.

Le duc de Nivernois méritait d'avoir des amis, parcequ'il savait à la fois les choisir et les conserver. J'en citerai un seul exemple, si touchant et si respectable, qu'on le croirait, quoique moderne, emprunté aux beaux temps antiques. M. Guynement de Keralio, qui a été gouverneur du prince de Parme dans le temps où l'abbé de Condillac était son instituteur, avait été lié avant d'aller à Parme avec M. de Nivernois, que l'on appelait dans ce temps le prince de Vergagne. Ils étaient jeunes l'un et l'autre; mais M. de Keralio avait quatre ans de plus : durant tout le temps que celui-ci a été en Italie, M. de Nivernois ne l'a pas perdu de vue un seul instant; à son retour il l'accueillit, l'engagea à venir demeurer près de lui, et voulut qu'il ne passât pas un seul jour sans le voir. Ils se sont enfermés ensemble dans la prison des Carmes : la mort seule a pu les désunir; M. de Keralio était dans la chambre de son ami le jour et au moment où il a rendu le dernier soupir. O divine amitié! voilà les traits qui te signalent! voilà les sentiments, vrais, profonds, immuables, auxquels on peut te reconnaître! Heureux les cœurs qui les

éprouvent ! et heureuse encore la plume qui s'occupe à les retracer, si elle pouvait rendre l'impression délicieuse qu'ils doivent faire ressentir !

M. de Nivernois avait été très attaché à M. et madame de Choiseul ; il le leur a prouvé. L'éloge qu'il a fait de l'abbé Barthelemy est un témoignagne de son amitié pour l'auteur d'Anacharsis, et de son tendre attachement pour le ministre Choiseul et sa respectable épouse (1).

On disait dans une société où se trouvait l'abbé Barthelemy : M. de Nivernois perd ses titres. Oui, répondit Barthelemy, il n'est plus duc à la cour ; mais il l'est toujours au Parnasse. Ce mot ingénieux a été mis en vers et souvent répété depuis.

Ce qui prouve qu'il était juste, c'est le recueil des œuvres du duc de Nivernois qu'il a lui-même publiées à l'âge de quatre-vingts ans, en 1796. La constitution de l'an III commençait à rendre le calme à la France : dès que les passions révolutionnaires cessaient de fermenter, les hommes revenaient tout naturellement à des idées plus douces ; la politique furieuse faisait place insensiblement à l'aimable littérature. Ce fut dans cette aurore du rajeunisse-

(1) Essai sur la vie de J. J. Barthelemy, 1795, (œuvres de Mancini-Nivernois, tom. VI, pages 335 — 380).

ment de nos muses françaises que l'on persuada au duc de Nivernois, devenu simplement citoyen Mancini, de recueillir enfin les ouvrages de divers genres qu'il avait composés dans le cours de sa vie, et qu'il n'avait jamais songé à publier ni en corps ni séparement. Il dit lui-même qu'à son âge il n'avait plus de forces, et qu'il n'avait pas eu celle de résister à cette proposition. Il eut assez de peine à retrouver une partie de ses matériaux. D'immenses porte-feuilles contenaient autrefois les travaux de ses ambassades, et ses essais nombreux dans toutes les parties de la littérature; mais au moment fatal où il craignait d'être arrêté, il avait passé vingt-quatre heures à jeter au feu ses papiers, non seulement ses titres de pairie, de grandesse et de chevalerie, mais ses correspondances avec le roi et les ministres, et une foule d'autres collections intéressantes qu'il avait amassées depuis un demi-siecle avec beaucoup de soin et d'ordre. Comme il n'avait pas eu le temps de choisir les papiers qu'il croyait sage de brûler, il avait perdu dans le nombre beaucoup de choses curieuses, et que nous devons regretter. Plusieurs de ses ouvrages avaient été compris dans ce sa-

crifice cruel à Vulcain et à la Prudence (1) : cependant, il trouva encore dans quelques porte-feuilles conservés par hasard une suite considérable de cahiers, en prose et en vers, dont il a extrait la matiere de ses œuvres, qui font huit volumes *in*-8°, avec une épigraphe tirée des Tusculanes, dans laquelle l'auteur, à l'exemple de Cicéron, dit avec modestie que s'il eut le bonheur de rendre ses occupations utiles de quelque manière à ses concitoyens, il voudrait bien pouvoir encore leur être bon à quelque chose, même dans ses derniers loisirs (2).

Le portrait de l'auteur, qui se trouve à la tête du recueil de ses œuvres (et de ses fables séparées), fut dessiné par S.-Aubin, en 1796. Cette gravure, trop fidele, représente bien le vieillard, tel qu'il était alors; mais on aurait dû préférer un portrait de lui, fait à Rome, dans sa trente-deuxieme année, et qui donne, dans sa figure, l'idée de la finesse et des graces de son esprit.

Son recueil a paru dans un temps trop peu

(1) Il y a apparence qu'il a jeté au feu plusieurs chants qu'il avait traduits de l'Arioste, et que l'on n'a pas retrouvés. On n'a de lui, à cet égard, que l'épisode de Médor. (OEuvres de Mancini-Nivernois, tome V, page 285).

(2) Cicer. Tuscul. lib. j.

favorable pour qu'il soit généralement répandu et apprécié à sa juste valeur. Mais si nous pouvons nous flatter de rappeler sur les ouvrages de notre célebre confrere l'attention publique, nous répondons d'avance à ceux qui les liront de l'agrément et du profit qu'ils doivent y trouver. De tous les gens de qualité qui par air ou par goût ont cultivé les lettres, le duc de Nivernois est celui qui sans le secours de sa naissance et de son nom, serait plutôt sorti du rang des simples amateurs, et serait devenu classique; mais il n'a pas encore été considéré sous les rapports qui le distinguent; on s'en doute si peu, que les détails de cet éloge, révélant un homme nouveau, étonneront peut-être ceux qui ne le connaissent que pour avoir ouï citer de lui de jolis vers, ou des saillies spirituelles: et ce dernier mérite est si vulgaire en France qu'il ne vaut presque plus la peine d'être remarqué.

Mais si les bons mots sont communs, il n'en est pas de même des bons livres. Nous devons donner, à ce titre, une courte analyse de ceux du duc de Nivernois.

Les deux premiers volumes de la collection sont uniquement composés de ses fables (qui ont paru aussi séparément). Il avait récité un cer

tain nombre de ces fables dans plusieurs séances publiques de l'académie française, et elles avaient obtenu un succès de lecture qu'on a pu croire dans le temps un peu exagéré par la faveur des circonstances et par les charmes du débit; mais ces fables ont un mérite qui doit les distinguer de tout autre écrit de ce genre, dans lequel la France est si riche qu'elle dédaigne ses richesses. On veut tout rapporter à la naïveté par laquelle, il est vrai, La Fontaine est inimitable; cependant nous avons des contes qui ne ressemblent pas aux siens et qui ont un autre mérite. Voltaire nous a démontré qu'il y a, au moins, *trois manieres* de narrer agréablement. Nous osons dire aussi que les fables de Nivernois ont un cachet particulier; c'est le but dans lequel l'auteur les avait composées. En écrivant ces fables, il songeait aux enfants des rois, à ceux des classes élevées de la société; en un mot il voyait un monde au-dessus de celui qu'avaient envisagé les autres fabulistes; il contait dans un autre étage, et sa philosophie planait, en quelque sorte, sous les lambris dorés. Ce n'est pas que les autres hommes ne trouvent aussi dans ses fables une morale pure et rendue avec agrément; mais c'est sur-tout aux princes que sa muse a voulu parler. C'est beaucoup

d'avoir fait un livre d'apologues dont l'éducation des grands ne pourra se passer, et qui doit être, dans son genre, mis à côté du Télémaque. Desirons que les jeunes princes se pénetrent de ses leçons, et qu'après avoir écouté, dans le bon La Fontaine, Esope aux champs et à la ville, ils entendent, dans notre Nivernois, un nouvel Esope à la cour!

Quoi qu'il en soit, Messieurs, il doit être du moins cher à l'académie française, et nous ne croyons pas commettre une indiscrétion en détachant de son recueil une ou deux fables seulement pour embellir encore des productions même du duc de Nivernois cette séance consacrée à faire son éloge. Nous ne pouvons mieux le louer qu'en le faisant parler lui-même. Voici la fable XI du livre VII :

LA VÉNUS D'APELLE.

Un peintre grec, c'était Apelle,
Avait à peindre une Vénus.
L'embarras fut de trouver un modele :
Où le chercher ? C'était abus ;
Apelle y suppléa par un beau stratagême.
Dans son étude il assembla
Jeunes objets d'une beauté suprême ;
Puis, il choisit le front de celle-là,
Les yeux de celle-ci, le teint d'une troisieme,

Le sein d'une autre, *et cœtera.*
Ainsi les plus belles parties
De chaque objet, avec art assorties,
Firent un tout de parfaite beauté,
Presque semblable à la Divinité.
Que ne faisons-nous même ouvrage
Pour réunir en nous plus de vertus!
Empruntons de chacun ses divers attributs,
Et formons-nous à cette image.
Prenons la douceur d'un Titus,
D'un Alexandre le courage,
La probité d'un Regulus;
Ajoutons-y la raison d'un Socrate,
La constance d'un Mithridate,
L'urbanité d'un Lelius,
Et la franchise d'un Burrhus.
C'est ainsi qu'on façonne un divin caractere;
Et si ce plan n'était qu'une chimere,
Elle est belle du moins, et l'essai du projet
Ne peut être que salutaire
Même à moitié de son effet.

Mais ce n'est pas là ce qu'on fait.
Ce sont les biens de la fortune
Que l'on voudrait accumuler sur soi.
La manie en est trop commune.
On voudrait réunir l'autorité d'un roi,
L'argent d'un publicain, la vigueur d'un athlete!
Voilà ce que chacun souhaite.
Fol et pernicieux espoir
D'un cœur gâté qu'un vain desir harcele?
Employons le secret d'Apelle,

Non pour chercher à plus avoir,
Mais pour tâcher de mieux valoir.

Cette fable est pour tout le monde. Mais si l'on en veut une qui s'approprie aux courtisans, voici la premiere du livre XI.

LE DÉGEL ET LES GLISSEURS.

A la fin de l'hiver un dégel commençait.
Déja coulait mainte gouttiere,
Et cependant sur la riviere
Maint polisson encor glissait.
Tout-à-coup sous l'un d'eux la glace fond et s'ouvre;
Un gouffre effrayant se découvre;
Le malheureux y tombe, tout entier.
C'était un garçon pâtissier
Qui sur sa tête, à la rangette,
Portait, en un plateau d'étain,
Gâteau, brioche, tartelette
Qu'on attendait au cabaret voisin.
Le corps tombé, la trape se referme;
Le plateau seul demeura ferme
Et tout garni, vrai spectacle d'horreur,
Bouchant le trou qu'avait fait le porteur.
A cet aspect, une cruelle joie
Vient animer nos polissons
Qui, voltigeants à travers les glaçons,
Se précipitent sur la proie
Du déjeûner sur l'abyme étendu (1).

(1) Le fait est arrivé entre le Pont-Neuf et le Pont-Royal; mais il fallait un homme comme le duc de Nivernois pour en tirer le sens moral de sa fable.

Je tiens ce fait de témoins qui l'ont vu,
Et je le crois sans peine aucune.

La glissoire de la fortune
Offre souvent même tableau.
Quelque homme en place y tombe-t-il sous l'eau?
Vingt mauvaises têtes pour une
Veulent avoir part au gâteau.
Les dangers du terrain ne paraissent qu'un songe;
L'exemple de la chûte est d'abord oublié;
Et la cupidité ne songe
Qu'à la dépouille du noyé.

Enfin, Messieurs, desire-t-on une fable qui puisse intéresser et éclairer les héritiers d'un trône, ces enfants destinés à être les maîtres du monde, et qui courent grand risque de ne trouver jamais la vérité que dans la fable? Ici, dans le recueil du duc de Nivernois, j'éprouve l'embarras du choix sans concevoir la crainte que j'aurais pû sans doute éprouver de son temps, celle de blesser par le choix ceux qui environnaient le trône. Les fables et les vérités pouvaient être bien hasardeuses. Aujourd'hui je choisis sans risque, ou plutôt sans choisir je prends la premiere venue. (*Fable* 13 *du livre* X):

LE FILS DU ROI ET LES PORTRAITS.

Le fils d'un roi touchait à l'âge de raison.
Ne croyons pas pour cela qu'il fût sage:

Voit-on le ciel tout-à fait sans nuage
Aux premiers jours de la belle saison ?
Quoiqu'il en soit, on forme sa maison,
On lui donne un palais, on le meuble, on l'arrange ;
Et le roi, pour tout ornement,
Fit mettre dans l'appartement
Force tableaux : non pas de Michel Ange
Ou de Rubens ; mais portraits seulement,
Et portraits de toute maniere.
On y voyait seigneurs et paysans,
Prêtres, soldats, magistrats, artisans,
Laboureurs, et bergers avec leur pannetiere.
Bref, l'humanité tout entiere
Se présentait là, par extraits.
Le prince adolescent goûta peu ces portraits ;
Il eut mieux aimé des dorures,
Et des glaces et des vernis.
Le roi lui dit là-dessus : Va, mon fils !
Tu te trompes, et ces peintures
Devraient avoir à tes yeux plus de prix.
Ne vois-tu pas qu'avec elles nous sommes
Au milieu de tous nos sujets ?
Tu voudrais des colifichets,
Et tu dois regner sur des hommes !
Mais voici mieux encor que de les voir.
Remarque ici comme par le pouvoir
D'une magique perspective,
D'aucun côté tu ne peux te mouvoir,
Sans que par-tout leur œil t'observe, et te poursuive :
Or, voilà ce qui nous arrive
Dans le monde, à nous autres rois.
Seigneurs, paysans, et bourgeois,

Ont toujours l'œil sur nous, inspectent notre vie,
En sont témoins, et juges à la fois.
Rien n'est plus vrai, mon fils; et je te prie
De ne jamais rien faire d'important
Sans méditer auparavant
Sur ce point d'où dépend ta gloire.
J'ai mis tous ces portraits dans ton appartement
Pour t'en rafraîchir la mémoire.

Les quatre volumes qui suivent dans les œuvres de notre auteur renferment des mélanges où l'on trouve de tout, des épîtres, des contes, des épigrammes, des énigmes, des poésies, des drames, etc. Nous n'abuserons pas des moments de cette séance jusqu'à vouloir extraire tant de productions diverses; nous dirons seulement que la prose de Nivernois paraît avoir de l'avantage sur ses vers, et principalement sur ses ouvrages en grands vers. Dans la prose il est plus lui-même, il pense et fait penser. Même quand il traduit ou l'Agricola de Tacite, ou l'Essai de Walpole sur les jardins anglais (1), on sent qu'il est plus à son aise; on le lit comme il a écrit; on s'abandonne au mouvement qu'il éprouvait lui-même, tandis que dans ses vers, sur-tout en vers alexandrins,

(1) OEuvres de Mancini-Nivernois, tome IV, page 1, et 133.

il paraît quelquefois avoir été un peu gêné par la mesure. On applaudit toujours au choix des morceaux qu'il imite; c'est l'Essai sur l'Homme de Pope; c'est le chant quatrieme du Paradis perdu (1); c'est le premier, le second, et le quinzieme livre des Métamorphoses d'Ovide; c'est le Joseph de Métastase (2); c'est un choix admirable des morceaux les plus excellents des poëtes les plus fameux, anciens et modernes: mais travaillant pour s'amuser, et pressé de jouir de ses productions, M. de Nivernois abusait quelquefois de son trop de facilité. La correction des grands vers ne s'accommode pas d'une maniere expéditive comme les poésies légères. On voit avec regret que, pour aller plus vite, le Duc de Nivernois avait pris le parti de traduire en rimes croisées; quoique dans ce faux rithme il n'ait jamais été privé du sentiment de l'harmonie, et qu'on y retrouve souvent cette rondeur mélodieuse qui signale soudain pour les oreilles exercées, la période poétique.

Vous la reconnaîtrez, Messieurs, cette phrase

(1) Mêmes œuvres, tome V, page 1, et 133.

(2) Joseph reconnu par ses freres, Oratorio en deux actes. (OEuvres de Mancini-Nivernois, tome V, page 221).

si cadencée et si peu connue aujourd'hui, dans un passage remarquable du quatrième livre du Paradis perdu.

La belle Eve répond: O source de ma vie!
Ta parole est ma regle, elle sera suivie.
Dieu le veut, tu le dis, et c'est assez pour moi:
Ta loi, c'est Dieu lui-même; et la mienne, c'est toi.
Je le sais; je craindrais d'en savoir davantage.
Femme, c'est là ma gloire et mon bonheur parfait.
J'oublie, à t'écouter, le cours du temps volage;
A chaque heure du jour je trouve même attrait.
Que j'aime des zéphyrs l'agréable murmure
Qui s'unit le matin aux concerts des oiseaux!
Que le soleil est grand, que sa splendeur est pure,
Quand ses rayons dardés sur nos riants coteaux
Font briller aux gazons les pleurs de la rosée!
Que la terre a d'attraits au moment qu'arrosée
Par les douces vapeurs qui distillent des airs,
Elle exhale pour nous mille parfums divers!
Que le soir est charmant, et que la nuit est belle!
Le silence la suit, mais avec Philomele;
Et dans son cours paisible elle étale à nos yeux
La lune et les brillants dont se parent les cieux.
Mais, ni des doux zéphyrs l'haleine matinale
Qu'accompagnent les chants de mille oiseaux heureux;
Ni le soleil ouvrant sa porte orientale
Pour embellir nos champs, pour éclairer nos yeux;
Ni les fleurs et les fruits où brille la rosée;
Ni les parfums qu'exhale une terre arrosée;

Ni le soir, ni la nuit, et son chantre amoureux;
La splendeur de la lune et l'éclat des étoiles,
Rien, sans toi, cher époux, n'aurait d'attrait pour moi (1).

On peut citer encore pour la précision, qui est un tout autre mérite, le début de l'épître II de l'Essai sur l'Homme, de Pope :

Connais-toi, c'est assez; ne scrute point ton dieu.
L'étude propre à l'homme est celle de lui-même:
Sa place est dans un isthme; il garde le milieu
Parmi les rangs divers de l'éternel système.
A la fois haut et bas, aveugle et clairvoyant,
Il est trop éclairé pour le doute sceptique;
Trop faible pour atteindre à la fierté stoïque.
Doit-il rester oisif? doit-il être agissant?
Se croira-t-il un dieu? sera-t-il une brute?
De l'esprit ou du corps que doit-il préférer?
Il naît, c'est pour mourir; il pense, pour errer.
Souvent sa raison même accélere sa chûte:
Penser trop ou trop peu, tout sert à l'égarer.
Chaos de passions, sans ordre en son système,
S'éclairant tour-à-tour et s'aveuglant lui-même;
Créé pour s'élever, à tomber destiné;
Dominateur de tout, et toujours dominé;
Juge de vérité, chez qui l'erreur abonde;
La gloire, le jouet, et l'énigme du monde (2).

(1) OEuvres de Mancini-Nivernois, tome V, Paradise Loost, book 15, page 189.

(2) Même volume, Essay on Man, Epistle II, page 33.

Ces vers alexandrins croisés tiennent trop de la prose; ils paroissent peu supportables dans la traduction des trois livres d'Ovide, versifiés trop à la hâte par notre duc de Nivernois; ils valent pourtant mieux que les versions pâles et insignifiantes que l'on en donne en prose: mais nous avons heureusement les Métamorphoses en vers, (1) et l'on ne peut plus se permettre de les retraduire aujourd'hui sans s'exposer à être ou un parodiste infidele, ou un plagiaire servile.

Le duc de Nivernois a été plus heureux, lorsqu'il a essayé de rendre le fameux épisode de l'Enéide de Virgile sur Nisus et sur Euryale: mais aussi l'a t-il fait en vers alexandrins, dont les rimes se suivent. Lorsque Nisus voit Euryale menacé par Volscens:

A son propre salut il ne peut plus songer,
Il ne sent, il ne voit qu'Euryale en danger.
Il sort de son asile, il se montre, il s'écrie:
Moi! c'est moi! j'ai tout fait; arrachez-moi la vie.
Cet enfant n'a rien pu, n'a rien osé tenter,
Rutules! j'ai tout fait, et j'ose en attester
Tous les astres témoins de ma fureur fatale.
Il parlait, et déja dans le sein d'Euryale
L'implacable Volscens a plongé son acier,

(1) Par M. de Saint-Ange.

Dans ce sein délicat enfoncé tout entier.
Plus d'espoir, c'en est fait! le jeune homme chancele
Son beau corps est taché de son sang qui ruisselle :
Il expire, et sa tête, en perdant ses ressorts,
Penche sur son épaule et tombe sur son corps.
Telle languit et meurt une fleur arrachée,
Par le soc ou la faux cruellement tranchée;
Et telle on voit tomber la tige des pavots
Qu'un déluge subit a noyé de ses flots.
Nisus court s'enfoncer dans la troupe ennemie;
C'est Volscens qu'il poursuit, il n'en veut qu'à sa vie.
On s'attroupe, on l'entoure, on cherche à l'arrêter :
Son fer fait face à tous, les fait tous écarter.
Il atteint le Rutule, et tandis que sa bouche
S'ouvre pour la menace et pousse un cri farouche,
Il y plonge son fer et l'y laisse enfoncé.
Soudain de mille traits lui-même il est percé,
Et tombant sur le corps de l'ami qu'il veut suivre,
Il expire, content de ne pas lui survivre.
Couple heureux! si mes chants ont des droits sur le sort,
Vos noms seront vainqueurs du temps et de la mort!
Et tant que des Troyens la race fortunée,
Assise au Capitole, y sera couronnée;
Tant que Rome et ses chefs régiront l'univers,
Vous revivrez tous deux consacrés dans mes vers, etc. (1).

Ces vers vous rappellent, Messieurs, que nous avons aussi le plaisir de lire aujourd'hui

(1) OEuvres de Mancini-Nivernois, AEneidos, lib. IX, tome V, page 279.

l'Enéide en beaux vers français, et je m'arrête à cette idée; l'ombre de Nivernois est trop modeste pour que j'ose tenter un parallele dont il n'eut jamais la pensée.

Horace, Anacréon, une foule d'autres poëtes ou anciens ou étrangers, ont exercé également le duc de Nivernois. Quand il a imité des odes anacréontiques, il les a arrangées en stances, dont il a fait tout à la fois les paroles et la musique (1). Ces quatre tomes de ses œuvres contiennent des mélanges d'une littérature exquise. Il a écrit les vies de plusieurs de nos troubadours (2); il a fait des recherches sur la religion des premiers Chaldéens (3); d'autres morceaux de prose portent l'empreinte heureuse d'une philosophie qui parle au cœur de ses lecteurs, parcequ'elle a coulé du sien. Il indique l'usage qu'on doit faire de son esprit dans le monde, dans les affaires, et dans la solitude; il plaint l'état des courtisans parceque ce n'est pas un état (4); il ne surfait point sa

(1) Mêmes œuvres, tome VI, pages 3 et 21.

(2) Quelques vies de troubadours, tirées des manuscrits de M. de Sainte-Palaye. (OEuvres de Mancini-Nivernois, tome III, page 321).

(3) Mêmes œuvres, tome VI, page 113.

(4) *Ibidem*, tome III, pages 1, et 127.

morale; il parle des devoirs, comme il les pratique lui-même, et ses portraits de la vertu sont les images de son ame et les miroirs de sa conduite.

L'ouvrage le plus étendu que renferment les œuvres du duc de Nivernois, est aussi la production la plus considérable qui existe dans notre langue, en vers de dix syllabes : ce sont les trente chants du poëme de Richardet, originairement composés en italien vers l'an 1716 par le prélat Fortiguerra, ami du pape Clément XII. Ce singulier poëme, improvisé en quelque sorte par suite d'un défi au sujet du Berni et de l'Arioste, a été abrégé et mis en douze chants par un autre rimeur français. M. de Nivernois s'est attaché au texte, et l'a rendu avec un abandon et une aisance qui peuvent sembler trop faciles, mais qui donnent pourtant à cette version négligée et même diffuse l'air d'un ouvrage original (1).

On sait qu'en Italie les auteurs des poëmes dans le genre de l'Arioste contractent d'une part l'obligation d'être excessivement variés, mais qu'ils ont en revanche la permission d'être un

(1) Richardet, poëme italien de Carteromaco, traduit en vers français. (OEuvres de Mancini-Nivernois, tomes VII et VIII).

peu lestes. Dès son début Fortiguerra prévient ce qu'on pourrait lui dire des écarts de sa muse, et il fait pressentir la bigarrure de son genre en même temps qu'il donne l'idée de son sujet : *Ce n'est point un travers*, dit-il;

N'imputez point cette allure à folie;
Vous savez bien que dame poésie,
Ailes au dos, voltige par les airs.
En un clin-d'œil sur mille objets divers
Elle s'élance, et par cette merveille
Charme à la fois et l'esprit et l'oreille.
La voyez-vous au milieu des combats
Teinte de sang s'acharner au carnage?
Un seul instant ramene la volage
Aux doux plaisirs, aux amoureux ébats;
Puis elle vole à l'enceinte sacrée
Des saints autels, et sur des tons dévots
Vous entretient d'édifiants propos;
Puis dirigeant son essor vers les flots,
Elle y rencontre Ariane éplorée,
Et vous attache au récit de ses maux.
Mais je l'entends fredonner en sourdine,
Et je lui vois la guitare à la main;
N'approchez pas! vous la verriez soudain
Se colorer de pudeur enfantine;
Un peu de honte est promptement passé,
Ce n'est plus rien quand on a commencé.
Elle commence; avançons auprès d'elle,
Et, s'il vous plaît, marchons à pas de loup
Pour ménager la pudeur de la belle.

Je veux chanter une guerre cruelle,
Que je lisais un jour je ne sais où,
Et je ne sais si le conte est fidèle;
Mais je sais bien que j'en fus presque fou,
Tant j'avais peur de ces grandes batailles
De bons Français assiégés dans Paris
Par un ramas de cent mille canailles,
Méchantes gens des plus lointains pays.
Le grave auteur de ces belles histoires
Avait pour nom messire Garbolin:
Sur les lieux même il faisait ses mémoires, etc.

Les exordes de plusieurs chants sont extrêmement agréables; ce sont des traits philosophiques présentés d'un ton familier, et qui se rattachent toujours d'une maniere heureuse à la suite des aventures qui font le sujet du poëme. L'exorde du septieme chant est un beau lieu commun contre le fléau de la guerre. On doit remarquer la fraîcheur du tableau par lequel commence le dixieme chant: le sujet est le contraste, peint si souvent par les poëtes, entre la paix des champs et les orages des cités.

Dans le cours de l'ouvrage, l'auteur italien se livre à son imagination sans aucune espece de frein: il a souvent besoin de précautions oratoires pour colorer l'invraisemblance et la folie de ses récits; mais quand il sort du merveil-

leux pour chercher les réalités, il en trouve de très caustiques: il s'est sur-tout évertué à peindre les débordements, l'ignorance et l'hypocrisie des moines de son siecle. Le froc ne fut jamais plus cruellement diffamé qu'il ne l'est dans tout cet ouvrage de monsignor Fortiguerra : mais ce n'est pas sur ces peintures que je me plais à m'arrêter, et ce ne sont pas celles qui ont été les mieux saisies par la traduction française; où celle-ci triomphe, c'est dans les morceaux gracieux dont ce poëme abonde. L'héroïne de Richardet est une certaine Despine que Richardet prenait d'abord pour un roi sarrasin. Un soldat vient lui certifier que c'est la princesse des Caffres, et voici comme il la dépeint:

Son teint paîtri de pourpre et de jasmin
A tout l'éclat de la nouvelle rose;
Sa levre mince est un trait de carmin
Qui sur sa bouche avec grace repose.
Ses sourcils noirs ont le luisant du jais;
Son joli nez, de forme réguliere,
Sied à sa levre, et fait valoir ses traits:
Ses yeux brillants répandent la lumiere;
Charbons éteints sont d'un noir moins parfait
Que leur prunelle; et la neige ou le lait
Cedent au blanc qui lui sert de bordure.
Ainsi se font l'un par l'autre valoir

Dans ses beaux yeux et le blanc et le noir.
Ses beaux cheveux ombragent sa ceinture,
Élégamment entre eux symétrisés,
Et par Vénus et les Graces frisés.
Son cou, plus blanc que la plus blanche hermine,
Porte un collier où par l'arrangement
De maints rubis, on lit: *Belle Despine!*
Un tissu d'or brodé superbement
Pate, embellit sa taille haute et fiere.
Ses pas sont courts, sa démarche est légere,
On la prendrait pour un jeune palmier
Dont les zéphyrs meuvent la cime altiere;
Mais le zéphyr qui lui sert de voilier,
C'est celui-là que font mouvoir les graces,
Qui sans faillir suivent par-tout ses traces.
On voit alors son beau sein s'agiter
Sous le ruban qui cherche à l'arrêter;
Mais s'arme-t-elle? Et de son beau visage
Les traits charmants sont-ils sous le cimier?
Ce n'est plus elle; on ne voit qu'un guerrier
Ne respirant que combats et carnage.

Il faut lire aussi l'épisode des grouppes de syrenes qui apparaissent à Roland et à Renaud de Montauban dans l'isle des Follets. Ces héros avaient, sans succès, combattu une foule de monstres infernaux:

Le bon Roland pleurant à chaudes larmes,
Demande à Dieu la fin de tant d'alarmes:
Et tout-à-coup la nature renait,

Le ciel s'épure, et l'enfer disparaît.
Le meilleur fut parmi tant de merveilles,
Que les héros se virent accueillis
Par un essaim de beautés sans pareilles,
Qui, sept à sept, se tenant par la main,
Venaient dansant, folâtraient toutes nues;
Elles portaient flaçons remplis de vin,
Pour la plupart ou d'ivresse éperdues,
Ou de folie; et l'une en souriant
Vient en ces mots s'adresser à Roland:
Seigneur, la vie est une pélerine
Qui va, qui vient, et sans cesse chemine;
C'est un éclair que l'on n'arrête pas.
Bien fou celui qui l'expose aux combats,
Ou qui la passe à chercher la doctrine!
Qui sert Bacchus ou Vénus tour-à-tour,
Qui suit gaiement les enseignes d'amour,
Celui-là seul est l'heureux et le sage.
N'attendez pas l'heure qui doit laisser
Sous un tombeau vos cendres se placer;
Abandonnez ces armes dont l'usage
N'est bon à rien. Les héros, leurs exploits
Et leur renom, tout périt à la fois.
Venez jouir. Le plaisir a des ailes:
Dépouillez-vous, hâtez-vous à sa voix.
Il vous attend au milieu de nos belles.
Pendant ceci; déja l'une d'entre elles
Pressait Renaud, le tenant par la main.
L'enfer triomphe, et chaque paladin
Court en aveugle après ces demoiselles, etc.

On peut trouver bien des défauts dans cette

version du poëme de Richardet; il y a trop de négligences, et l'auteur s'est trop asservi à suivre les caprices de son original; mais ce qui doit surprendre, c'est que cette traduction, comprenant trente mille vers, a été vraiment faite au courant de la plume et d'un seul jet, pour ainsi dire, dans cette caserne des Carmes, où fut enfermé si long-temps le duc de Nivernois, en 1793. Accablé de souffrances et de privations, dépouillé de ses biens, outragé par Chaumette à la tribune de Paris, menacé de perdre la vie, il savait se distraire en traduisant Fortiguerra; un chant de Richardet occupait agréablement dix ou douze journées de sa captivité.

Si jamais un ouvrage sollicita quelque indulgence, et fut certain de l'obtenir, ce doit être un poëme si riant et si gai, composé cependant sous des auspices si funestes, et dans une crise si affreuse. Horace dit qu'on peut excuser des fautes légeres dans un poëme qui d'ailleurs a des beautés brillantes; mais Horace, juge sévere, aurait souri, je pense, à un badinage pareil, conçu dans les angoisses de la captivité, et dans les plus vives secousses de la plus formidable des révolutions.

Le duc de Nivernois ne pouvait sans doute

approuver de pareils changements faits avec tant de violence par de malheureux insensés qui semblaient rendre exprès la liberté funeste, afin de la rendre odieuse : inexcusables à jamais d'avoir abusé à ce point du plus beau mouvement qui ait pu enthousiasmer une nation généreuse! Mais loin de faire le procès à cette cause d'un grand peuple, et de saisir, comme tant d'autres, le prétexte de ses excès pour calomnier ses principes, le duc de Nivernois donnait un grand et rare exemple; il se résignait devant elle, savait perdre tranquillement cent mille écus de rente, et descendait, sans murmurer, d'un des rangs les plus élevés qui fussent alors dans l'état. Que tous ceux qui m'écoutent se mettent à sa place, et que leur conscience réponde avec franchise ! Une philosophie réduite à cette épreuve, et qui en sort aussi paisible, annonce-t-elle une ame d'une trempe commune ? Certes il fallait que la sienne trouvât en elle-même de prodigieuses ressources pour ne pas succomber, à l'âge de quatre-vingts ans, sous le poids des ruines qui l'écrasaient, sans l'ébranler. (*Impavidum ferient.* HORAT.)

Lorsque le duc de Nivernois sortit de sa prison, et qu'il rentra dans son hôtel où il man-

quait de tout, il ne tira d'autre vengeance de cette persécution que de faire quelques couplets sans fiel, et même fort aimables; ces couplets sont du mois de janvier 1797; on l'appelait alors citoyen Mancini, et il y fait allusion en empruntant l'air de Tarare, *Ahi! povero Calpigi!*

Il en a fait de plus touchants sur un pareil sujet; mais ce n'était plus de lui qu'il s'agissait alors; il voulait célébrer le sage abbé Barthelemy. Sa romance est intitulée: *Anacharsis en prison.* (1)

Je n'ai pas déguisé que je croyais sa prose beaucoup meilleure que ses vers, sur-tout que ses grands vers; car ses chansons et ses romances, toutes ses pieces fugitives, sont généralement d'un goût pur, et d'un très bon ton; on en jugera mieux par quelques divertissements que j'ai pu recueillir, et qui composeront, dans ses œuvres posthumes, son théâtre de société. C'est là qu'on le verra dans son intérieur, jouant avec sa muse, et l'associant une fois à celle d'un de ses confreres que nous avons le bonheur de posséder encore. Il s'agissait de

(1) Voyez les couplets et la romance, dans les pieces inédites et les remarques placées à la suite de cet éloge.

célébrer la fête du prince Henri de Prusse, qui était venu à Paris en 1788. Cette fête fut remarquable d'abord par le grand prince qui en était l'objet, et ensuite par l'union des deux muses charmantes qui firent ce jour les honneurs du Parnasse français. On dut aimer à voir ensemble, dans une telle occasion, le duc de Nivernois, et le chevalier de Boufflers.

On n'aime pas moins à relire les vers que M. de Bouflers adressait dans le même temps au duc de Nivernois, en lui envoyant des moutons destinés à parquer dans une piece de gazon de son parc de Saint-Ouën :

Petits moutons, votre fortune est faite;
Pour vous ce pré vaut le sacré vallon :
N'enviez pas l'heureux troupeau d'Admete,
Car vous paissez sous les yeux d'Apollon.

Le duc de Nivernois a regretté de ne pouvoir mettre dans sa collection, en 1796, ses discours à l'académie française. Cependant il n'a pu s'empêcher de témoigner dans sa préface son ancien respect pour cette illustre compagnie, à laquelle il était attaché depuis un demi-siecle et plus, et dont il est mort le doyen (1).

(1) OEuvres de Mancini-Nivernois, tome 1, préface.

Nous pouvons aujourd'hui réparer cette omission qui avait affligé l'auteur, et nous redonnerons, à la suite de son éloge, ses discours vraiment éloquents prononcés à l'académie, et ses savants mémoires, composés autrefois pour celle des inscriptions (1). Ce sont de vrais modeles du style académique, pris dans le pur sens de ce mot, qui ne ressemble point à ce que Gresset a nommé *l'académique enluminure*, et qui tient beaucoup plus à cette diction fleurie, à cette raison élégante, ou, comme a bien mieux dit J. B. Rousseau, cette *raison assaisonnée* qui formait chez les anciens le mérite du style attique. Tel est le caractere de ses différentes réponses aux récipiendaires dans notre académie française. Il varie à propos son ton pour chacun d'eux; il leur parle à tous dans leur langue; sans flatterie et sans apprêt, il montre tour-à-tour, et sous des couleurs ressemblantes, l'avocat général fameux, en recevant M. Séguier; l'avocat et l'homme de bien, en parlant à M. Target; l'orateur de la chaire et le panégyriste de S. Vincent de Paule, en recevant ici pour la premiere fois M. l'abbé Maury; les journalistes éclairés, honnêtes et utiles, en parlant de l'abbé

(1) OEuvres posthumes, seconde partie.

Arnaud et de M. Suard; et plusieurs autres genres de mérites académiques, en louant successivement, (après les fameux personnages ou du cardinal de Fleury, ou du maréchal de Belle-Isle), les Massillon, les Fontenelle, les Sallier, les Batteux, les Giry, les Coëtlosquet, les Trublet, les Séguy, les Duresnel, les Pompignan, les Condorcet, et les Voltaire. Ce fut dans la même séance qu'il sut rendre justice à l'auteur de Didon, et qu'il rendit hommage à l'auteur de la Henriade. Enfin, en 1795, il a paru se ranimer pour célébrer les mœurs, l'esprit, et les ouvrages de son ami Barthelemy. Ainsi donc sa mémoire est liée à l'histoire de la littérature et de l'académie dans tout le dix-huitieme siecle; le peintre s'est associé à la gloire de ses modeles, et son image aura sa place dans cette galerie des hommes de lettres français, dont il a légué la peinture à la postérité.

Mais quand j'acheve son éloge, j'entends la voix de la critique; elle dit qu'il a trop multiplié ses fables, et qu'en général son recueil en aurait mieux valu, s'il l'avait un peu plus restreint. Ce reproche s'adresse à tous les grands recueils; on n'en connaît aucun dans lequel un goût épuré ne voulût des retranchements. Mais en

supposant que les œuvres du duc de Nivernois pourraient être élaguées avec quelque avantage, soyons justes du moins pour la partie considérable de la collection qui échapperait au creuset de la plus rigide censure. Considérons que ses ouvrages ont été publiés dans une époque inopportune. Il y a pour les livres un moment d'à-propos, et pour les écrivains un point de vue de perspective. Si c'était un seigneur de la cour de Louis XIV qui eût laissé tous les ouvrages du duc de Nivernois, vue de si loin, convenons-en, sa renommée serait beaucoup plus imposante; loin de vouloir lui rien ôter, la critique elle-même le verrait sur la même ligne que les grands hommes du grand siècle. Mais il est venu tard; il est trop près de nous; on n'a pas encore eu le temps de le mettre à sa place. En fait de réputations, les sentences contemporaines se rendent à la hâte et en première instance. L'appel en est de droit, et les derniers arrêts sont de la compétence de la seule postérité. C'est toujours, à quelques égards, le cas de la cause fameuse qui fut renvoyée à cent ans par l'aréopage d'Athènes.

Dans l'enceinte où je parle sont réunis les hommes qui composent, pour les sciences, les lettres et les arts, l'aréopage de la France. C'est

à eux de fixer l'opinion publique, et de transmettre avec honneur aux siecles à venir le nom d'un homme aussi illustre: citoyen vertueux, habile négociateur, homme d'état profond, courtisan sans intrigue, philosophe modeste et littérateur pur, qui a su allier dans le cours d'une longue vie, ce qu'il y a de mieux dans la société humaine: la pratique des bonnes mœurs, et la culture des beaux arts.

O si dans l'Elysée qu'habitent les ombres célebres, celle du duc de Nivernois pouvait être sensible aux accents de ma faible voix! j'oserais peut-être lui dire:

Consolez-vous, mânes chéris! quand vous avez quitté la vie, hélas! vos yeux ne voyaient pas encore bien distinctement cette France que vous aimiez hors du chaos affreux où elle avait été plongée par ses dissentions civiles. Vos yeux, en s'éteignant, cherchaient votre famille, et ne la voyaient plus. Vous regrettiez aussi l'académie française qui ne subsistait plus. Eh bien! si vos regards s'arrêtent sur la terre, jouissez du spectacle heureux que Paris présente aujourd'hui! Les quatre Académies dont la réunion compose l'Institut de France, sont assemblées en ce moment pour honorer votre mémoire; le public applaudit au

tribut que l'on vous décerne. Votre digne fille et sa fille, et vos petits enfants sont présents à cette séance, hormis ce jeune Mortemar, que son devoir attache aux drapeaux de la grande armée (1).

Et cette fête littéraire succède et se marie à des fêtes nationales, d'un caractere plus auguste, par lesquelles la France se réjouit d'avoir donné la paix au monde, sous l'influence d'un génie que le ciel fit exprès pour elle, et qui replace cet empire plus haut que Charlemagne ne l'avait jadis élevé. De votre temps la Sprée avait humilié la Seine; mais cet opprobre est effacé. La pyramide de Rosbach vient décorer Paris, et l'épée de Frédéric II est déposée aux Invalides. De votre temps aussi, Londres se croyait, comme Tyr, séparée du reste du monde; mais si elle persiste à refuser la paix, Londres aura le sort de Tyr: désormais réunies, la Seine et la Newa sauront bien forcer la Tamise a laisser la mer libre et le continent en repos. De votre temps enfin, l'œil cherchait Paris dans Paris. Ce n'était plus, hélas! la premiere des villes; c'était l'antre de la dis-

(1) Casimir-Louis Victurnien de Rochechouart Mortemar, sous-lieutenant au premier régiment de dragons, arriere-petit-fils du duc de Nivernois.

corde ; ses fêtes étaient des supplices, et ses monumens des ruines. Aujourd'hui, le Louvre s'acheve; tout Paris est digne du Louvre. De tout côté, l'œil y rencontre les trophées de la gloire, les créations du génie, les pompes de la paix ; et cette grande capitale du plus grand des Empires, devient la reine des cités et la merveille de l'Europe.

Aimable et sage Nivernois ! tout ce que vous avez chéri, tout ce que vous crûtes perdu, tout se réunit à la fois pour expier l'outrage fait à vos derniers jours, et pour venger votre mémoire ; recevez les hommages de votre académie; que votre famille du moins les recueille pour vous, et que l'image des triomphes et des prospérités de l'empire français pénétrant jusqu'à vous dans l'asile éternel des ombres vertueuses, ajoute, s'il se peut, à la félicité dont a mérité de jouir le citoyen recommandable qui, pendant soixante ans, travailla comme vous, sans ambition et sans faste, pour la gloire des lettres et pour le bien de sa patrie !

FIN DE L'ÉLOGE DU DUC DE NIVERNOIS.

PIECES INEDITES

DU DUC DE NIVERNOIS,

ET REMARQUES

RELATIVES A SON ÉLOGE.

PIÈCES INÉDITES

DU DUC DE NIVERNOIS,

ET REMARQUES

RELATIVES A SON ÉLOGE

AVERTISSEMENT.

Quelques détails intéressants ne pouvaient se classer dans l'Éloge qu'on vient de lire. On les a recueillis, et l'on a cru devoir y joindre, comme pieces justificatives de cet Éloge académique, des morceaux inédits, soit en vers, soit en prose, du duc de Nivernois, et de plusieurs de ses amis.

On y trouvera une lettre du président de Montesquieu, une du comte de Tressan, et plusieurs de Mirabeau pere, etc.

REMARQUES

SUR

LA MAISON DE MANCINI,

ET LES AUTEURS DU DUC DE NIVERNOIS.

La maison de Mancini, dont M. de Nivernois est le dernier rejeton, jouissait à Rome, dès l'an 1300, de l'état et des prérogatives de la haute noblesse; ses membres étaient qualifiés *viri nobiles patricii* (1), cette jouissance n'a

(1) *Nobilis* est le véritable et seul titre de distinction reçu à Rome et dans toute l'Italie; c'est le seul que les souverains de cette grande contrée aient admis. Les papes et le sacré college n'en donnent point d'autres aux princes romains, aux ducs, pairs, ou princes, et en général à ceux qui sont en pareil rang dans les autres royaumes.

La qualification de patrice romain était celle que les empereurs donnaient aux grands de l'état, dans le nombre desquels ils choisissaient les gouverneurs de provinces; cette dignité était par son éminence au-dessus de toutes les autres, ainsi on ne doit pas douter qu'en Italie les familles dont les membres étaient qualifiés depuis plus de quatre siecles *nobiles patricii*, ne fussent réellement revêtus, et en possession de la qualité de nobles, et de nobles de race.

pas été interrompue un seul instant pendant le cours de plus de cinq siecles.

Ils portaient pour armoiries *d'azur à deux poissons d'argent posés en pal*, que l'on voit encore gravées sur la tombe de Pierre Mancini de Lucii, et de sa femme, inhumés en une chapelle, qui leur appartenait, en l'église Saint-Thomas des-Saints-Apôtres, et qui leur est encore conservée.

Pierre eut un fils, *Laurent*, vivant à Rome en 1414, qualifié *illustre seigneur*, et à qui Alphonse, roi d'Aragon, en le faisant chevalier, donna pour devise : *Mancini Lucii stirps, claris enim lucebat alumnis.*

Laurent eut pour fils Julien Mancini, qui jouissait de la chapelle de Saint-Thomas, en avait le patronage, et portait les mêmes armes que son pere.

Il fut marié à Jacqueline, de famille noble, dont est sorti Alexandre, qui suit, et deux filles, mariées à des nobles.

Alexandre, qui épousa Ambrosine de Fabii, devint pere d'une nombreuse famille; il eut six fils et quatre filles.

Les filles furent alliées aux maisons nobles, *Dorsini, Buffalini, Caffarelli, Attaventi.*

Des six fils, il n'y eut que Jacques, qui suit, qui laissa de la postérité.

Il avait épousé Hiéronyme Capranica, de laquelle il eut Julien Mancini, dont on trouve l'épitaphe et les armoiries dans une chapelle établie en l'église d'*Ara Cœli*.

De ce mariage il n'est sorti qu'un fils, Laurent Mancini, onzieme du nom de Laurent, dont la postérité suit, et une fille, mariée à Jean-Baptiste Buffalini, l'une des premieres maisons de Rome.

Laurent épousa Olimpe de Massinni, d'origine noble et illustre; d'eux sont sortis six fils : *Paul*, aîné, qui suit, et six filles, alliées par mariage aux maisons de *Cardelli*, *Silveti*, *Sevaroli*, *Camaiani*, nobles et illustres dans l'état Romain.

Paul, qualifié dans les titres rapportés, *très illustre seigneur*, qui épousa *Victoire Capoccia*, fille de Vincent Capocii, *patrice* romain. Paul, après avoir servi dans la guerre de Ferrare, et étant veuf, se livra à l'étude des lettres et aux recherches les plus importantes pour les sciences, se proposant de rappeler dans ces belles contrées le goût de la haute littérature, dont elles avaient été, pendant plusieurs siecles,

le berceau et le foyer. Son projet principal était de rassembler les ouvrages célebres qui ont fait pendant plusieurs siecles la gloire et les délices d'Athènes et de Rome, et que le temps et les désordres des guerres avaient dispersés.

Paul Mancini fut le premier instituteur de l'académie des Humoristes à Rome, dont les assemblées se tenaient dans sa maison, et s'y sont long-temps tenues après sa mort (1).

C'était en 1630, au même temps où cet établissement mémorable se formait en Italie, que les Conrard, Chapelain, Gombaut, des Marais, Bois-Robert, jetaient, sous les auspices du cardinal de Richelieu, les fondements de l'académie française.

Ce rapprochement important n'a pas été observé en 1743. Il aurait été plus que suffisant pour justifier l'admission de M. de Nivernois, indépendamment de sa capacité personnelle, au nombre des académiciens, et il n'en a pas fallu davantage pour que cette illustre assemblée appelât dans son sein, en 1721, M. le duc de Richelieu; c'était un motif de plus

(1) Le nom d'Humoristes vient de ce que les Italiens appellent *bell'umori*, ceux que les Français désignent par le nom de beaux esprits.

pour rendre hommage au mérite de M. de Nivernois. On devait le placer au nombre des protecteurs des sciences et des lettres, le mettre à cet égard sur la même ligne et le regarder comme ayant droit aux mêmes honneurs dont les successeurs du cardinal de Richelieu jouissaient dans la république des lettres.

Paul Mancini fut pere de Michel-Laurent et de François Mancini. Ce dernier fut créé, le 5 août 1660, cardinal, à la nomination de France, et testa, le 15 juin 1672, en faveur de Philippe-Julien Mancini, son neveu.

Michel-Laurent, qualifié, dans les actes rapportés, baron romain, et très illustre seigneur, épousa à Rome, en 1634, Hiéronyme Mazarini, fille puinée de Pierre Mazarini et d'Hortensia Buffalini, et sœur de Jules Mazarini, ministre de France, sous les regnes de Louis XIII et Louis XIV.

De ce mariage est né Philippe Julien, qui suit, et cinq filles.

Les filles ont été alliées :

La premiere, Laure Victoire, à Louis, duc de Vendôme et de Mercœur, pair de France.

La deuxieme, Olimpie, à Eugene-Maurice de Savoie, comte de Soissons.

La troisieme, Marie Mancini, à Laurent

Colonne, grand d'Espagne, connétable du royaume de Naples.

La quatrieme, dite la belle Hortense, qui fut, au moment d'être femme de Louis XIV, à Armand-Charles Laporte de la Meilleraye, duc de Rethelois, grand-maître de l'artillerie de France.

La cinquieme, Marie-Anne Mancini, à Godefroy, duc de Bouillon, d'Albret, grand chambellan de France, prince de Sedan, etc.

Philippe Julien, né à Rome, le 26 mai 1641, porta le manteau du roi au sacre de Louis XIV, en 1654; il fut capitaine-lieutenant des mousquetaires de la garde de sa majesté, lieutenant-général de la province de Nivernois, la Rochelle, et pays d'Aunis.

Le cardinal, ayant acheté, en 1660, les grands domaines de Nevers et de Donzy, que les ducs de Gonzagues et de Cleves avaient tenus en pairie, et qui furent saisis par leurs créanciers, obtint de nouvelles lettres de pairie pour lui et ses successeurs; mais qui ne furent pas enregistrées aussitôt parcequ'il mourut dans l'intervalle. Il avait fait un testament, par lequel il institue Philippe Julien, son neveu, son héritier dans les duchés de Nevers et de Donzy, et autres, situés en France

et en Italie, à condition que lui et ses successeurs prendraient le nom et les armes de Mazarin, qui sont d'azur, à la hache d'armes d'argent, dans un faisceau d'armes d'or, lié d'argent, posé en pal, et une face de gueules sur le tout, chargée de trois étoiles d'or, et les joindraient à celles de Mancini.

Philippe Julien reçut, en 1661, le collier de l'ordre du S.-Esprit, après avoir représenté à MM. de Mortemart et d'Aubeterre, commissaires de l'ordre, tous les titres de filiation et de noblesse que l'on vient de rapporter.

Il fut en grande estime et crédit à la cour de Louis XIV, pourvu de toutes les qualités essentielles qui distinguaient dans ce temps tous les hommes de son rang, il joignait à des mœurs douces et pures, qui le faisaient aimer, le goût des lettres que lui avait sans doute transmis son aïeul Paul Mancini. On a dit à l'académie, en 1743, que les vers coulants et naturels qui sortaient de sa plume, faisaient, dans ce temps les délices de la cour. Eh! quoi donc, ajoutait M. l'archevêque de Sens, dans sa réponse au discours de réception de M. de Nivernois, qui nous a transmis ce fait : « L'esprit « poétique entre-t-il dans les successions, et « les enfants héritent-ils de cet art gracieux

« comme ils héritent des terres et des titres « d'honneur de leurs ancêtres? »

Il épousa, le 15 décembre 1670, Gabrielle de Damas, fille de Claude de Damas, comte de Thiange, et de Gabrielle de Rochechouart Mortemart; de cette union sont issus deux enfants:

1° Philippe-Jules-François Mancini Mazarini, duc de Nevers et de Donzy, qui suit.

2° Jacques-Hippolite, marquis de Mancini, marié à Anne-Louise de Noailles, fille du duc de Noailles, maréchal de France.

3° Deux filles, qui ont épousé, l'une, le prince de Chimai, grand d'Espagne, chevalier de la Toison-d'Or; la deuxieme, M. le duc d'Estrées, pair et maréchal de France. Philippe Julien, avant de marier son fils, et afin d'achever son éducation, le conduisit en Italie, qui lui offrait mille objets d'instruction; il le présenta, à Rome, à sa famille, afin d'établir entre ses parents et lui des rapports d'honnêteté, et d'amitié, qui sont pour les branches, quoique séparées du tronc, toujours honorables et utiles.

Philippe-Jules François a eu pour femme Marie-Anne Spinola, fille aînée et héritiere de Jean-Baptiste Spinola, prince de Vergagne et

du S. Empire, grand d'Espagne de la premiere classe, etc.

De ce mariage est né, en 1716, Louis-Jules Barbon Mancini Mazarini, qui, au décès de sa mere, devint grand d'Espagne. C'est notre duc de Nivernois. Son nom de baptême, Barbon, lui fut donné par son parrain, Barbon Morosini, ambassadeur de Venise en France. Il n'avait pas quinze ans lorsqu'il fut marié avec Héléne-Angélique-Françoise Philippeaux de Pontchar-chartrain, qu'il a célébrée dans ses vers, sous le nom de Délie.

La généalogie de la maison Mancini se trouve dans l'*histoire des grands Officiers de la Couronne*, 3e édition, tome 3, page 462.

N. B. Ces détails historiques sur la maison Mancini nous ont été communiqués par M. Perrin, ancien avocat aux conseils du roi, qui a eu, dans le temps, toute la confiance du duc de Nivernois; et qui a mis beaucoup de zele à nous procurer les détails et les renseignements dont nous avions besoin pour faire son éloge.

ÉPITRE

Du duc de Nevers (Philippe Julien), à l'abbé Bourdelot (1).

Quoi! mes vers, Bourdelot, sans grace et sans beautés,
Vivent dans ta mémoire, et sont par toi cités!
Quoi! du fond de l'oubli tirant leur destinée,
Tu redonnes le jour à ma muse étonnée!
Qui te prête la main? Quel Dieu te fait agir,
Et t'inspire mes vers pour me faire rougir?
Moi, qui sur le Parnasse, apprenti téméraire,
Ai fait parler ma muse une langue étrangere,
Et qui n'ai, dans mes vers échappés au hasard,
Que l'audace pour regle, et le bon sens pour art;
Pour orner le Français de nouvelles parures,
Je hasarde en mes vers d'insolentes figures,
Qui, par le choix des mots et l'adresse du tour,
Eblouissent l'esprit de l'éclat d'un faux jour.
Que ne puis-je à présent, dans l'ardeur qui m'anime,
Donner de la Fayette (2) au travers du sublime;
Ou puisant dans Méré (3) tous les charmes divers,
Des plus beaux agréments façonner tous mes vers!

(1) Médecin de Cristine, reine de Suede, et ensuite du prince de Condé. Il mourut en 1684.

(2) Madame de la Fayette.

(3) Le chevalier de Méré.

Alors je donnerois, par des traits mémorables,
A la postérité des talents admirables.
L'éclat de ton esprit seroit un sûr garant
Pour dessiller les yeux du vulgaire ignorant.
Toi qu'on a remarqué, dans le siecle où nous sommes,
Par tant de beaux endroits, homme au-dessus des hommes,
Qui des travers du monde évitant le poison,
Te sait faire à toi-même un Dieu de la raison !
Tu ris de la fortune et des tours de sa roue,
Quand du sort de nos jours l'inconstante se joue;
Tu sais qu'on n'a du ciel des regards caressants,
Que pour en ressentir des regrets plus cuisants.
Les astres trop cruels dans leur course changeante,
Nous font voir du bonheur l'incertitude errante:
On voit dans l'univers tant d'abus établis,
Se fonder en coutume au lieu d'être abolis:
Le sang des grands seigneurs mêlé dans la roture,
Faire en naissant changer au bourgeois de nature;
Rome a vu radoter au trône des Césars;
L'église, dans les mains d'imbécilles vieillards,
Donner à des neveux le saint-siege au pillage,
Et de ses fiefs sacrés démembrer l'apanage.
Mais louons d'Innocent (1) la sainte austérité;
Que l'église est superbe en son humilité !
Il ôte à l'univers l'effroyable scandale,
L'hidre du népotisme à Rome si fatale:
Il veut du jansénisme étouffer le poison,
Et les saintes erreurs qui troublent la raison.
Admirons ses vertus, dans le temps que le monde

(1) Innocent XI.

En vices éclatants plus que jamais abonde.
Un ministre fameux (1) pour soutenir son nom,
Va pour neveu postiche adopter un Orgon (2),
Qui de ses grands trésors, pieuse frénésie!
Des Tartuffes du temps nourrit l'hypocrisie;
Et craignant plus le ciel qu'il n'a le ciel pour but,
Va l'argent à la main trafiquer son salut.
S'il recevait d'en haut des notions plus claires,
Il irait à la trape imiter les Macaires:
Car dans le monde on fait des efforts impuissants
Pour détacher l'esprit du commerce des sens.
C'est trop, n'en parlons plus; entrons en diligence
Dans le pompeux néant de la grandeur immense.
Qu'on ait vu de nos jours, appuyé par les lois,
Un Cromwel déranger un long ordre de rois;
Qu'une reine ait pu faire, exempte de tous crimes,
De deux freres vivants, deux maris légitimes (3):
Une autre, par son fils, voit signer aujourd'hui
L'arrêt dénaturé qui l'éloigne de lui (4).
De quel œil de Caton ta divine prudence,
Des caprices du sort perce l'extravagance!
Défiant ton pouvoir, tu ris de son courroux;
Et tu mets les mortels à l'abri de ses coups.
La nature à tes yeux se montre toute nue,
T'apprend de ses secrets la science inconnue,
Découvre à ton esprit les énigmes divins,

(1) Le cardinal de Mazarin.

(2) Le duc de la Meilleraye.

(3) Marie-Elisabeth-Françoise de Savoie, fille du duc de Nemours, reine de Portugal.

(4) La reine-mere d'Espagne.

Et sait faire, à ton art, obéir les destins.
Ta main sait renouer d'une vie ébranlée,
Dans les doigts de Clothon la trame défilée;
Et de l'ame aux abois ranimant les ressorts,
Des bords de l'Achéron tu rappelles les morts.
Ton esprit, ton bon goût, ta science profonde,
Triomphent des erreurs qui regnent dans le monde.
Dans tes écrits on voit tous les traits pénétrants,
Que ta main sait porter sur les vices du temps:
Chacun craint que ta plume, en critique fertile,
Ne répande sur lui son éloquente bile;
Pour moi qui ris du sort que mes vers trouveront,
Je baiserai les mains qui les déchireront.
Aussi bien dans le monde, hors deux auteurs célebres,
Le reste est englouti dans l'honneur des ténebres.
Ces illustres du temps, Racine et Despréaux,
Sont du mont Hélicon les fermiers généraux;
Pour mettre des impôts sur l'onde d'Hippocrene,
Phœbus leur donne à bail son liquide domaine:
Tout passe par leurs mains; les précieux trésors
Ne coulent que pour eux des castalides bords.
On a vu dans leurs vers leur extrême richesse;
Leurs plumes dégorgeraient des liqueurs du Permesse:
A présent de la rime abandonnant les lois,
Ils veulent que Phœbus reprenne tous ses droits;
Et sortant tout d'un coup de l'ordre poétique,
Ils entrent étrangers dans le monde historique.
Louis, par ses hauts faits, qu'ils sont prêts à traiter,
Eblouit tout le monde à force d'éclater.
Qui peindra les beaux traits de sa gloire immortelle?
Le pinceau tremblerait entre les mains d'Apelle.

Quel bonheur d'être né sous les lois de Louis !
Admirons, Bourdelot, ses exploits inouis,
Que nous pouvons tous voir, que nous pouvons écrire,
Et plaignons l'avenir qui ne peut que les lire.

ODE DE PIRON (1)

AU DUC DE NIVERNOIS,

A SON DÉPART POUR L'ARMÉE D'ITALIE, EN 1734.

Devant Jupiter et sa bande,
L'autre nuit, je me prosternais ;
M'écriant : Je vous recommande
Monsieur le duc de Nivernois !

(1) Piron était, dans ce temps-là, le poëte de la famille ; il avait adressé au duc de Nevers, pere du duc de Nivernois, une épître assez longue, intitulée *la Goutte*, où il l'apostrophe en ces termes :

O duc, des ducs de nos jours,
Le noble et galant modele,
Hôte aimable, ami fidele
De Bacchus et des Amours,
Nevers, à vous j'en appelle, etc.

Œuvres complètes d'Alexis Piron, tome VI, Pages 33—40.

Mars ne cherchant que bosse et plaie
L'entraine dans un pays chaud!
Où souvent la gloire se paie
Tant soit peu plus qu'elle ne vaut;

Où tandis qu'un guerrier moissonne
De son côté quelque laurier,
Du sien, la mort qui nous talonne,
Moissonne souvent le guerrier.

Celui-ci brûle d'y paraître
En héros des plus résolus:
Mais plus on a l'honneur de l'être,
Plus on risque de n'être plus.

Eh bien! qu'il parte; qu'il acquierre
Un nom si grand, qu'il lui plaira,
Pourvu que sa personne entiere
Revienne avec ce beau nom-là.

Que lui sert ta faveur insigne,
Dieu du Pinde et des saints ruisseaux?
Qu'était-il besoin, comme un cygne,
Qu'il se panadât sur tes eaux?

N'avait-il pas assez de charmes,
Sans ceux que tu fais tant valoir?
Mais des jours purs, et sans alarmes,
Jamais en peut-il trop avoir?

Du moins, durcis-lui l'épiderme,

Comme à l'éleve de Phénix!
En le plongeant d'une main ferme,
Trois ou quatre fois dans le Styx.

Vains regrets, et plainte inutile!
Mais, hélas! s'il a le malheur
De n'avoir pas la peau d'Achille,
Il en a du moins la valeur.

Mettez-le sous vos coulevrines,
Jupiter, Minerve, et Junon,
Et vous aussi de qui les mines
Font plus d'effet que le canon!

Vous, qui du monde entier chérie,
Pour époux avez ici-bas,
Le démon de l'artillerie,
Pour amant le dieu des combats;

Vous, pour qui, tour-à-tour, s'enflamme
Le militaire avec l'abbé:
Vous qui du duc partagez l'ame
Avec votre cher Sigisbé;

Vous, dont le manege et l'adresse
Surent à Pâris excroquer
Une pomme, que la duchesse
A tout droit de revendiquer:

Mais à ce droit incontestable
Elle renoncera pour vous;

Si, sain et sauf, autant qu'aimable,
Vous lui renvoyez son époux.

Plus d'une fois à la sourdine
Vos deux pigeons gras et dodus,
Jadis risquant la crapaudine,
Aux champs troyens sont descendus.

Vous alliez-là, sans dire gare
Et sans ménager vos appas,
Pour défendre dans la bagarre
Quelqu'un qui ne le valait pas.

Sauvez-le du fer, du salpêtre,
Et des engins de votre époux!
Ainsi puissiez-vous jamais n'être
Reprise aux filets du jaloux!

En un mot, tous tant que vous êtes,
Dieux, déesses, songez-y bien!
Vous m'en répondrez sur vos têtes,
Ou je ne vous réponds de rien.

Qu'un seul cheveu manque à la sienne!
(Et je les ai tous bien comptés),
Je veux qu'on me plombe la mienne
Si vous ne vous en repentez.

De dessus le dos d'Encelade,
J'ôte aussitôt le mont Gibel,
Pour recommencer l'escalade

Qui vous fit déserter le ciel.

Ainsi parlais-je avec audace,
Sans qu'on en fut scandalisé :
Un si beau zele trouva grace
Devant l'Olympe humanisé.

Le duc, par ces maîtres du monde,
Sera vivement protégé :
Ils en ont tous juré sur l'onde
Où je voudrais qu'on l'eût plongé.

Même à travers les carabines,
Il sera suivi des neuf sœurs :
Et du champ de Mars les épines
Pour lui se changeront en fleurs.

Minerve, qu'Ulysse eût pour guide,
Et Télémaque pour soutien,
Le couvrira de son égide ;
Ainsi du reste : tout va bien.

Or, donc adieu. Gloire et bon gîte.
Pour un bonheur ayez-en vingt.
Duc, allez et revenez vîte !
Comme César fut et revint.

LETTRES

DU DUC DE NIVERNOIS

ET DE SES AMIS,

AU SUJET DE SON AMBASSADE A ROME.

PREMIERE LETTRE.

Du cardinal de la Rochefoucauld au duc de Nivernois.

Rome, le 6 décembre 1747.

J'APPRENDS, Monsieur, avec le plus grand plaisir, que vous êtes destiné à me succéder ici, et comme M. de Puysieulx me le mande fort bien, c'est un secret qu'il me confie, que personne ne sait, dont tout le monde se doute. Il y a trois ou quatre mois que beaucoup de gens mandaient ici, et même on le trouvait dans des gazetins, que je retournais en France, et que vous seriez nommé ambassadeur en cette cour. Le nonce à Paris a mandé plusieurs fois

qu'il croyait que cela serait ainsi; et j'ai dit au pape, lorsqu'il m'en a parlé, que je ne savais rien de plus que ce que le roi lui marque par la lettre que je lui ai remise, mais que si le choix tombait sur vous il ne pouvait pas certainement être meilleur; et quoique j'aie dit beaucoup, je n'ai pas encore dit tout ce que je pensais.

J'aurais été charmé qu'on vous eût assez bien traité pour que vous puissiez venir bientôt, et je me serais fait un vrai plaisir de passer ici un mois avec vous pour vous faire les honneurs du pays, et vous y offrir mes services, autant qu'ils auraient pu vous y être utiles dans un commencement; mais j'y supplérai de mon mieux en vous voyant à Paris, et l'abbé de Canillac fera ici le reste.

De la façon dont m'écrit M. de Maurepas, le mieux que je puisse faire pour votre service est de me mettre en route le plutôt qu'il me sera possible, aussi ne tarderai-je probablement pas long-temps après avoir reçu mes passeports, et réponse à ce que je vous marque dans la lettre ci-jointe, touchant ma maison, mes meubles, et mon équipage. Je vous repete encore que je vous prie de vous mettre fort à votre aise sur tout cela, parceque ce que je

vous en marque est plus pour votre service que pour le mien. Il faut y avoir passé, comme je viens de faire, pour savoir ce qu'il en coûte pour s'arranger et mettre les choses en place en journées d'ouvriers, faux frais, etc.; tout ce que j'ai est assez bon, mais cependant ce n'est que le pur nécessaire pour être honnêtement. L'usage pour les meubles est devenu ici tel qu'il ne serait plus convenable de faire comme autrefois, qui était de louer des meubles des Juifs, et d'ailleurs la dépense en serait très considérable, outre qu'ils n'ont plus que des meubles si antiques et si hors de mode que cela n'est pas soutenable.

Ce qu'il vous faudra toujours apporter, c'est de la vaisselle et du linge de toute espece, à quoi j'ajoute de la porcelaine un peu abondamment, car on n'en trouve point à acheter, ou le peu qui s'en trouverait est extrêmement cher, de façon que c'est ce qui m'a manqué jusqu'à présent; j'en attends de Portugal où j'avais prié M. de Chavigni de m'en acheter, mais je vois à présent que j'ai fait une sottise, et je prévois qu'elle me reviendra beaucoup plus cher, plus mal assortie, et moins belle que si je l'avais fait venir de Paris, et c'est pourquoi je ne vous l'offre point, ainsi vous

feriez bien de profiter des occasions pour vous en fournir si vous n'en avez pas, ou d'en faire acheter à l'Orient.

Pour tout ce que je vous marque dans mon autre lettre touchant votre entrée, ce n'est que pour vous prévenir en général, car probablement j'aurai tout le temps de vous communiquer de vive voix toutes les belles connaissances que j'ai acquises par les méditations profondes que j'ai faites sur l'article.

J'avais cru, et on pourra vous le dire, que le voisinage d'un théâtre où l'on représente l'opera pendant le carnaval pourrait être un embarras pour ma maison qui est vis-à-vis et une occasion à *impegni*, mais j'ai vu par expérience qu'il n'en était rien.

Je ne vous ai pas écrit de ma main parceque je n'aurais pas pu me flatter que vous fussiez venu à bout de lire tout. Je vous prie de présenter mes respects à madame de Nivernois, et de recevoir pour vous et pour elle mes vœux et mes hommages pour l'année prochaine. On ne peut vous être plus inviolablement ni plus respectueusement attaché que vous le sera toujours

Le cardinal de Larochefoucauld.

DEUXIEME LETTRE.

Du même au même.

Rome, 13 décembre 1747.

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 19 novembre. Je vois bien que je ne suis pas encore assez heureux pour être bien connu de vous, vous ne me feriez pas des compliments auxquels je serais fort embarrassé de répondre sur le même ton. Quand vous serez ici, ou quand vous me connaîtrez un peu mieux, vous sentirez que dans l'évènement qui va nous faire troquer de séjour, et où vous prendrez ma place, je n'aurai d'autre avantage que d'avoir pour successeur quelqu'un qui voudra bien cacher mes torts et les excuser, et c'est dans cette espérance que je ne me ferai nulle peine de vous les dire, et de vous donner de cette façon la seule instruction et leçon dont je sois capable.

Vous aurez bien vu, par ce que je vous ai

marqué il y huit jours, que je me flattais que vous me regardiez comme quelqu'un qui vous est entièrement dévoué, puisque je n'ai pas attendu vos ordres pour entrer dans différents détails; faites-moi voir, je vous prie, que je ne me suis pas trompé en me donnant tous les ordres et les commissions que vous jugerez à propos pour le peu de temps que j'aurai encore à rester ici, comme à votre serviteur, votre homme d'affaires, et comme à quelqu'un qui desire bien sincèrement d'être votre ami. Quand nous nous verrons je tâcherai de vous faire connaître d'avance les gens à qui vous aurez à faire, et en peu de temps vous rectifierez ensuite ce sur quoi je pourrai m'être trompé.

Je vous suis, Monsieur, plus parfaitement et respectueusement attaché que je ne puis vous exprimer.

Le cardinal de la Rochefoucauld.

TROISIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois au cardinal de la Rochefoucauld.

Versailles, le 25 décembre 1747.

Je ne saurais assez remercier votre éminence de ses bontés, ni lui marquer à quel point j'en suis reconnaissant. Le détail où vous vous donnez la peine d'entrer en m'offrant toutes les choses dont vous pouvez m'accommoder, est une preuve de votre amitié, que je ressens comme je le dois, et la bonne opinion que vous voulez bien donner de moi à la cour où vous êtes, en est une autre marque, dont je vous aurai toute ma vie la plus sincere obligation. A cet égard, je puis vous assurer avec vérité que je ferai toujours tous mes efforts pour justifier l'honneur que vous me faîtes d'être mon garant, et pour ne démentir en rien les impressions obligeantes que vous avez fait prendre sur mon compte. Quant à vos meubles, carrosses, maison, etc., c'est un chapitre sur lequel je n'ai rien à vous dire, sinon

que tout ce que vous ferez sera très bien fait, et me conviendra pleinement. Je dois seulement vous avertir de l'état des choses, vous déciderez en conséquence, et je recevrai votre décision comme une nouvelle marque d'amitié.

Parlons d'abord de votre palais dans Rome. Je sens tout l'avantage, très considérable pour moi, à trouver une maison toute meublée, de la cave au grenier, et je desire beaucoup que cela se puisse faire. Le voisinage d'un théâtre que vous prévoyez fort bien m'avoir été représenté ici par quelques personnes comme un inconvénient, m'a été en effet donné pour tel; mais vous pensez bien que sur cela, comme sur toute autre chose, je m'en rapporterai uniquement à votre témoignage et à votre expérience. La seule difficulté qu'il y ait peut-être à ce que votre maison me convienne consiste dans le nombre des personnes qu'il faudra qu'elle contienne quand j'y serai. Ma femme y viendra avec moi, et j'y menerai aussi mes enfants, au nombre de trois. C'est un résultat de votre très heureuse bénédiction qui fait que deux créatures que vous avez jointes ne veulent se disjoindre en aucune circonstance de leur vie. Ma femme me suivra donc sûrement, et, dans le temps que vous recevrez cette lettre, sa dé-

mission sera, je crois, entre les mains de la reine. Or, je supplie V. E. d'examiner et de décider si, dans votre palais, nous pouvons être honnêtement et suffisamment logés, et en ce cas je vous prierai de faire continuer le bail pour moi.

Je vous dirai la même chose pour les meubles. L'appartement d'en haut devenant celui de ma femme, je vous demande en grace de voir si les meubles sont bastants pour cela, et alors je les prendrai, m'en rapportant entièrement à vous, en dépit de M. de Maurepas, qui m'assure que vous êtes extrêmement juif. Votre batterie de cuisine, celle d'office, et tous vos cristaux, me paraissent un vrai trésor, et je vous suis très obligé de vouloir bien penser à me les laisser. Votre maison de Frascati est encore une chose qui ne souffre aucun contredit, et je n'hésite pas à l'accepter, aussi bien que l'offre de tous les meubles de toute espece qui y sont.

Pour les équipages, c'est-à-dire voitures et harnois, je vous demande de me laisser tout ce que vous jugerez pouvoir être à mon usage. Je ne suis pas à portée de juger cela comme vous, et je vous supplie d'être sûr que je vous aurai la plus grande obligation de tous les partis

que vous voudrez bien me faire prendre sur cela.

Quant aux chevaux, il me paraîtrait au premier coup-d'œil que les frais de leur nourriture, inutiles pendant l'intervalle de votre retour ici et de mon arrivée là-bas, pourraient être un inconvénient raisonnable. Cet intervalle dépend, pour la durée, de bien des circonstances; vous savez mieux qu'un autre qu'on ne peut en cela répondre de rien. Mais après tout peut-être que, sur le prix de l'achat, la nourriture, en la supposant même d'un an, pourrait être avantageusement compensée; j'ignore tout cela, comme vous pouvez croire, ne sachant ni le prix des chevaux là-bas en général, ni le prix des vôtres en particulier, ni le prix des nourritures, et, sur cela, je m'en remets à vous en toute confiance.

Je vous rends mille graces du très utile conseil que vous me donnez sur l'article des pages, des gentilshommes et des domestiques; j'en profiterai sûrement. M. d'Abouville, et l'autre gentilhomme italien que vous ne nommez pas, peuvent être bien sûrs que, m'étant recommandés par vous, ils ont déja mon estime et mon amitié.

Sur le portrait avantageux que vous me faites

de tout ce qui compose votre *famiglia*, je ne desirerais rien tant que de leur convenir autant qu'ils vous conviennent. Sur ceci, il y a la considération à faire de la durée incertaine de l'intervalle; mais enfin cela ne peut aller qu'à une année. Je supplie V. E. d'arranger cela pour le mieux. Rien ne me serait si doux que de me trouver entouré des mêmes gens dont vous auriez été le pere; il me semble que je m'en estimerais davantage et que j'en vaudrais mieux. Cet article me paraît essentiel, et je me recommande en cela bien fort à vous.

J'ai gardé celui de l'entrée pour le dernier de ma réponse, non que je veuille par-là vous faire entendre que je souhaite de garder cette opération pour la derniere de mon ambassade; cela est au contraire bien loin de ma pensée, car je n'entends pas même comment, dès qu'il faut la faire, il peut être avantageux de la reculer. D'ailleurs, l'inconvénient que vous me faites pressentir sur la difficulté des audiences me paraîtrait déterminant. Mais aussi faudra-t-il bien que le roi y entre honnêtement, et on m'a dit qu'il faudrait attendre que je fusse arrivé, et que j'eusse fait mon premier établissement avant de mettre cela sur le tapis; mais, à vue de pays, la premiere année de mon sé-

jour à Rome ne se passera pas sans que je prenne mon audience publique; je suivrai en cela les conseils qu'on me donnera, et sur-tout les vôtres, dont je vous supplie de ne jamais vous lasser de m'honorer sur tous les points de ma conduite.

Ma femme est plus reconnaissante que je ne puis vous l'exprimer de toutes vos bontés pour moi, et de celle que vous avez de vous souvenir d'elle. Elle est dans son lit depuis trois semaines, et y sera encore autant à cause d'un accident qu'elle a eu étant grosse de trois mois, et qui fait craindre qu'elle ne soit blessée; nous espérons pourtant qu'il n'en sera rien, et elle se porte à merveille.

J'ai une grace à demander à V. E. : c'est de vouloir bien me faire connaître à M. l'abbé de Canillac, de qui je n'ai pas l'honneur d'être connu, et de me peindre à lui tel que je suis, c'est-à-dire desirant d'obtenir l'estime et l'amitié des honnêtes gens, et par conséquent d'un homme comme lui, dont je connais et respecte depuis long-temps la réputation.

Je supplie V. E. de me continuer ses bontés, et de compter avec certitude sur le très tendre et respectueuex attachement que je lui ai voué pour ma vie.

QUATRIEME LETTRE.

Du cardinal de la Rochefoucauld au duc de Nivernois.

Rome, le 17 janvier 1748.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 25 décembre; je suis confus de tous les compliments que vous me faites, je tâcherai de mériter que vous ne m'en fassiez plus. Je ne vous répondrai positivement sur ma maison que dans huit jours, parceque j'irai voir auparavant toutes celles qui pourraient être à louer pour juger si vous pouvez avoir mieux, venant avec madame de Nivernois et vos enfants. Je suis charmé et très édifié que ma bénédiction ait eu et ait toujours d'aussi bonnes suites. Faute d'autre vous pourriez, ce me semble, vous y arranger en prenant pour supplément, pour une partie de votre domestique, une petite maison qui est tout vis-à-vis, et dont vous serez le maître; mais c'est ce dont je vous écrirai au long l'ordinaire prochain, n'ayant pas eu assez de temps avant-hier que j'ai reçu votre lettre pour tout bien examiner.

Ce n'est pas que vous n'eussiez dans ma maison pour votre appartement dix pieces, madame de Nivernois autant, quatre pour vos enfants, de plus un appartement de trois pieces, et vos enfants seraient très proche de madame de Nivernois, sans cependant l'incommoder; mais tout ce verbiage est inutile; je verrai d'autres maisons, et je balancerai tout. S'il ne s'en trouve pas de plus commode, mon meuble de damas, suivant l'usage du pays, pourra servir très honnêtement à madame de Nivernois; je m'en informerai cependant encore mieux: ce qui est de certain, c'est que quand madame de Gallasch, ambassadrice de l'empereur, y a été avec son mari, il s'en fallait, à ce qu'on m'a assuré, que la maison ne fût aussi bien meublée qu'elle l'est: le pis aller, si vous vouliez y mettre mieux que le damas qui y est, serait de me le renvoyer à Paris; si je suis juif, comme M. de Maurepas le prétend, je suis juif accommodant.

Pour ma maison de campagne, je tâcherai de vous la conserver sans que vous soyez chargé du loyer que quand vous arriverez ici, ou au moins au commencement de l'année prochaine.

A l'égard des équipages, je suivrai vos ordres, et ne vous laisserai que du bon.

Quant aux chevaux, il en coûterait, tout considéré, trop pour la nourriture, et vous trouverez, je crois, plus de profit à donner ordre pour vous faire venir des attelages d'Allemagne peu avant le temps que vous devez arriver, et c'est sur quoi je vous parlerai plus au long à Paris, aussi-bien que sur votre entrée. Je crois qu'il vaudrait mieux que vous sussiez avant votre départ sur quoi compter que d'être obligé de batailler après; mais il est vrai que la saison n'est pas bonne pour tirer fort, et cette reflexion m'arrête.

J'espere que madame de Nivernois ne se sera pas blessée; je vous prie de l'assurer de mes respects, et de lui faire ma cour. Je ne puis vous dire combien j'aurais été charmé de pouvoir passer un mois ici à votre arrivée avec vous et avec elle; mais il vaut mieux vous faire place nette, puisqu'on n'aime pas les doubles emplois, et je vais y penser sérieusement, et tâcher de vous embrasser avant Pâques.

Je crois vous pouvoir répondre que vous serez content de l'abbé de Canillac, comme je lui ai répondu qu'il le serait de vous: je lui ai

montré l'article de votre lettre, et il en est très reconnaissant; il ne manquera pas de vous écrire pour vous demander votre amitié. Je vous suis, Monsieur, bien tendrement et respectueusement attaché.

Le cardinal DE LAROCHEFOUCAULD.

CINQUIEME LETTRE.

Du comte de Maurepas au duc de Nivernois.

Versailles, le premier avril 1749.

J'AI reçu, mon cher frere, votre lettre du 11 du mois passé; je suis très content de toutes ces santés dont vous me donnez des nouvelles, je souhaiterais seulement ne pas trouver dans celles que vous me donnez de la vôtre de mal au doigt et de penchant aux maux de tête: il me semble que cela n'en serait que mieux.

Je n'avais garde de ne pas vous faire honneur de vos nombreuses conversations, et de l'élégante profussion de biscuits et de glaces qui s'y distribuent; j'en ai parlé devant le roi; et si elles ont bien réussi là-bas, soyez sûr qu'elles n'ont pas eu moins de succès ici.

Je ne vous manderai rien de nouveau sur l'affaire de la proposition au consistoire, sinon que, pour moi, il me paraît que l'expédient que le cardinal Valenti vous a proposé, d'avoir recours au camerlingue d'année, serait le plus simple de tous.

Les affaires du nord sont au même état; l'Angleterre cependant paraît de plus en plus s'expliquer de façon à ne vouloir pas y entrer; reste à savoir si la reine de Hongrie peut toute seule y donner branle. Quant à l'intérieur d'ici, continuation ordinaire de tracasseries; continuation acharnée de chansons auxquelles M. de Richelieu et M. d'Ayen ont sûrement part; continuation d'humeur de la marquise actuellement malade d'une perte, qu'on donne à l'oreille pour une fausse couche: j'ignore ce qui en est; continuation opiniâtre à m'imputer une partie des propos que je ne tiens pas; et enfin de ma part continuation philosophique de silence et d'indifférence pour cet objet et ses suites. A toutes ces continuations je n'ajouterai que celle de la tendre amitié que je vous ai, mon cher frere, vouée pour toute ma vie.

Le comte de Maurepas.

SIXIEME LETTRE.

Du même au même.

Versailles, le 14 avril 1749.

J'ai reçu, mon cher frere, vos lettres des 25 et 26 du mois passé.

J'espere, comme vous m'en assurez, que le rhume de madame de Vatteville n'aura point de suite, et je le souhaite de tout mon cœur. Vous faites très bien pour vous et pour moi d'être tous les autres en bonne santé; vous aurez eu soin de la malade, et elle aura été bientôt guérie.

Vous étiez, au moment que vous m'écriviez, dans un véritable embarras de carrosses: les lettres que depuis vous aurez reçues de moi vous auront remis à la file; vous aurez vu que vous aurez trois carrosses, et je me dépêche de vous tirer d'une autre inquiétude, sur ce que je vous ai dit de l'usage qu'on pourrait faire de ces carrosses avant de vous les envoyer; il n'en est plus question, et ils vous parviendront directement. A l'égard de celui de madame d'Orléans, il ne vous conviendrait

point de l'acheter, il est trop grand et beaucoup trop lourd : vous pouvez sur ceux que vous paierez continuer votre confiance à madame de Pontchartrain qui s'en occupe avec attention.

Pour vous dire au juste et en peu de mots ce que l'on pense de M. de Montaigu, on s'accorde à dire que c'est un sot, et l'on trouve son aventure si ridicule que sans son frere il serait rappelé : vous jugez si je m'y intéresse (1).

Il n'y a ici aucune nouvelle, si ce n'est que M. de la Chétardie est nommé à l'ambassade de Turin.

Vous avez fait une très bonne action en obtenant un canonicat pour le frere de la Bruere ; je vous en félicite et lui aussi : si je vous avais sollicité pour quelque autre, j'aurais trouvé très mal que vous m'eussiez donné la préférence.

J'ai reçu aujourd'hui des billets de part du mariage de M. de Gattinara avec mademoiselle Peretti, sans doute qu'on n'aura pas oublié de vous en envoyer.

Je vous embrasse, mon cher frere, et vous assure qu'on ne peut vous être plus tendrement attaché que je le suis.

(1) On a dit, dans l'éloge, que ce M. de Montaigu est celui dont il est parlé dans les *Confessions* de J. J. Rousseau.

SEPTIEME LETTRE.

Du marquis de Mirabeau pere (auteur de l'Ami des Hommes) au même.

Au Bignon, ce 15 avril 1749.

Je ne saurais vous dire, mon cher maître, combien je suis aise des attentions de votre amitié pour moi; premièrement par l'intérêt que j'y ai, et en second lieu par celui que je prends à votre vertu. Fait à mesurer les hommes par leur mérite, et selon le plus ou le moins qu'ils approchent d'une réputation également saine et brillante, je sens fort bien combien le sort et vos talents mettront chaque jour de distance de vous à moi; je ne suis point de ceux qui, sous prétexte de philosophie faite à leur goût, imaginent avoir autant de mérite à demeurer sur leur chaise à ne faire à-peu-près que ce qu'ils veulent, qu'un autre qui sert l'état noblement et utilement, n'a de plaisir que de commande, et ne fait ses affaires qu'après celles d'autrui. Je crois encore, malgré tant d'axiomes reçus par les hommes, bien

aises en général de se tromper les uns les autres, sur-tout quand il s'agit de pallier leurs fautes, que personne n'est oisif à qui il n'ait manqué quelque chose pour être employé; conséquemment, je me rends justice, et vous savez, mon cher maître, si je suis porté à vous la rendre. Au milieu de tout cela, que je m'exagere même peut-être pour ce qui me concerne, jugez, mon chez maître, si je dois être flatté de vous voir de telles attentions pour moi, et un souvenir aussi exact. Assez ordinairement par-tout, mais sur-tout aux lieux où vous êtes né, l'absent à tort; mais ce n'est point avec des cœurs comme le vôtre, et je l'ai assez long-temps éprouvé pour n'être plus en doute à cet égard : aujourd'hui même tout ce que vous avez de plus cher est renfermé sous ce titre; mais c'est précisément à cause de cela que je devais moins m'attendre à recevoir si souvent de vos nouvelles, puisque vous avez à en donner à tant d'autres, sans le courant des affaires, et le *far niente* aussi indispensable que tout le reste.

Vous savez maintenant que j'ai un fils qui vous doit son existence, non physique (quoique s'il eût fallu aller à l'emprunt pour cela je n'eusse pu lui choisir un plus honnête homme

de pere), mais morale : j'en ai été fort aise, 1° parceque tout le monde croyait que ce serait une fille; 2° parceque vous savez que la foi la plus vive est toujours chancelante; 3° parcequ'à vous dire vrai je fais toutes besognes avec tant d'action que je ne saurais jamais guere répondre de mâcher une aile de poulet du côté droit ou du côté gauche de la mâchoire. En outre cela m'a donné occasion de connaître que faire le bien, ou du moins apparence de cela, nous attire bienveillance; je suis assez charitable d'action et de discours, et fais travailler tous ces pauvres gens tant qu'il s'en présente; ma femme qui l'est aussi, panse avec un courage de tempérament les ulceres les plus hideux, a bien des recettes, et donne 5 s. à chacun de ceux qu'elle a pansés. Ces minuties réussissent; et quoique, arrêté par une sorte de superstition sur ce qu'on avait fait fête du premier, j'eusse défendu toute festivité villageoise, les paysans se sont assemblés des paroisses voisines, et ont témoigné une joie que je ne leur demandais pas, criant que s'il ressemblait à son pere, ils ne mangeraient de long-temps du gland, comme firent leurs voisins de ***, etc. l'année passée. Vous voyez, mon cher maître, que la pompe et l'éclat

m'environnent. Cependant au milieu de tout cela je ne vous perds pas de vue. Je vous prie de n'être ni borgne ni manchot, et de croire qu'il n'est presque rien au monde que j'aime autant que votre chere et tant chere médiocrité.

HUITIEME LETTRE.

Du comte de Maurepas au même.

Versailles, le 22 avril 1749.

J'ai reçu, mon cher frere, votre lettre du 31 du mois passé, que vous avez finie par un postscrit du 2 de celui-ci.

Vous aurez été rassuré sans doute sur la santé de M. de Nevers, qui a été un peu incommodé à la vérité, mais qui va beaucoup mieux, marche dans sa chambre, et va même jusque dans celle de ses voisins. Il est sûr qu'il s'est remis à souper avec la compagnie, et que, conséquemment, il y boit; mais il n'a guère changé son régime sur la quantité lorsqu'il n'est point malade; car quand il soupait derriere le rideau, il ne faisait que dépêcher ce qu'il fait aujourd'hui plus lentement.

Je comprends fort bien que Vidau le pere est fort propre à nous faire des tracasseries par son humeur. J'attendrai votre réponse sur ce que je vous ai mandé par rapport au fils, pour voir comment on pourrait faire usage de l'amitié qu'il s'est si généralement conciliée.

Je félicite madame l'ambassadrice de son entrevue particuliere avec Sa Sainteté ; cela ne pourrait-il pas se prendre pour un rendez-vous en petite maison ?

La lettre directe de Maupertuis au pape est très ridicule sans contredit ; mais elle ne m'étonne pas : les savants et les beaux esprits le traitent de confrere en littérature, et croient lui faire beaucoup d'honneur ; je suis fort aise que le pape n'en soit pas aussi persuadé.

Vous serez encore plus surpris que dans la description de M. le directeur il vous ait vanté la décoration, parcequ'il y avait des colonnes bleu-céleste, quand vous saurez qu'elles étaient vertes, mais d'un vert d'émeraude transparent à ne s'y pas méprendre ; qu'il n'y avait pas un coup de pinceau bleu dans toute la décoration, et qu'elle tirait même un mérite de sa simplicité, car elle n'était que verte et or ; je ne sais comment il a pu vous parler de bleu, lui qui ne se trompe point et qui ne ment jamais, à

moins qu'il ne voye plus que son cordon bleu.

Je n'ai pas la plus petite nouvelle à vous mander. Le voyage de Marly était pour le 28 de ce ce mois; il est remis au 1er de l'autre, et dure quinze jours; j'espérais m'en ménager, pendant ce voyage, cinq ou six pour Pontchartrain; mais le moyen? mon appartement n'est pas achevé de peindre, et la maison est trop dérangée pour y recevoir compagnie.

On travaille à des arrangements de finances; nous avons déja eu un conseil extraordinaire à ce sujet, et nous en avons encore un aujourd'hui, où vraisemblablement on décidera.

Je suis charmé que toutes vos santés soient bonnes, car je compte qu'elles le sont encore aujourd'hui, et que le rhume de madame de Vatteville est passé depuis long-temps.

Soyez toujours persuadé, mon cher frere, de la tendre amitié qui m'attache inviolablement à vous.

Le comte de MAUREPAS.

N. B. L'on voit, par cette lettre en date du 22 avril, que le comte de Maurepas ne s'attendait aucunement à ce qui devait lui arriver, si peu de jours après; les deux lettres suivantes en donneront l'idée.

NEUVIEME LETTRE.

*De M*** au duc de Nivernois.*

Paris, le 28 avril.

QUELLE affreuse nouvelle vous allez recevoir, mon cher duc, par les lettres de cet ordinaire! Le coup est enfin porté, accompagné de toutes les circonstances les plus accablantes. Notre malheureux beau-frere est parti avant-hier, moins accablé de la perte de ses emplois et de sa liberté, que d'avoir encouru la disgrace d'un maître à qui il est attaché depuis plus de trente ans, et dont il a reçu, dans tous les temps, des marques redoublées de son estime et de sa confiance; aussi pouvons-nous, vous et moi, être garants qu'il l'a toujours servi, non seulement avec ce zele que le devoir inspire à un honnête homme et à un bon citoyen, mais de plus avec une affection vive et tendre pour sa personne, dont nous avons été si souvent les témoins. Il ignore de quoi on l'accuse, et n'a d'autre passion que celle de pouvoir se justifier. Il peut avoir commis des fautes; nul homme, quel

qu'il soit, n'en est exempt; mais j'oserais répondre hardiment que son cœur n'y a point eu de part; je vis, depuis plus de trente ans avec lui, dans la plus grande et la plus continuelle familiarité; je l'ai vu dans tous les moments, dans toutes les circonstances, dans toutes les situations, et je le connais bien mieux que je ne me connais moi-même. Oui, Monsieur, je le répete, je réponds de son cœur, je réponds de sa probité; et, s'il a failli dans des choses moins essentielles, j'espere tout de la bonté du roi. La pauvre madame de Maurepas, toujours mourante, vous arracherait un torrent de larmes si vous étiez témoin de sa fermeté, de sa sagesse, jointes à la plus profonde douleur; je suis baigné des miennes en vous écrivant, et hors d'état de pouvoir vous entretenir plus long-temps. Conservez-moi, vous et madame de Nivernois, votre amitié, plus précieuse pour moi que je ne puis vous l'exprimer.

N. B. Voilà la lettre d'un parent et d'un ami sincere! Elle n'est pas signée. On va lire la lettre d'un courtisan habile, qui l'a écrite de maniere à pouvoir la signer.

DIXIEME LETTRE.

Du Maréchal de Noailles au même.

Paris, le 28 avril 1749.

Vous connaissez trop, Monsieur, mes sentiments pour douter de l'intérêt sensible que je prends au triste événement qui vient d'arriver à M. de Maurepas. Le moins qu'on peut parler en pareille occasion est le mieux, c'est au cœur qu'il faut parler; vous devez être assuré du mien : qu'il vous dise dans Rome ce que je vous dirais ici, et qu'il parle, par votre bouche, à madame la duchesse de Nivernois. C'est par respect et par discrétion que je n'ai point l'honneur de lui écrire, et je compte sur vous, Monsieur, en vous assurant que j'ai l'honneur d'être, avec le plus parfait attachement, votre très humble et très obéissant serviteur,

Le maréchal de Noailles.

N. B. On sait comment vingt-cinq années de disgrace et d'exil ont été soutenues par le comte de Maurepas, et l'on connaît, à ce sujet, ces beaux vers de feu M. Lebrun :

Nivernois, Flamarens, les Muses et les Graces,
Embellissent encor ses heureuses disgraces, etc.

On doit relire aussi, à cette occasion, ce qu'a dit Montesquieu.

Extrait des lettres familieres du président de Montesquieu.

(Lettre 76, au chevalier d'Aydieu, 12 mars 1754)

J'arrive de Pontchartrain avec madame d'Aiguillon, où j'ai passé huit jours fort agréables. Le maître (M. de Maurepas) de la maison a une gaieté et une fécondité qui n'ont point de pareilles. Il voit tout, il lit tout, il rit de tout, il est content de tout, il s'occupe de tout: c'est l'homme du monde que j'envie davantage ; il a un caractere unique.

ONZIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois à M. de Puysieulx.

Rome, le 6 août 1749.

Je ne saurais vous dire, Monsieur, combien je suis touché de l'amitié que vous me marquez

dans votre lettre particuliere du 20 du mois passé. Je vous supplie instamment de me conserver ces sentiments dont je vous assure que je suis digne, par la sincérité de ceux qui m'attachent à vous.

Ce que vous me dites au sujet de M. l'abbé de Canillac, est on ne peut pas plus vrai et plus judicieux; il s'en faut beaucoup qu'il ne soit aimé de M. le cardinal Valenti, et entre nous même il faut convenir qu'il n'est pas généralement aimé dans Rome, ce dont, avec toutes les bonnes qualités qu'il a, il ne peut se prendre qu'à quelques défauts dont elles me paraissent accompagnées : celui de parler trop légèrement et franchement de tout le monde, n'est pas un des moindres, et je m'étonne tous les jours qu'étant ici depuis quinze ans, et se proposant d'y passer sa vie, il soit aussi anti-Romain qu'il l'est, de cœur, d'esprit, et de discours. On l'accuse d'ardeur et de hauteur dans les affaires, et j'ignore si ces accusations sont fondées. L'ardeur serait un grand inconvénient dans cette cour-ci, dont le système me paraît être d'attendre et voir venir, et même de tendre des panneaux pour se mettre en avantage le plus qu'ils peuvent. Quant à la hauteur, je ne sais si ce ne serait pas plutôt un

bien qu'un mal, et je croirais que ce serait une bonne attention à faire dans le choix des ministres que le roi enverra ici. Il est prouvé par l'expérience que ces gens-ci ne font rien par reconnaissance et par inclination, et il est même peut-être vrai de dire qu'ils ne le doivent pas ; car, leur intérêt étant de faire le moins qu'ils peuvent, puisqu'ils ne font rien qu'à leur détriment, leur système doit être de ne faire jamais que le plus pressé : or, ce qui presse le plus, c'est la crainte ; et en effet c'est là le vrai mobile de tous les ressorts de cette cour-ci : or la hauteur, quand elle n'est pas trop excessive, inspire une espece de crainte ; au lieu que trop de politesse et d'égards courent risque d'être pris ici pour de la timidité et de la faiblesse. Il est bon d'observer qu'une des principales études de ce ministere-ci est de décréditer tous les ministres étrangers, et de faire croire qu'à leur propre cour ils ne sont pas considérés ni écoutés ; de plus, ils ne peuvent pas souffrir qu'un ministre étranger soit aimé et considéré dans Rome, et ils en ont encore une bonne raison, c'est qu'ils ont toujours le conclave devant les yeux ; et, comme le ministere d'aujourd'hui, qui est plus fort et absolu qu'il n'y en eut jamais, si le pape vient à

mourir demain, sera après-demain tremblant et vraiment sur la selette, ils craignent, comme le feu, qu'un ministre, qui les connaît, ne soit assez accrédité pour les faire connaître; et, dans cette vue générale, qui est d'une fort bonne politique, ils ne négligent rien pour arriver à trois choses; l'une, de diviser les ministres étrangers entre eux, à quoi ils travaillent par de faux rapports continuels; l'autre, de dégoûter les ministres de la résidence de cette cour-ci, en leur y procurant le plus d'embarras qu'ils peuvent, et tâchant de les y tourner en ridicule, ou de les y faire haïr; la troisieme, de desservir chaque ministre à sa propre cour, ce qu'ils tâchent d'opérer en se rendant difficiles sur tout, et changeant les affaires de mains, pour faire croire qu'on trouverait plus de facilité avec eux par d'autres canaux. Je vois tout cela assez clair, à ce que je crois; j'en éprouve une grande partie même, et peut-être tout, mais je vous avoue que je ne fais qu'en rire, feignant de ne m'en pas appercevoir quand je le vois, et de n'en rien croire quand on me le dit. Soyez certain que cela ne me fera pas prendre un moment d'humeur : mais je vous avoue que je voudrais que mon caractere pût se prêter à un peu de hauteur, qui, quand

elle sera jointe avec de la sagesse et de la raison, fera toujours, je crois, un bon effet ici; je sens que cette qualité me manque, mais je ne chercherai pourtant pas à affecter de l'avoir, parceque, ne l'ayant pas intérieurement, il serait impossible que je l'affectasse si bien que le naturel ne me trahît souvent; et je pense, pour cette raison, qu'il ne faut jamais se proposer un système de conduite qui ne s'accorde pas avec le caractere qu'on a; car, celui-ci venant à démentir le système, comme il arrive toujours en ce cas, la conduite d'un homme ne paraît plus qu'une bigarrure tissue d'inégalités, ce qui est, je crois, fort préjudiciable à la réputation, et par conséquent aux affaires. Au reste, si l'abbé de Canillac a poussé quelquefois la hauteur trop loin au gré de cette cour-ci, c'est en vérité parcequ'il est trop bon Français et d'un zele trop chaud pour la gloire et la dignité de la France, ce qui lui a fait ressentir trop vivement les différences qu'il aura remarquées dans les façons qu'on a pour nous, qui sommes toujours pleins d'égards et de modération, à celles qu'on a pour d'autres qui marchent toujours le bâton haut. Mais, pour dire le vrai, tout cela n'est point le vrai motif du peu de bienveillance que témoigne pour lui le

cardinal secrétaire d'état ; car ici l'intérêt du prince, la réputation du ministere, et le bien des affaires publiques est compté pour fort peu, si on le compte pour quelque chose. L'intérêt personnel est tout, et c'est là que tout se rapporte, liaisons, inimitiés, plaintes, confidences, et discours quelconques. Or, pour parler franchement et avec la confiance que m'inspirent vos bontés, dont je suis pénétré, M. le cardinal Tencin n'aimant pas l'abbé de Canillac, et M. le cardinal Valenti craignant beaucoup le cardinal Tencin; voilà la vraie origine des dispositions du cardinal Valenti à l'égard de Canillac. Le secrétaire d'état, qui est l'homme le plus fin qu'il y ait peut-être au monde, et qui, dans ce qui s'appelle affaires, ne veut avoir et n'a aucune condescendance pour les sentiments du cardinal Tencin, le flatte et entre dans toutes ses vues avec chaleur sur toutes les petites choses. Canillac s'est trouvé sur ce chemin par malheur pour lui, et il a été maltraité. De son côté, il a été piqué, et, n'ayant pas assez d'attention à sa contenance lorsqu'il entend les plaintes et les accusations publiques dont Rome retentit contre le ministere présent, il a pu donner lieu de croire qu'il en était ennemi personnel. Vous savez sans doute, et en

tout cas il est de mon devoir de vous en instruire, que le cardinal Valenti est abhorré généralement dans Rome, ce qui lui fait craindre extrêmement un changement de pontificat, et lui rend essentiel de ménager tout ce qu'il peut espérer d'amis au conclave prochain, ce qui sera toujours un très petit nombre, et de tâcher de détruire, pendant qu'il est en force, quelques uns de ses ennemis, dont il restera toujours assez. Or on croit ici que M. le cardinal Tencin viendra chargé du secret de France, comme on croit aussi qu'il est dans la plus haute faveur auprès du roi, et que sans avoir le titre de premier ministre il en fait toutes les fonctions. C'est ici une illusion dont on affecte d'être fortement persuadé afin d'en persuader les autres, dans la vue d'intimider les ennemis du ministere présent, et de rendre incertaines les mesures qu'ils voudraient prendre pour le prochain conclave, en leur faisant voir la faction française, et tout l'or et la considération de la France armés pour soutenir ceux qui regnent aujourd'hui. On me parle très souvent de tout cela, et je ne réponds jamais que par de grandes et belles phrases, dont j'ai apprécié l'usage, et dont je défie qui que ce soit de tirer la moindre substance ni in-

duction, parcequ'elles ne signifient chose au monde. Or, je ne jurerais pas que le bon Canillac se fût toujours conduit avec cette circonspection; il a une vivacité de sentiment et une franchise dans ses discours qui ne lui permettent peut-être pas toujours, avant d'agir ou de parler, toutes les réflexions qui sont nécessaires dans un pays dont le terrain est si glissant. Je sais toutes ces choses aussi bien que personne puisse les savoir; et, en partant de là, vous pouvez croire que ma liaison avec lui n'est qu'une liaison de sûreté et de nationalité, qu'il serait indécent, selon moi, qu'elle ne fût pas entre nous, mais à laquelle je ne joins aucune confidence sur les affaires ni sur le caractere des personnes; j'écoute tant qu'il veut les siennes, et souvent il y a du profit à faire, en les dépouillant de quelques exagérations, et en les combinant avec d'autres et avec les faits. Mais je ne fais que l'écouter, et c'est un système aisé à suivre avec lui parcequ'il s'en accommode fort bien. M. le cardinal Valenti sait par moi-même que tel est et sera toujours mon procédé avec Canillac; il le sait encore par M. le commandeur Solars, qui vint dans le premier mois de mon arrivée ici me conseiller très amicalement de n'avoir aucune

amitié pour Canillac, et cela, disait-il, de la part du cardinal Valenti. J'ai fait, dans le temps, le détail de cette conversation au cardinal de la Rochefoucauld, n'osant pas vous en importuner alors, et vous verrez par ce qu'il vous en dira, si vous voulez lui en parler, que j'ai répondu de maniere à ne laisser aucune inquiétude au secrétaire d'état : aussi n'en a-t-il point, je vous assure, et s'il feint d'en avoir, c'est une petite malice dont je ne lui sais nul mauvais gré, mais c'est une malice. Au reste, le pauvre Canillac m'a comblé et me comble tous les jours d'attentions et de marques sinceres d'amitié et de considération ; il mérite l'estime publique, et personne ici, même parmi ses ennemis, ne lui refuse la louange très grande de la plus fine probité. C'est le meilleur cœur du monde, le plus attaché à sa nation, dont il est vraiment amoureux ; il professe là réellement le plus grand attachement pour vous, Monsieur. Il est ami du cardinal de la Rochefoucauld ; à tous ces titres, je dois être, suis, et serai son serviteur et son ami. Mais, quant à la confiance, c'est autre chose, et vous pouvez être certain qu'il ne résultera jamais de ce côté-là aucun inconvénient réel de la liaison de société qui est entre nous ; et en-

core je dois vous dire ce qui est vrai, que cette liaison est beaucoup plus entre lui et ma belle-sœur, madame de Vatteville, qu'entre lui et moi. Elle est arrivée ici deux mois avant moi, pendant lesquels elle n'a vu que lui. Ils se sont pris l'un pour l'autre d'une vraie amitié, et, comme elle ne sort quasi jamais et aime beaucoup le jeu, que Canillac ne hait point, il vient souvent chez moi lui tenir compagnie. Voilà au juste, Monsieur, l'état des choses à cet égard; et je me flatte que vous me pardonnerez le long verbiage que je viens de vous faire, parcequ'il ne peut vous être d'aucune instruction, ne contenant peut-être que des choses que vous savez; du moins il vous sera une preuve de la confiance sans bornes que j'ai dans votre amitié pour moi, et dans votre vertu. M. Tiquel me mande par cet ordinaire-ci que vous me permettez et même agréez que j'aie souvent l'honneur de vous entretenir confidemment par des lettres particulieres; je ne puis vous exprimer combien je suis touché de cette bonté de votre part : la maniere dont je vous ouvre mon cœur et mon ame sur des objets que je ne suis pas assez étourdi pour peindre jamais dans mes dépêches, est, je crois, la meilleure pour vous marquer combien je suis

votre serviteur sincere, et quel prix je mets à la confiance dont vous voulez bien m'honorer.

Quoique cette lettre soit d'une longueur énorme, je ne puis me dispenser de vous faire encore quelque détail sur des particularités assez intéressantes, et dont j'ai lieu de croire que je suis bien informé. Le pape témoigne depuis quelque temps être peu content, et même impatienté, de la conduite de M. le cardinal Tencin, qui le presse beaucoup de s'ingérer dans les affaires de notre église de France. Sa Sainteté lui a écrit dernièrement une lettre fort vive sur cette matiere, et dans laquelle il lui reproche d'être l'auteur de tous les troubles qui s'élevent par-ci par-là en France. Une lettre à-peu-près pareille, mais cependant moins aigre et plus mesurée, a été écrite au pauvre cardinal de Rohan, qui, je crois, ne l'aura pas reçue. Dans celle-là le pape disait seulement qu'il se rappelait avec regret le temps où les chefs de l'église de France s'occupaient à des travaux utiles et édifiants, et qu'il voyait avec amertume qu'à présent ils ne s'occupaient plus que de niaiseries, *ragazzete;* c'est le terme dont le pape se servait. Vous pouvez compter sur la vérité de cette anecdote.

Depuis ma lettre écrite jusqu'à cet endroit,

M. Bouget est venu chez moi ; vous savez que c'est un Français totalement créature du cardinal de Tencin, et assez aimé du pape. Il m'a beaucoup étonné en me parlant lui-même de ces deux susdites lettres de sa sainteté, et il m'a conté, presque dans les mêmes termes, le détail que je viens de vous faire et que j'ai feint d'apprendre par lui. Il m'a tenu ensuite un discours qui ne m'a pas paru fort adroit, et ça été de me demander avec empressement et l'air d'inquiétude des nouvelles de ma santé, paraissant alarmé et craignant que la peine que j'ai à m'accoutumer au climat, depuis que les chaleurs sont venues, ne me dégoûtât du pays et ne me fît souhaiter d'en sortir. Vous donnerez à cela, Monsieur, l'interprétation qu'il vous plaira ; pour moi, je ne puis vous la faciliter qu'en vous informant que l'opinion de bien des gens, instruits du manege de ce ministere-ci, est que toutes ses vues dans sa conduite avec vous et avec moi sont de procurer à M. le bailli de Tencin l'ambassade dont le roi m'a honoré. A cela se rapporte une anecdote dont j'aurai l'honneur de vous entretenir à l'ordinaire prochain, craignant d'avoir déjà trop abusé de votre patience dans cette lettre. J'ose

vous supplier de présenter à madame la marquise de Puysieulx mes respects et ceux de ma femme, qui est bien sensible à l'honneur de votre souvenir, et de compter sur le tendre et fidele respect qui m'attache à vous pour ma vie.

Je crois devoir vous prévenir, Monsieur, que la petite anecdote que je remets à l'ordinaire prochain regarde l'affaire de l'Espagne et les vues que ce ministere a, soit pour le fond de l'affaire, soit pour la maniere de la traiter. Quant à ce que j'ai l'honneur de vous mander des dispositions présentes du pape à l'égard de notre église de France, je vous supplie d'observer toujours que je ne vous rends compte que de la disposition actuelle et momentanée, sans être jamais en état de former aucun pronostic pour la suite même la plus prochaine, ce qui serait téméraire et imbécille à quelqu'un qui a quelque idée du caractere de sa sainteté.

DOUZIEME LETTRE.

Du même au cardinal de la Rochefoucauld.

Rome, le 19 janvier 1750.

Il m'est impossible d'avoir l'honneur d'écrire de ma main à V. E.; mais je me sers d'un autre moi-même : aussi il n'y a que le cérémonial d'offensé, ce que je vous prie de me pardonner en faveur du rhumatisme qui m'interdit l'écriture, et j'ai fort long à vous en dire aujourd'hui.

Je vous confierai que dans la derniere audience que j'eus du Pape (jeudi dernier) S. S. m'embarrassa beaucoup par les discours qu'il me tint sans que je lui en donnasse la plus légere occasion. Il m'entama sur les mouvements qui agitent aujourd'hui notre clergé, et après m'avoir dit qu'avec un aussi honnête homme que moi il ne voulait avoir aucun secret, et qu'il m'allait ouvrir son cœur sur des choses dont il est *sommamente amareggiato ;* il se plaignit avec la derniere vivacité du pauvre M. le cardinal Tencin. Il le nomma sans aucun respect humain *un vero incendiario quel*

procura di butta fuoco per fa anche lui la sua comparsa tra i consiglieri del che' e procurarsi quelche udienza particolare; j'ai cru devoir répondre que quelque peu informé que je fusse sur ces matieres, je croyais pouvoir assurer S. S. que les intentions de M. le cardinal Tencin étaient dignes de son zele et de sa réputation; qu'ayant toute sa vie travaillé à approfondir ces sortes de matieres théologiques, il ne serait pas étonnant que la juste confiance en sa capacité lui donnât quelque attache à son opinion particuliere, et lui fit mettre un peu de chaleur dans sa conduite; qu'au reste étant ministre d'état sans avoir aucun département fixe, il n'était pas dans le cas de travailler avec S. M., et n'avait point d'audience particuliere du roi. Le pape me fit répéter cette derniere partie de ma phrase, et m'en parut étonné.

Il me dit ensuite avec chagrin qu'après que par l'entremise *del nostro digno cardinale di La Rochefoucauld,* ce sont ces termes, il avait été convenu ici de ne plus parler de l'affaire du P. Berti; M. l'archevêque de Vienne avait écrit à Vienne en Autriche pour tâcher d'y faire porter une condamnation du susdit livre, à quoi il n'avait pu réussir. Il ajouta qu'il était encore bien informé que toute sa querelle avec l'inqui-

sition d'Espagne au sujet du cardinal Norris, était un ouvrage de France; qu'on allait chez nous jusqu'à dire que le pape était janséniste, et que par toutes sortes de moyens on faisait ce qu'on pouvait pour le mettre hors de mesure, mais qu'il s'y conserverait *malgredo loro*. Je lui répondis que j'avois une grande consolation d'apprendre de sa bouche la continuation de ses dispositions pacifiques; qu'en effet le parti de mépriser, comme il faisait, les discours de quelques têtes brûlées, était le seul digne de la profonde capacité, de la grande prudence, et du zele éclairé de S. S., qu'au reste il n'y avait point d'inquiétude à concevoir des petites fermentations qui semblaient s'élever dans notre église, que les intentions du roi, pour prévenir les troubles et maintenir la paix par le moyen du silence, étant déclarées et connues, et étant heureusement conformes à la conduite et aux sentiments respectables de S. S., les esprits inquiets se trouveraient bientôt sans ressources, et obligés de se contenir dans de justes bornes. Le pape me pria d'assurer le roi qu'il ne desirait rien au monde, sinon que S. M. persistât dans le dessein sage où elle est de ne point donner créance aux esprits brouillons, et de les

réprimer en les méprisant, qu'elle trouverait dans sa conduite une parfaite conformité qui assurerait, par cette union, la tranquillité de l'église; ajoutant que le mieux qu'il y aurait à faire pour y contribuer serait que le roi fit *viso accerbo* aux esprits ardents qui travaillent à brouiller les cartes. En me parlant de la sorte, et me témoignant combien il était persuadé et édifié des sentiments sages, et du zele éclairé de S. M. par rapport aux affaires de religion, il avait les larmes aux yeux; et après m'avoir donné les plus tendres assurances de son affection pour le roi, il est revenu au discours précédent en me disant qu'il avait écrit à V. E. de maniere à vous faire comprendre que vous ne pouviez en honneur et en conscience vous dispenser de prendre hautement, dans l'assemblée du clergé dont vous alliez être chef, le parti de la modération, et qu'il était bien informé que la plus grande partie des évêques de France embrasserait ce parti avec joie dès qu'on le verrait proposé par un homme tel que vous. Je conclus de tous ces discours, qui s'accordent avec la conduite, que tant que durera ce pontificat il y a lieu d'espérer que ce pays-ci ne cherchera point à attiser le feu qui paraît couver dans le nôtre, et l'on peut même se flatter

que le système de modération continuera sous un autre pontificat à être celui de la cour de Rome, vu que les cinq sixiemes des cardinaux sont dans les mêmes sentiments et dispositions que le pape d'aujourd'hui. En sortant de chez le pape je descendis chez M. le cardinal Valenti, qui me tint à-peu-près les mêmes discours, excepté que ses plaintes sur les mouvements de notre clergé furent plus générales, ne me nommant que M. de Vienne, et jamais M. le cardinal Tencin; il me dit que M. de Vienne pensait à renoncer à son archevêché.

Du 21.

J'ai reçu hier la lettre de V. E., du 4 de ce mois, ainsi que celle de M. l'abbé de Radonvilliers, dont je vous supplie de vouloir bien le remercier, n'ayant pas le temps de le faire moi-même aujourd'hui. Le détail ci-dessus est si long que je n'y ajouterai rien, quoique, comme vous dites dans votre lettre, nous eussions bien des rabachages à nous faire si nous passions quelques jours ensemble. Au reste je dois vous avertir que je fais à-peu-près au roi le même détail que je viens de vous faire, retranchant pourtant certaines choses, comme noms propres, épithetes, et qualifications.

J'assure V. E. de la tendresse, du respect, et de la vénération éternelle de ses enfants.

TREIZIEME LETTRE.

Du marquis de Mirabeau au duc de Nivernois.

Paris, le 29 juin 1760

Honorez-moi toujours de vos conseils, mon cher maître ; ils partent d'un cœur et d'un esprit aussi bon l'un que l'autre; je les reçois avec les dispositions propres à les faire germer, et c'est je pense votre unique dessein.

Que ce que vous dites sur les réputations est bien finement et justement pensé ! La vérité de cela m'a tellement frappé qu'elle a pensé me ramener vers des desirs de célébrité, vanité pour tous, mais qui serait délire pour moi. Il est bien aisé, pour peu qu'on vous relise, d'arriver de là à la réflexion que le fonds de la question n'est pas de passer pour bon et sage, mais seulement de l'être, et qu'à ce point la célébrité est en soi plus nuisible qu'utile, vu qu'elle expose à plus d'occasions et donne plus de soins, ennemis des réflexions; que par conséquent

celui qui est destiné aux grands emplois doit les regarder comme son journalier, chercher à les remplir dignement et à les quitter de même; et celui qui a le bonheur d'en être éloigné, les regarder comme des écueils qu'il serait fou d'ambitionner, et lâche de craindre.

A ce sujet, mon cher maître, le bon sermon que j'entendis avant-hier à la comédie! Je ne vous ai point rompu la tête de tout le cercle de sottises qui tour-à-tour occupent la scene, Oreste, Calixte, Cléopatre, Rome sauvée, etc.; mais ceci (1) est trop honnête aussi pour n'en rien dire; c'est une piece de madame de Graffigny, qui a fait les Lettres Péruviennes, où j'avais trouvé déja bien de l'honnêteté et de la connaissance de l'esprit humain et du cœur en beau; on appellera ceci tragédie bourgeoise, ou comme on voudra, mais ce devrait être le pain quotidien; j'y pleurai dès le premier acte, je sanglottais au quatrieme; cela vous paraîtra ridicule; mais imaginez donc que le Duras avait dès le second un grand mouchoir blanc étalé; on se plaignait en sortant, l'un d'être étouffé, l'autre de ne pouvoir se soutenir sur ses jambes, un autre d'avoir une barre à l'estomac; c'était

(1) Cénie.

un air que les mouchoirs, et je vis de ces cœurs *que les malheurs d'autrui n'attendrissent jamais* qui s'efforçaient de paraître larmoyer; ce qu'il y a de bon, c'est que c'est la vertu d'un bout à l'autre qui vous attendrit, faites-vous envoyer cette piece, mon cher maître; vous n'y trouverez pas des acteurs qui l'ont jouée à merveille; mais je suis persuadé que quoiqu'ayant un peu trop d'esprit pour une comédie elle vous plaira.

Permettez-moi de vous demander l'explication d'un fait; on m'a assuré qu'un nommé *** vous avait devancé à Rome, honoré de quelque confiance de votre part; comme je le connais depuis quinze ans pour perdu d'honneur et de réputation, et d'ailleurs un sot, je me contentai de répondre qu'il y avait du plus ou du moins; c'était en effet m'attaquer par deux endroits sensibles, l'un imprudence en vous, l'autre manque de confiance pour moi, puisque, le sachant provençal, vous n'aviez pas daigné m'en dire un mot avant de vous y fier; je répétai le plus ou le moins, et je le répete encore. Daignez, mon cher maître, m'honorer toujours de votre amitié dont je fais le cas qu'elle mérite.

QUATORZIEME LETTRE.

Du même au même.

Paris, le 13 juillet 1750.

Il me paraît, mon cher maître, que si l'ennui vient vous chercher où vous êtes, il faudra qu'il se dispose à se bien promener; mais c'est un mal qui ne vous a guere tracassé jamais; j'espere que quand vous aurez plus de temps vous me direz quelque chose des beautés de Tibur; ce nom résonne de bonne heure aux oreilles des amateurs des lettres et d'Horace. Il semble qu'il nous donne quelque chose de l'heureuse tranquillité d'esprit de celui qui l'a célébré. Hélas! mon cher maître, pour le poste où vous êtes, et pour l'état où je suis, ce ne sont que des heures passageres . . . . . .

. . . . . .

Oserai-je vous prier de savoir de l'abbé de Verthamon s'il a reçu une lettre de moi, en réponse de la derniere qu'il m'écrivit, qui lui faisait bien des détails et précis de choses françaises; j'en suis en quelque peine. Vous con-

naissez, mon cher maître, tout mon attachement pour vous, et à quel point je vous suis dévoué et je dois vous l'être.

QUINZIEME LETTRE.

Du même au même.

Paris, le 4 septembre 1750.

Je connais, mon cher maître, ces soleils où l'on rôtirait une longe de veau; mais les chaleurs de ce pays-ci ne sont point du tout de cet acabit là; ce sont de ces soleils couleurs de cendre, offusqués par une sorte de brouillard poudreux, sans air, ni diminution de poids de midi à minuit, où l'on ouvre le bec comme des poissons hors de l'eau: la plus forte reprise a duré douze fois vingt quatre heures sans relâche ni orage; la pointe du jour et quatre heures après midi étaient la même chose; cela joint au peu d'épaisseur des murs, sur-tout dans ces colifichets de maisons de campagne de ce pays-ci, et à la douce coutume d'ouvrir en plein midi cette énorme quantité de fenêtres, sous prétexte d'avoir de l'air, compose la Libye en plein sep-

tentrion; on est prêt à en pleurer, et j'avoue que moi, qui ne suis point sensible au chaud, j'étais tenté de me croire dans le temple de Jupiter Ammon. Il me semble que vous pouvez obvier à l'inconvénient de ne pouvoir dormir les fenêtres ouvertes et de le desirer, en dormant plusieurs heures du jour et moins de la nuit; je croyais que c'était l'usage dans le pays où vous habitez.

. . . . . .

. . . . . .

Voltaire a envoyé ici une lettre du roi de Prusse (qu'ils s'écrivent sans doute le paravent entre deux, comme le président Hainaut) qui est bien, sauf le respect de votre caractere, la plus plattement ridicule chose qu'on puisse lire; je la vis hier en original aux mains de madame Brignolles; il y est question de la lettre de sa niece : *Si j'étais madame Denis, je penserais comme elle; mais étant ce que je suis, je dois penser autrement.* Il fait ensuite des compliments à Paris, comme ferait un élu de Falaise. Après : *J'ai respecté votre union avec madame Duchatelet, tant qu'elle a vécu; mais aujourd'hui je suis votre plus ancien et plus tendre ami, vous m'avez appris à penser.* Il l'avoue ensuite pour son maître en éloquence,

en goût, etc., lui parle de leur ressemblance de mœurs, de sentiments, d'occupation, et de vertus; cela a trois grandes pages et de cette force là. Et c'est là le héros du siecle, le gagneur de batailles, le réformateur des lois! il faut bien peu de chose pour faire du bruit dans la gazette, du moins dans ce siecle-ci (1).

Mais je m'apperçois que voilà une lettre qui sera de très mauvaise compagnie dans le paquet d'un ministre : si vous faisiez comme le grand d'Avaux, qui faisait transcrire généralement toutes les lettres qu'il recevait, et ses réponses, quelques unes des miennes seraient parties hétérogenes dans ce total; comptez toutefois que je vous aime autant et cent fois plus que les plus politiques de vos correspondants.

(1) Ce jugement de Mirabeau sur Frédéric et sur Voltaire, répété avec amertume dans la sixieme lettre, n'étaient, dans ce temps-là, que l'écho modéré de l'opinion de Paris, et sur-tout de Versailles; et c'est uniquement pour donner une idée de cette opinion, que l'on a cru pouvoir transcrire ces passages, un peu étranges aujourd'hui, des lettres de l'ami des hommes, en 1750.

SEIZIEME LETTRE.

Du comte de Tressan au duc de Nivernois.

Toul, le 7 septembre 1750.

Je suis pénétré de plaisir de devoir autant de reconnaissance à votre excellence ; M. le comte de Canillac m'a fait l'honneur de m'écrire tout ce que vous avez eu la bonté de faire au sujet d'un canonicat qu'il a demandé au pape pour un de mes parents. Il est bien doux pour moi de voir que votre excellence a partagé les sentiments d'amitié dont M. le comte de Canillac me donne des marques aussi sensibles ; je sens la noblesse de ce procédé et la bonté que vous avez pour moi dans toute son étendue ; j'étais déjà attaché à votre excellence par ce goût vif qu'elle inspire à tous ceux qui ont l'honneur de la connaître, et par les sentiments qui vous sont dus de tous ceux qui connaissent le prix des talents les plus supérieurs et les plus aimables. Que votre excellence soit donc bien persuadée que je me trouve égale-

ment flatté et honoré de ce qu'elle a bien voulu faire pour mon parent, et que je date de ce moment-ci pour chercher à mériter d'être avoué d'elle pour un de ses serviteurs les plus attachés; j'espere que des temps plus heureux me rappeleront auprès de vous, et tout ce que je desire c'est d'être admis dans votre société : vous seriez bien capable de m'y donner le ton, et de me faire sacrifier aux graces qui vous suivent et qui m'ont abandonné. Le désespoir de n'être plus à portée de voir le petit nombre de gens qui ont quelques uns des traits qui vous font adorer, la nécessité de servir mon maître sur la frontiere dans un poste qui me fait mener une vie honorable et occupée, tout m'a fait renoncer aux sciences aimables, je me suis livré en entier à des études que le goût et la raison me pressaient de suivre, et je donne à la physique expérimentale tout le temps que me laissent les devoirs de mon état; quelques découvertes heureuses, et deux ou trois faibles ouvrages m'ont élevé à des honneurs peu mérités. L'académie des sciences de Paris, la société royale de Londres, et l'académie de Berlin, m'ont imposé le joug du calcul et des expériences en m'admettant pour associé. Quels

titres, quel air trompeur de savant irai-je offrir à celui qui mériterait d'être l'amant de Julie, le protecteur et l'ami d'Horace, à celui enfin qui fait revivre le bon goût des anciens, et fait aimer par ses ouvrages les belles lettres qu'il enrichit? mais tout est du ressort d'un génie comme le vôtre. Vous me pardonnerez de chercher à définir le feu élémentaire et l'électricité pendant que vous en ferez briller un plus vif, plus aimable, et que vous en donnerez à tous ceux qui ont le bonheur de vous être attaché. J'ai l'honneur d'être, avec tout l'attachement et tout le respect possible, Monsieur, de votre excellence, le très humble et très obéissant serviteur, DE TRESSAN, *lieutenant-général, commandant en Toulois, Barrois et Lorraine-française.*

Permettez-moi de faire mille compliments à M. de la Bruere, duquel j'envie bien le sort.

DIX-SEPTIEME LETTRE.

Du président de Montesquieu au duc de Nivernois.

Paris, le 8 octobre 1750.

J'ai reçu la lettre dont votre excellence m'a honoré, et je la supplie d'agréer que je la remercie encore de ses bontés infinies, qui seront dans mon cœur toute ma vie.

Il me semble que l'affaire prend un mauvais train. M. le cardinal de Tencin m'a dit, il y a quelque temps, que lorsqu'un livre était dénoncé à la congrégation de l'Index, cela n'était rien ; mais que, lorsqu'il y était porté, il était comme condamné : or il me paraît, par la lettre de votre excellence, que mon livre y a été porté, puisque l'on a jugé, à la pluralité des voix, d'accorder un délai pour en parler.

De plus votre excellence me fait l'honneur de me marquer que, selon toutes les apparences, la congrégation de l'Index condamnera les premieres éditions ; ainsi je n'ai fait jusqu'ici que travailler contre moi. Sur ce pied-

là je vois que les gens qui, se déterminant par la bonté de leur cœur, desirent de plaire à tout le monde et de ne déplaire à personne, ne font guère fortune dans ce monde. Sur la nouvelle qui me vint que quelques gens avaient dénoncé mon livre à la congrégation de l'Index, je pensai que, quand cette congrégation connaîtrait le sens dans lequel j'ai dit les choses qu'on me reproche, quand elle verrait que ceux qui ont attaqué mon livre en France ne se sont attiré que de l'indignation et du mépris, on me laisserait en repos à Rome, et que moi, de mon côté, dans les éditions que je ferais, je changerais les expressions qui ont pu faire quelque peine aux gens simples; ce qui est une chose à laquelle je suis naturellement porté; de sorte que quand monseigneur Bottari m'a envoyé des objections j'y ai toujours aveuglément adhéré, et ai mis sous mes pieds toute sorte d'amour-propre à cet égard; or à présent je vois qu'on se sert de ma déférence même pour opérer une condamnation.

Votre excellence remarquera que si mes premieres éditions contenaient quelques hérésies, j'avoue que des explications dans une édition suivante ne devraient pas empêcher la condam-

nation des premieres ; mais ici ce n'est point du tout le cas : il est question de quelques termes qui, dans de certains pays, ne paraissent pas assez modérés, ou que des gens simples regardent comme équivoques ; dans ce cas je dis que des modifications ou éclaircissements dans une édition suivante et dans une apologie déjà faite, suffisent. Ainsi votre excellence voit que, par le tour que cette affaire prend, je me fais plus de mal que l'on ne peut m'en faire, et que le mal même qu'on peut me faire cessera d'en être un sitôt que moi, jurisconsulte français, je le regarderai avec cette indifférence que mes confreres les jurisconsultes français ont regardé les procédés de la congrégation dans tous les temps.

L'on a dénoncé mon livre à l'assemblée du clergé ; cette assemblée a regardé cette dénonciation comme vaine.

Que les théologiens épluchent mon livre, ils n'y trouveront rien d'hérétique que ce qu'ils n'entendront pas ; et ce que je dis même de l'inquisition n'est qu'une affaire de police, dans quelques pays, qui differe selon les pays ; qui peut avoir de la modération dans les uns, et dans les autres de l'excès ; et moi qui ai écrit

pour tous les pays du monde j'ai pu remarquer ce qu'il y avait de modéré dans cette pratique et ce qu'il y avait d'excès.

Je crois qu'il n'est point de l'intérêt de la cour de Rome de flétrir un livre de droit que toute l'Europe a déja adopté; ce n'est rien de le condamner, il faut le détruire. On y a fait des objections en France; ces objections ont été jugées puériles, et ce sont les objections de l'auteur des feuilles ecclésiastiques qui ont scandalisé le public, et non pas le livre.

Quant à la véhémente sortie qu'a faite contre moi le pere Concina, je croirais que cet évènement ne serait pas si défavorable à l'affaire qu'il paraît d'abord, parceque ce pere m'ayant attaqué, il me met en droit de lui répondre, d'expliquer au public l'état des choses, et de rendre le public juge entre le pere Concina et moi; mais comme je ne vois les choses que de très loin, et que je ne sais pas si une bonne réponse au pere Concina me serait utile ou nuisible, je supplie votre excellence de vouloir bien m'éclairer là-dessus, et me marquer s'il est à propos que je réponde ou non; et, en cas qu'il soit à propos de répondre, d'avoir la bonté de me dire si je pourrais avoir une copie des passages du livre du pere Concina qui me con-

cernent ; si je savais de quel ordre religieux est ce pere, ceux de son ordre pourraient peut-être me faire voir son livre qu'ils auront peut-être reçu.

A l'égard de l'édition et traduction de Naples, je suis bien sûr que votre excellence l'aura arrêtée de maniere qu'il ne paraisse pas que ce soit le ministere de France ou de Naples qui l'ait arrêtée; sans quoi, pour éviter un petit mal, je tomberais dans un pire, et je travaillerais pour la congrégation de l'Index et non pas pour moi ; mais je suis sûr que votre excellence, par sa lettre, n'aura laissé aucune équivoque là-dessus, et je crois même que, si elle voit que mon livre sera condamné et les premieres éditions défendues, elle laissera faire à ceux de Naples ce qu'ils voudront. Je lui demande pardon si je lui romps si long-temps la tête de cette affaire ; ce sont ses bontés qui en sont la cause, et je jouis de ces bontés. J'ai l'honneur d'être avec un respect infini, de votre excellence, le très humble et très obéissant serviteur,

MONTESQUIEU.

Je demande encore pardon à votre excellence si j'ajoute ce mot : Il me paraît que le parti qu'elle a pris de tirer l'affaire en lon-

gueur est, sans difficulté, le meilleur, et peut conduire beaucoup à faire traiter l'affaire par voie d'*impegno*, et je vais avoir l'honneur de lui dire deux choses, qui lui paraîtront peut-être dignes d'attention. On a dénoncé mon livre à la derniere assemblée du clergé; elle n'en a point tenu compte: c'était mon confrere, monsieur l'archevêque de Sens, qui avait fait de grandes écritures sur ce sujet, qui roulaient principalement sur ce que je n'avais pas parlé de la révélation, en quoi il errait et dans le raisonnement et dans le fait; depuis on a porté cette affaire en Sorbonne, et il y a toutes les apparences du monde que le livre n'y sera point condamné, chose que je ne dis point encore, pour ne pas augmenter l'activité de mes ennemis; or, s'il arrive que l'affaire ait tombé dans ces tribunaux, cela ne fournit-il pas une bonne raison pour arrêter la congrégation de l'Index? Je supplie votre excellence de ne mettre à cette lettre que le degré d'attention qu'elle pourra mériter; car je l'écris comme un enfant, n'ayant presque aucune connaissance de la maniere de penser ou d'agir de là-bas. Quoi qu'il en soit, sitôt que la Sorbonne aura fini son opération, j'aurai l'honneur d'en instruire votre excellence, qui verra à quoi cet évènement peut être

bon. Je me souviens d'un endroit d'une de ses lettres auquel j'ai bien fait attention depuis ; qu'il ne fallait pas mettre trop d'importance aux choses qu'on demandait dans ce pays-là. Je la supplie de me permettre de lui présenter encore mes respects.

DIX-HUITIEME LETTRE.

Du marquis de Mirabeau au même.

Du Bignon, ce 8 octobre 1750.

Voila enfin de votre écriture, mon cher et très cher maître ; et de quelle écriture ? Tandis que le bras vous fait encore mal, vous avez la bonté de le forcer pour moi : vous savez bien que vous ne sauriez rien faire pour personne qui en sente mieux le prix que moi. Vous me parlez de votre santé d'un ton de confiance qui me fait grand plaisir ; je ne vous en vis onc de pareil ; et dans un homme qui ne se flatte pas, c'est une certitude que cette sorte de présomption : il est vrai que cette maladie vint à propos pour faire parenthese et couper un peu plus court aux fougues de jeunesse, si

maladie peut à propos venir ; mais sans elle vous seriez toujours devenu sage en son temps, je vous en réponds ; et la santé parfaite a de beaucoup trop tardé : la bien arrivée soit-elle, cependant, pourvu qu'elle ne se couronne pas d'épines et de clous, comme elle a fait !

Vous avez su la détermination finale de l'assemblée du clergé ; elle a fini comme tout le reste : impérative de la part du maître, négative de celle des sujets, force grosses vérités appuyées à la barre des ministres, et puis séparation totale. Que dire d'un ministre qui, sous le prince le plus doux, dans un temps aussi soumis qu'il en fût jamais, après une guerre où l'on n'a rien refusé, rend tout-à-coup le prince le conquérant de son patrimoine, et en fait un général Trenk aux yeux de ses sujets ; et d'autre part apprend à ceux-ci à lever la tête, la baisser quand la pierre siffle, et la relever tout de suite? Beau calcul !

Voilà un article peu fait pour être adressé à l'un des représentants de la politique ; mais pourquoi aussi m'en parlez-vous? Adieu, mon cher maître ; je vous aime et défère au point que Dieu me le pardonne, je crois que, si vous me l'ordonniez, j'embrasserais M. Machaut, sans l'étouffer.

DIX-NEUVIEME LETTRE.

Du même au même.

Du Bignon, le 23 octobre 1750.

Votre belle et bonne ame perce par-tout, mon cher maître; j'en ai connu de très bonne trempe assurément, mais non aucune qui eût moins de distractions que celle-là. Ce que vous me dites sur la mort de cette *pauvre créature* est tendre pour moi, sensible à notre bien, honnête, réfléchi enfin tout ce qu'il est, et paraît à des yeux qui savent le faire valoir.

Ce fut une sorte de thermometre pour moi que la façon dont mes amis et les autres ont reçu cela, vis-à-vis de moi. D'abord force écrivains et gens à compliments à ma porte, que je ne connaissais pas; cela me fit pourtant un certain plaisir, attendu qu'on m'avait tant rebattu que je passais à cet égard pour dur et tyrannique, que, comme je ne présume pas trop, je croyais non avoir tort, mais que les mœurs et les principes de tolérance excessive étant aujourd'hui l'un des arcs-boutants de l'amour-propre de la plupart des gens, le grand

nombre me trouvait fort étrange. J'ai vu qu'au fond cela n'était pas vrai ; et quoique je sois plus qu'un autre dans le cas d'être par système *contentus paucis lectoribus*, on n'est jamais tout-à-fait insensible à cet égard . . . . .

. . . . . .

Non, mon cher maître, on n'est point aussi plat que l'homme dont vous me demandez la lettre dans un millier de choses, et grand en d'autres. Il faut dire que la plupart des hommes bruyants ne le sont que par leurs petitesses ; et cela est vrai. Le poste, le venir à propos dans le monde, fait tout d'ailleurs. Je connais un homme qui se faisant haranguer par les villes et villages de nos provinces méridionales, faisait tenir à la premiere porte un valet-de-chambre pour avertir les harangueurs de mêler dans leur prose un mot de certaine *statue ;* que sans cela ils ne seraient pas bien reçus : vous sentez combien de platitudes il a sans doute faites pour l'obtenir icelle *statue!* Cependant, les platitudes passeront, et la statue demeurera. On s'en moque ici ; l'on dit : Ho ! ho ! plus loin ! et ils vont toujours. M. de Turenne n'avait ni statues, ni secretaires qui écrivissent en courant la poste, mais il réfléchissait profondément, au lieu d'écrire. Pour un homme

de cette espece qui perce, il y en a vingt de l'autre. Ainsi est l'homme à la lettre, digne Auguste d'un tel Virgile, ou je me trompe fort. J'écrirai pour tâcher d'avoir cette lettre, puisque vous la desirez.

Adieu, mon cher maître; vous savez ce que je vous suis et serai toute ma vie.

VINGTIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois à M. de Puysieulx.

Rome, le 2 décembre 1750.

J'ai fait toutes les recherches possibles, Monsieur, pour découvrir quelque chose par rapport à la proposition faite au chevalier de Saint-Georges sur sa nomination future, et je n'ai eu jusqu'à présent que fort peu de succès. On m'a seulement assuré que ce prince, en faisant la confidence, avait dit positivement que cette demande lui avait été faite par notre cour, de la part du roi. Cette particularité, qui me paraît singuliere, vous facilitera peut-être la clef de cette énigme; et moi, de mon côté, je ne négligerai rien pour en savoir davantage. Ce

que je sais encore, c'est que la personne à qui le chevalier de Saint-Georges a fait cette confidence est le P. Dubois, ancien assistant des jésuites; d'où l'on pourrait peut-être conjecturer que, soit par le P. confesseur du roi, soit par d'autres jésuites, vous pourrez tirer des connaissances plus précises. Je m'imagine bien que le chevalier de Saint-Georges aura fait au P. Dubois la confidence entiere; mais ce jésuite est actuellement dans un état de végétation apoplectique qui ne permet guere de tirer rien de lui, ni de compter sur ce qu'on en tirerait. Je continuerai mes recherches à cet égard, avec toute l'attention et le zele dont je suis capable, soyez-en bien persuadé, Monsieur, je vous en supplie.

Je ne veux point mettre dans ma dépêche une chose que le pape me dit il y a quelques jours quand je menai M. de l'Hôpital à son audience, parceque je n'aime pas à dire publiquement des choses qui pourraient chagriner quelqu'un; mais je vais vous en rendre compte ici *confidentialmente et candidamente*. Le pape me dit donc que M. l'évêque de Mirepoix lui avait écrit par le dernier ordinaire pour lui demander avec instance et chaleur, que lorsqu'il enverrait le jubilé en France, les évêques

dont les sentiments pourraient être suspects fussent exclus, et ne pussent pas le recevoir. Cette proposition me paraît avoir choqué Sa Sainteté, qui est toujours fort déterminée à ne faire aucune démarche qui pût occasionner du trouble et du schisme. Le pape répond à M. de Mirepoix que le roi avait eu la bonté de lui faire demander le jubilé par son ambassadeur; qu'il le lui adresserait, se servant pour cela des mêmes termes dont il s'était servi il y a quelques années dans une semblable occasion; qu'en celle-ci il ne voulait rien innover ni rien faire qui pût exciter des remuements et des *ciarles* en France. Il me semble qu'il est heureux que le pape soit dans cette disposition, et qu'il vaudrait mieux que tout le monde cherchât à l'y entretenir comme je fais et ferai constamment.

Par rapport à nos discussions du clergé, les dispositions de cette cour-ci sont toujours les mêmes qu'elles m'ont paru dès le commencement, c'est-à-dire que, quoiqu'on desirât de voir l'affaire s'accommoder, et qu'on ne fût peut-être pas fâché d'entrer pour quelque chose dans l'accommodement; par une espece de modération, on ne veut nullement se mettre en avant, ni faire la moindre démarche pour favoriser notre clergé contre les intentions du

roi. Je ne dois pourtant pas vous cacher que le pape et son ministere parlent de la conduite du clergé avec de grands éloges. Mais j'ai lieu d'espérer que cela se terminera en discours, et je ne crois pas cette cour-ci assez forte pour s'aventurer à un *impegno* de cette nature.

M. le nonce a écrit par le dernier ordinaire à M. le cardinal Valenti une lettre que cette Éminence m'a montrée, qui parle de nos affaires du clergé avec beaucoup de sagesse, et dans laquelle il proteste s'être conduit à cet égard avec la plus grande réserve, s'abstenant même d'en parler dans les conversations, et étant très éloigné de vouloir entrer le moins du monde dans cette affaire. Il se loue aussi beaucoup d'une conversation qu'il a eue avec vous, et j'ai vu avec bien du plaisir dans votre derniere lettre particuliere que vous aviez été content aussi de la maniere dont il vous avait parlé. J'ai profité de ces circonstances pour assurer le cardinal Valenti que vous m'aviez marqué beaucoup de satisfaction de la façon dont le nonce s'était expliqué avec vous sur cette affaire, et que vous aviez eu beaucoup de plaisir et d'empressement à vous persuader, par ses discours pleins de sagesse, qu'il était disposé à ne pas s'écarter en cette occasion de la

conduite prudente et modérée qu'il a tenue jusqu'à présent. J'ajoutai que j'étais bien charmé qu'il fût constaté qu'il n'y avait eu là-dedans que des exagérations et peut-être des inventions de quelques têtes ardentes ou mal intentionnées qui avaient ou beaucoup grossi ou totalement supposé quelques discours de M. le nonce, qui au reste ne pouvait trop se défier de cette sorte de gens ; et je finis en disant que je me réjouissais fort que ce petit *impiccio* fût arrivé à M. le nonce, puisque, par l'explication qui l'avait suivi, il avait eu lieu d'augmenter la bonne opinion que vous aviez déja de lui, et de s'attirer de plus en plus votre confiance, ainsi que je le voyais clairement et avec bien de la joie dans votre derniere lettre postérieure à ladite explication. Ce discours me parut plaire beaucoup au cardinal Valenti, et c'est ce que j'ai cru pouvoir faire de mieux pour me conformer à l'esprit dans lequel vous m'avez fait l'honneur de m'écrire dernièrement à cet égard.

VINGT-UNIEME LETTRE.

Du méme au président de Montesquieu.

Rome, le 23 décembre 1750.

Nous venons, Monsieur, d'essuyer encore une bourrasque de la part de la congrégation de l'Index au sujet de l'Esprit des Lois. Il se tint la semaine passée une congrégation : je sus qu'il devait y être jugé, et qu'il n'y avait aucun moyen de retarder l'examen. Dans cette circonstance j'ai réclamé la protection que Sa Sainteté avait promise quand j'eus l'honneur de lui présenter vos ouvrages. J'ai fait valoir la disposition que vous aviez déja montrée à corriger les endroits qui blessaient, l'occupation que vous avait donnée et l'examen du clergé, qui a été suivi d'un jugement favorable, et celle que vous donne la Sorbonne, de qui on a tout lieu d'espérer que vous recevrez un traitement aussi avantageux, ce qui vous avait empêché jusqu'à présent de penser aux arrangements à prendre avec ce pays-ci; et M. le cardinal Valenti, par qui j'ai fait passer

ces représentations au pape étant fort bien disposé ainsi que Sa Sainteté, j'ai obtenu ordre à la congrégation de ne pas proposer le livre, s'il n'était pas déja mis sur la liste des livres à juger, qu'on intime avant la congrégation; ou s'il y était, et qu'en conséquence il fallût nécessairement qu'il fût examiné, défense de rien statuer. Nous avons été dans le dernier cas; et je crois que le résultat de ce premier examen sera de nommer un nouvel examinateur. Je ne dois pas vous dissimuler que dans la congrégation tous les avis n'ont pas été favorables: mais vous avez un avocat dont le suffrage est considérable à tous égards; c'est le cardinal Querini, préfet de la congrégation de l'Index, de qui sûrement vous connaissez la vaste érudition. Il ne peut pas aller à la congrégation; mais il n'a point caché que s'il y eût été il eût opiné en votre faveur, et qu'il avait été satisfait de votre réponse imprimée. Je ferai de mon mieux pour l'entretenir dans ces sentiments favorables, qui peuvent nous être fort utiles, cette excellence étant fort en état de défendre son opinion, et de l'autoriser même auprès des autres juges. Malgré cela je suis fort éloigné d'oser vous répondre de rien: ce que je sais c'est qu'il est fort apparent qu'ici

on ne se fût jamais avisé de soi-même de vouloir censurer votre ouvrage, si l'on n'y eût été excité d'ailleurs ; et sans avoir de connaissance précise là-dessus, mon opinion et celle de plusieurs gens éclairés est que la dénonciation est venue de France. Tout ce que je pourrai faire, soit pour retarder la conclusion, soit pour procurer un jugement favorable, sera fait avec tout l'empressement que j'aurai toujours dès qu'il s'agira de chose qui vous touche. Nous avons actuellement environ trois mois de répi sûr ; car d'ici à ce temps il n'y aura point de congrégation. J'ai cru faire bien dans ces circonstances de lever l'empêchement que j'avais mis à la publication de l'édition de Naples, et j'ai prié M. d'Arthenai, chargé des affaires du roi depuis le départ de M. de l'Hospital, de ne s'y plus opposer.

Vous trouverez peut-être ce détail bien long, mais j'ai voulu vous dire tout, et ne vous laisser rien ignorer. Vous connoissez, Monsieur, le sincere et inviolable attachement avec lequel, etc.

VINGT-DEUXIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois au cardinal de la Rochefoucauld.

Rome, le 24 mars 1751.

Je ne sais pas où est actuellement V. E., et je ne sais pas même où je souhaite actuellement qu'elle soit. *Positis ponendis*, je le saurais bien, et vous aussi. Il faut espérer que c'est ainsi que les choses se passeront, et même si j'en crois ce que j'entends dire ici, cela n'est pas douteux.

Le cardinal Valenti ne se porte pas bien depuis une semaine ou deux; c'est de l'humeur de goûte qui lui rode par le corps, et même qui fait par-ci par-là quelque station dans la tête. On dit aussi qu'il a du chagrin, et cela pourrait bien contribuer à l'acharnement de sa fluxion. Il est certain que l'intérieur du palais est fort orageux, et que le pauvre secrétaire d'état trouve souvent le pape de fort mauvaise humeur. On a parlé peu favorablement et peu équitablement sur son compte ces derniers

temps-ci, vous savez que cela ne lui fait pas grand'chose, et effectivement il fait plus d'état des amitiés lointaines que des inimitiés présentes. Je ne sais pas à propos de quoi messieurs les cardinaux s'avisent de trouver mauvais qu'il ait une correspondance si suivie et si entiere avec notre cardinal de Tencin. Ils prétendent qu'il prétend par ce moyen, que la France le fasse pape : pour moi, je crois qu'il se contenterait bien d'être continué dans la secrétairerie d'état. Tant y a que c'est l'opinion présente du sacré college, qui en est scandalisé. Plusieurs m'en ont parlé, me disant que cette liaison est portée à un degré d'intimité incroyable, et me demandant comment on souffrait cela chez nous. A quoi, comme vous pouvez bien croire, j'ai répondu *pantoufle*, d'autant que toutes les fois qu'on me parle ici je me suis accoutumé à croire que c'est pour me faire parler; et quoique je ne sois guere fin, je le suis assez pour m'en défendre. Pour en revenir à la santé du secrétaire d'état, s'il venait à manquer, ce qu'une goûte remontée peut opérer à l'improviste, j'en serais fort fâché, et je pense qu'il serait remplacé par Doria.

Spinelli et Passionei ont été brouillés pen-

dant un mois, et Furietti les a rapatriés. Voici en deux mots la querelle : Passionei est brouillé avec Gioia, le général des Augustins, homme très considéré, comme vous savez ; Spinelli, qui en était fâché par amitié pour Passionei, lui fit dire que ce serait bien fait de finir cette guerre mal entendue. Passionei lui fit répondre qu'il se raccommoderait avec Gioia, quand lui, Spinelli, se raccommoderait avec la cour de Naples. Sur cette gracieuse réponse, Spinelli fit dire à Passionei qu'il était un fol, et ne serait jamais autre chose. Voilà, comme vous voyez, un petit refroidissement ; et voilà ce que Furietti a rajusté. De vous dire que la couture soit bien forte, c'est ce que je ne ferai pas ; mais dans l'état présent ils se voyent et s'aiment comme auparavant.

Ledit Gioia, dont je vous parlais, est depuis quelque temps bien malade, et tout Rome le prétend empoisonné par ses moines. Le pape dit qu'il ira jusqu'au mois de mai, parceque, dit-il, ils ont réglé la dose du poison de maniere que mort s'en suive tout juste à la fin des six années de son généralat perpétué malgré eux.

La grande nouvelle de Rome, c'est que je je vais m'en aller aussitôt après mon entrée

faite, et peut-être avant, et que je serai remplacé par M. le bailli de Tencin. Je ne vous dis cela que pour vous apprendre qu'on le dit, et qu'on le dit beaucoup, et non pas pour vous aprendre pourquoi on le dit, car je ne le sais pas. Ce que je sais, et que vous savez aussi, c'est que la derniere chose à laquelle je pense, même la chose à laquelle je ne pense pas, c'est mon rappel.

VINGT-TROISIEME LETTRE.

Du même au président de Montesquieu.

Rome, le 24 avril 1751.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, une lettre du cardinal Querini qu'il m'a envoyée pour vous, en m'ordonnant de la lire auparavant. Je l'ai lue, et je ne suis point du tout surpris de la justice qu'il rend à votre ouvrage et à votre personne. Mais en vous la transmettant je dois avoir l'honneur de vous avertir que la prudence exige que vous ne parliez à personne de ladite lettre; que vous ne paraissiez nullement être en aucune liaison, en-

core moins en amitié avec lui, et qu'en lui faisant réponse, comme malheureusement vous ne pouvez vous en dispenser, vous ne mettiez dans votre lettre que des politesses vagues et générales, sans rien qui ait le moindre trait à votre ouvrage, ni à l'estime qu'il en fait, ni à la bonne volonté qu'il vous témoigne à cet égard. La raison de cela est qu'il suffirait que le pape, qui est jusqu'à présent bien disposé en votre faveur, vint à savoir que vous comptez sur Querini, pour qu'aussitôt S. S. changeât du blanc au noir. Et comme certainement M. le cardinal Querini rendra votre lettre publique, il est essentiel que vous fassiez beaucoup d'attention à ce que vous lui manderez.

Au demeurant votre affaire ne va point mal, quoique la derniere congrégation qui fut tenue sur cette matiere ne vous ait pas été favorable. J'ai fait un petit *raggiro*, au moyen duquel votre ouvrage n'est plus entre les mains de M. Bottari; un autre est chargé d'en faire le rapport: ainsi nous voilà à recommencer, et c'est du temps de gagné. Votre nouveau rapporteur s'appelle M. Aimaldi, secrétaire des lettres latines, et homme qui a véritablement de la littérature; je sais même qu'il est

admirateur de votre ouvrage, et je le lui ai entendu dire publiquement dans le temps où il ne pensait pas à être chargé de le rapporter à la congrégation de l'index; outre cela il est mon ami; mais cependant il ne faut pas espérer que son jugement soit favorable, parceque la crainte de passer pour trop tolérant aura plus de force sur lui que sa propre opinion; mais il m'a promis qu'il procéderait avec beaucoup de circonspection, par où nous gagnerons encore du temps, et c'est tout ce qu'il nous faut, du moins c'est tout ce que je puis; car il ne faut pas se flatter de terminer cette affaire autrement que par insensible transpiration, et en la traînant si long-temps que cela la fasse oublier, ce qui n'est pas même fort aisé; car quand une fois un livre est dénoncé ici, vous ne sauriez croire avec quelle ardeur quatre zelés et quatre mille hypocrites le poursuivent. Comptez, monsieur, que je veille et veillerai attentivement à vos intérêts, et vous supplie de croire que je ne desire rien plus vivement que de vous témoigner le sincere et inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

N. B. On peut desirer de connaître ce que pensait aussi le président de Montesquieu du duc de Nivernois qui le servait si bien à Rome:

on peut en juger par les extraits suivants des lettres familieres de Montesquieu :

Lettre XXX à M. le grand prieur de Solar, ambassadeur de Malte à Rome.

Paris, le 7 mars 1749.

Je vous trouve fort heureux d'avoir à Rome M. le duc de Nivernois : il avait autrefois de la bonté pour moi; il n'était pour lors qu'aimable : ce qui doit me piquer, c'est que j'ai perdu auprès de lui à mesure qu'il est devenu plus raisonnable. M. le duc de Nivernois a auprès de lui un homme qui a beaucoup de mérite et de talent; c'est M. de La Bruere. Je lui dois un remerciment : si vous le voyez chez M. le le duc de Nivernois, je vous prie de vouloir bien le lui faire pour moi.

Lettre XLI à M. l'abbé Venuti.

De Paris.

Je crois que le prince de Craon est actuellement à Vienne : mais il va arriver en Lorraine; et si vous m'envoyez votre lettre, je la lui ferai

tenir. Il faut bien que je vous donne des nouvelles d'Italie sur *L'esprit des Lois*. M. le duc de Nivernois en écrivit, il y a trois semaines à M. de Forcalquier, d'une maniere que je ne saurais vous répéter sans rougir. Il y a deux jours qu'il en reçut une autre lettre, dans laquelle il mande que, dès qu'il parut à Turin, le roi de Sardaigne le lut. Il ne m'est pas non plus permis de répéter ce qu'il en dit: je vous dirai seulement le fait; c'est qu'il le donna, pour le lire, à son fils le duc de Savoie, qui l'a lu deux fois: le marquis de Breil me mande qu'il lui a dit qu'il voulait le lire toute sa vie. Il y a bien de la fatuité à moi de vous mander ceci : mais comme c'est un fait public, il vaut autant que je le dise qu'un autre; et vous concevez bien que je dois aveuglément approuver le jugement des princes d'Italie. Le marquis de Breil me mande que Son Altesse Royale le duc de Savoie a un génie prodigieux, une conception et un bon sens admirables.

Lettre LI à M. l'abbé de Guasco.

De la Brede, le 28 septembre 1753.

A l'égard de M. le duc de Nivernois ayez la

bonté de lui faire ma cour quand vous le verrez à Rome, et je ne crois pas que vous ayez besoin d'une lettre particuliere pour lui. Vous êtes son confrere à l'académie, et il vous connaît. Cependant si vous croyez que cela soit nécessaire mandez-le moi.

VINGT-QUATRIEME LETTRE.

Du même au cardinal de la Rochefoucauld.

Rome, le 10 mai 1751.

Il est bon d'être fils de bon pere et de bonne mere, et jamais ce proverbe ne m'a paru plus vrai que dans la circonstance flatteuse où je me trouve : car je ne trouve en moi d'autre *requisito* pour la grace que le roi a daigné me faire, sinon celui que je trouve très grand, d'avoir été adopté par votre éminence. Je ne sais si vous m'en ferez compliment, et cela ne devrait pas être ; mais moi je vous le fais, et je le dois, car je suis bien sûr que vous aurez la bonté paternelle d'en être aussi aise que moi.

Je suis bien affligé d'entendre dire que votre

accommodement ecclésiastique, qui passait il y a quelques semaines ici pour conclu, est encore bien loin de la conclusion : c'est une brouillerie d'amants qui dure long-temps. Je l'appelle comme cela sans aucune envie de profaner la chose par la comparaison, mais parce-qu'en effet il est bien certain que le roi a le cœur du clergé, et le clergé le cœur du roi. Cette certitude qui est plus que morale est une grande consolation pour les honnêtes gens.

Je vais vous confier sous le sceau du secret une anecdote particuliere, dont je ne vous garantis rien, me contentant de vous la transmettre *tale quale:* on me l'a donnée avec les détails exacts, et le nom de l'auteur. M. Litzmore (M. Aubryen) le jour que le courier de mon cordon arriva, me vint voir, et me dit que le roi (le chevalier de S.-George) venait de recevoir une lettre du cardinal Tencin, qui contenait qu'il allait se retirer de la cour et des affaires pour aller à Lyon passer le reste de ses jours ; voulant, comme l'avait toujours été son projet, mettre un intervalle entre la vie et la mort ; qu'il avait déclaré sa résolution au roi, qui l'avait approuvée : mais que cependant il ne partirait pour Lyon qu'à la fin de juin. Le soir de ce même jour que M. Litz-

more me fit cette confidence, en m'assurant qu'il avait vu et tenu la lettre, le cardinal Valenti parut à ceux qui le virent extrêmement troublé, inquiet, et presque apoplectique, tant il avait le discours peu libre ; ce que je sais de bon lieu et *de visu*. Je combinai cela avec la nouvelle du mylord indiscret : et hier ledit mylord me dit que son maître avait été chez le pape, qui lui avait dit que le cardinal Tencin lui mandait la même chose; mais qu'il tiendrait cette lettre et ce qu'elle contient extrêmement secret, vu la nécessité de remuer ciel et terre pour empêcher que cette retraite n'ait son exécution. Il est plaisant que le pape dont la religion et la conscience applaudissent certainement à une retraite aussi édifiante, le pape qui outre cela se plaint du matin au soir de celui qui la doit faire, cherche pourtant à la détourner, et à retenir dans le siecle un homme qui veut penser à l'éternité. Aussi je crois que cette inspiration ne vient ni de lui ni d'en-haut, mais du raiz-de-chaussée de son palais ; et en effet il est bon d'avoir des amis par-tout, à plus forte raison dans le conseil du roi notre maître. Le pape a effectivement gardé le secret, et il y a déja cinq jours qu'il a reçu la lettre. Je l'ai gardé aussi, hors pour vous et

Madame de Puysieulx; et ce qui me confond c'est qu'il faut que M. Litzmore l'ait gardé aussi. D'où je conclus que c'est, non par étourderie, mais par ordre de son maître qu'il était venu me le confier, et pour voir ce que j'en dirais, qui a été d'autant plus peu, qu'outre la nature de la chose qui l'exigeait je suis fort économe de paroles avec les parleurs. Adieu, mon très respectable et adorable pere. J'assure votre éminence du très tendre filial respect qui m'attache à vous pour ma vie.

VINGT-CINQUIEME LETTRE.

Du même à monseigneur le Dauphin, au sujet de la nomination du duc de Nivernois, comme chevalier des ordres du Roi.

Rome, le 12 mai 1751.

MONSEIGNEUR,

J'ose me flatter que monseigneur le dauphin trouvera bon que mon éloignement ne me fasse pas perdre l'honneur de mettre à ses pieds l'hommage de ma respectueuse recon-

naissance pour la grace flatteuse dont sa majesté a daigné m'honorer. J'ose vous supplier, monseigneur, de me rendre la justice de croire que je reçois cette faveur avec les sentiments d'un honnête homme, c'est-à-dire avec une reconnaissance infinie, mais sans vanité, et que je la regarde non pas comme une récompense mais comme un encouragement.

J'ai toute ma vie préféré le titre et l'emploi de serviteur à ceux de courtisan; et quelque bonheur qu'il y ait à approcher de son maître, je pense qu'il y en a beaucoup davantage à travailler pour lui. La grace que le roi a bien voulu me faire en me marquant que sa majesté daigne agréer mon service, m'inspirerait ces sentiments, s'ils n'étaient pas nés avec moi, et ne peut que les accroître. Aussi je puis vous protester, monseigneur, que c'est de bien bon cœur et de bien bonne foi que je voue toute ma vie au service du roi, et au vôtre.

Je suis avec le plus profond respect, etc.

ÉPITRE SUR LE GOUT,

Adressée au duc de Nivernois, par l'abbé de Bernis.

Sages sans lois, brillants sans imposture,
Coulez, mes vers, enfants de la nature:
N'affectez rien; que la main du hasard
Amene tout, jusqu'aux regles de l'art.
Le naturel est le sceau du génie,
L'appui du goût, l'ame de l'harmonie.
Sacrifiez à la simplicité
Le faux éclat d'un style *brillanté*,
Rayon subit, étincelle imprévue,
Qui frappe, étonne, et jamais ne remue.
N'imitez pas ce jargon languissant,
Ces vains essais d'un poëte impuissant,
Qui destructeur des jardins de Cythere,
Ne peut sans rose habiller sa Glycere.
Fuyez encor les tours trop délicats,
Des *concetti* l'inutile fracas,
Tous les faux jours des *tournures* nouvelles,
D'un fade auteur pénibles bagatelles.
En aiguisant, en limant de trop près,
L'art affaiblit la pointe de ses traits;
Trop de recherche avilit la peinture,
Et d'un tableau fait une miniature.
Lorsqu'Arachné, sur des métiers divers,

L'aiguille en main, colorait l'univers,
Que de l'Olympe elle étendait le voile,
Ou captivait l'océan sur la toile,
Le goût du vrai, mariant ses couleurs,
Leur ménageait le teint même des fleurs,
Ce velouté, cette aimable jeunesse
Dont la fraîcheur fait toute la richesse.
Il leur donnait ce ton de vérité,
Original, s'il est bien imité :
Cet ordre prompt ou lent dans les nuances,
Qui semble unir et lier les distances,
Associer le soleil et la nuit,
Et joindre l'ombre au jour qui la détruit.
Par le succès Arachné pervertie,
Avec le goût perdit la modestie,
Et défiant la rivale de Mars,
Lui disputa l'empire des beaux arts.
Mais son orgueil annonçait sa faiblesse;
Un seul regard lancé par la Sagesse
Anéantit l'ouvrage et le talent :
Arachné change, et son corps chancelant
Devient bientôt un insecte inutile,
D'un vain réseau réparateur futile.
Que des trésors par Arachné perdus !
L'art seul lui reste, ou plutôt son abus.
De ses filets la trame déliée,
A nos lambris adroitement liée,
Offre un travail moins heureux que fini :
A force d'art, l'art lui-même est banni.
Il est encor des talents dans la France,
Qui des neuf sœurs nourrissent l'espérance;

Mais je croirais qu'au frivole inclinés,
De la nature ils se sont détournés.
Se pourrait-il, Français, que votre verve
Eût réveillé le courroux de Minerve,
Qu'on eût fondu l'or du siecle passé
Pour y mêler un clinquant effacé?
Le naturel s'est usé sous la lime;
La symétrie a banni le sublime,
Et la clarté, ce flambeau du discours,
Pâlit, s'éteint, et fait place aux faux jours.
Trop de finesse affadit la saillie
De la piquante et sincere Thalie:
Dans un travail inutile à nos mœurs
Plus d'un Newton sépare leurs couleurs;
Le prisme en main marque leurs différences,
Et nous égare en leurs faibles nuances.
L'art trop heureux d'instruire et d'amuser
Est devenu l'art de subtiliser,
L'art de donner, au gré de l'imposture,
Tout à l'esprit et rien à la nature.
On ne rit plus, on sourit aujourd'hui,
Et nos plaisirs sont voisins de l'ennui.
Pourquoi faut-il que Melpomene en larmes,
Le cœur rempli de tragiques alarmes,
Et des transports d'un amour inhumain,
S'abaisse, et vienne, un creuset à la main,
Analyser les transports de sa flamme,
Armer ses vers du sel de l'épigramme,
De sa douleur combiner les regrets,
Feindre toujours, n'intéresser jamais,
A l'antithese enchaîner la maxime,

Et tendre plus au succès qu'à l'estime?
Plût aux neuf sœurs qu'un Amphion nouveau
Avec Lully conciliât Rameau;
Que, bannissant l'envie et la satyre,
On accordât les accents de leur lyre!
Le dieu de Gnide et le dieu des concerts
Ont inspiré ces deux chantres divers:
L'un du bon goût protecteur et modele,
Est de nos cœurs l'interprete fidele;
L'autre échauffé par le concert des corps,
Rend avec feu leurs physiques accords.
Que de l'amour l'un chante les ravages,
L'autre les mers, la foudre, et les orages.
J'aurais voulu que le dieu des romans
Eût épuré la langue des amants;
Que le remords, persécuteur du vice,
Fût son remede autant que son supplice.
L'amour si fourbe est pourtant ingénu:
Libre, immodeste, il rougit d'être nu.
D'un ton naïf peignez son imposture;
Que la pudeur préside à la peinture:
C'est un enfant, mais un enfant armé,
Tyran jaloux du cœur qu'il a charmé.
Cruel, perfide, il sourit quand il blesse;
Changez de ton s'il change de faiblesse.
J'aurais aimé que féconde en ses tours,
Peine d'un feu qui s'anime toujours,
Notre éloquence eût eu plus d'harmonie,
Moins de recherche, et plus de vrai génie;
Que noble et forte, elle eût marqué ses traits,
Du Titien imité les portraits,

Et de Rubens ravi le pinceau mâle.
Voyez Hercule et le jeune Céphale;
Terrible et fier, l'un porte dans ses mains
Et le repos et l'effroi des humains:
Un sourcil noir ombrage sa paupiere;
Son œil enfante et répand la lumiere;
Et son front large, inquiet, et troublé,
Soutient des dieux le palais ébranlé:
Tel est Alcide. Amoureux de l'Aurore,
Céphale attend que l'olympe se dore;
Il abandonne aux Zéphyrs, à leurs jeux,
Le soin trop vain d'arranger ses cheveux.
Au point du jour, ses tresses dénouées,
Dans les forêts flottent abandonnées:
Sans artifice, aimable, intéressant,
Il communique un transport qu'il ressent.
Enfants des arts, entre ces deux images
Décidez-vous: distinguez vos ouvrages,
Ou par les traits ou par les coloris:
Le naturel assurera leur prix.
Mais en fuyant la vaine dépendance
De l'art stérile, évitez l'abondance:
Qu'un voile simple entoure vos appas:
Embellissez, ornez, ne chargez pas.
Peres féconds, sacrifiez sans peine
Tous les enfants qu'une facile veine
Produit sans choix, enfante sans dessein;
Ou laissez-les mûrir dans votre sein.
Si vous voulez imiter la nature,
Il faut du luxe abjurer l'imposture;
Débarrassez vos sens appesantis

Des faux plaisirs qui les ont pervertis.
Au fond des cœurs le sentiment sommeille,
Le bruit des arts l'excite et le réveille :
Mais à leur pompe attentif par effort,
Il en gémit, succombe, et se rendort.
Comment ranger sous de justes idées
Des passions qu'on ne voit que fardées ?
Comment goûter et peindre des plaisirs ?
On ne connaît que l'excès des desirs :
En les outrant, on cherche à les éteindre :
Il faut sentir pour savoir l'art de peindre,
Et de nos cœurs étendre dans autrui
Ce pur rayon de feu qui nous a lui.
De la nature enfants moins indociles,
Les plaisirs purs n'étaient que plus faciles :
Mais pour remplir notre cœur inconstant,
Du vrai bonheur l'art recula l'instant.
Les biens voisins perdirent leur amorce :
Plus éloignés, ils eurent plus de force :
Nos sentiments plus vifs furent moins doux,
Le cœur moins tendre, et l'amour plus jaloux.
Heureux celui dont l'ame moins vulgaire
Cherche de Pan le temple solitaire ;
Qui, revenu des modernes erreurs,
Connaît le prix des jardins et des fleurs,
D'un jeune ormeau, dont la tête naissante,
Soutient déja la vigne languissante ;
Qui des oiseaux écoutant les chansons,
Rime des vers aussi doux que leurs sons ;
Dont les vertus au simple accoutumées,
Du monde au loin contemplent les fumées,

Qui, libre enfin sous un toit fortuné,
Voit devant lui l'univers enchaîné !
Toi, qui, nourri dans le sein du grand monde,
Aime les fleurs, le murmure de l'onde,
Les chants naïfs des bergers ingénus ;
Toi dont les goûts sont amis des vertus,
Reçois des vers que ma muse en hommage
Refuse aux grands, et n'accorde qu'au sage ;
Si de ton sel ils languissent privés,
Que dans tes mains ils brillent achevés :
Mes sentiments aussi purs que ton style,
Rendront du moins l'hommage moins stérile.

EPITRE SUR L'AMBITION.

Adressée par le même, au même.

La fortune ingrate et trompeuse
M'appelle, un trésor à la main :
L'ambition vaine et flatteuse
De la cour m'ouvre le chemin.
Crois-tu que mon ame affamée
D'un titre nuisible au repos,
Aime à respirer la fumée
De l'encens que brûlent les sots ?
Crois-tu qu'aveugle je confonde
Le mérite et la dignité,
L'hommage servile du monde
Et le tribut de l'équité ?

Crois-tu que, censeur hypocrite
De la mollesse des mortels,
Je veuille, indolent Sybarite,
M'endormir au pied des autels?
Non : Tu connais trop ma droiture;
Coupable par fragilité,
Mais ennemi de l'imposture,
Je ne joins pas l'impiété
Aux faiblesses de la nature.
Oui, les dieux m'ont assez donné.
Eh! que m'importe, si tu m'aimes,
De charger de vains diadêmes
Mon front d'olives couronné?
Le ciel ne m'a point condamné
A traîner mes jours dans le faste,
A languir dans un palais vaste.
Plus délicat qu'ambitieux,
J'aime un bonheur doux et facile :
Le superflu m'est inutile,
Et l'appareil m'est odieux.
J'aime les fruits délicieux
Dont nos espaliers se couronnent :
Voisins de la main et des yeux,
Ils s'offrent moins qu'ils ne se donnent.
Mais je n'irai pas affronter
Un peuple de dragons avides,
Pour la gloire de disputer
Les pommes d'or des Hespérides.
La santé, le plus grand des biens,
File tous les jours de ma vie :
Que de mille siecles suivie

Elle veille au bonheur des tiens!
Si je revois fleurir encore
Les myrtes de tes jeunes ans;
Si je revois naître l'aurore
Des premiers jours de mon printemps,
Et, si ma muse enorgueillie
De marcher de loin sur tes pas,
Unit l'estime de Délie (1)
Aux suffrages de Maurepas;
C'en est fait, le globe où nous sommes,
Comme un point s'échappe à mes yeux,
Et plus heureux que tous les hommes,
J'ai bu dans la coupe des dieux.

(1) Délie est le nom sous lequel M. de Nivernois a chanté sa première femme, dans plusieurs élégies qui furent ses premiers ouvrages. L'amour a fait bien des poëtes; celui-ci a été inspiré par l'hymen de la maniere la plus tendre; et c'est un trait qu'on a eu soin de relever dans son éloge.

CITATIONS

DE FRÉDÉRIC ET DE VOLTAIRE,

Relatives à l'ambassade du duc de Nivernois à Berlin, en 1756, pour servir de remarque à la page 33 de l'éloge du duc de Nivernois.

1° *Extrait des mémoires sur le regne de Frédéric II, roi de Prusse, écrits par lui-même. Guerre de sept ans. Chapitre 3.*

Après nous être fait une idée de la situation où se trouvaient les puissances de l'Europe au commencement de l'année 1755, il faudra vous mettre sous les yeux les causes des discussions qui donnerent lieu à la guerre entre la France et l'Angleterre. Les affaires présentes tiennent si fort aux évènements passés, qu'il faut remonter au traité d'Utrecht pour arriver aux sources de ces brouilleries. Elles tirent leur origine d'anciens démêlés que les Français avaient eus avec les Anglais sur les limites du Canada. Louis XIV, pressé de conclure le traité d'Utrecht, afin de détacher la reine Anne

de la grande alliance, ordonna à ses plénipotentiaires de signer sans chicane ; les plénipotentiaires se servirent de termes équivoques pour marquer les limites du Canada, sur lesquelles roulait le différent. Ce que la France gagnait par ce traité valait plus que toutes ses possessions dans cette contrée stérile. Mais dès que les troubles de l'Europe furent appaisés les Anglais et les Français interprétèrent chacun à leur avantage l'article des limites de leurs possessions en Amérique. Il y eut quelques débats entre les colonies de ces deux nations, sans cependant que ces querelles sourdes dégénérassent en hostilités ouvertes. Par le traité de paix d'Aix-la-Chapelle on aurait dû applanir toutes les difficultés. M. de S.-Severin et ses collegues, obligés par les ordres réitérés de la cour de France d'accélérer la signature des préliminaires, renvoyerent la discussion des limites de ces colonies à l'examen des commissaires que les deux cours nommeraient après la conclusion de la paix : ces commissaires s'étant assemblés, loin que leurs conférences rapprochassent les esprits des deux nations, le mécontentement et l'aigreur n'allerent qu'en augmentant. L'ambassade du duc de Mirepoix, et la négociation qu'il entama à

Londres ne produisit rien ; on se reprochait mutuellement de la mauvaise foi ; les troupes anglaises et françaises dans l'Amérique en venaient à des hostilités ; elles s'enlevaient des forts, et on se faisait déja la guerre sans se l'être déclarée. Dans les relations de ces contrées les officiers anglais ne manquaient pas de rejeter la faute de leurs violences sur les Français ; ils envoyaient de part et d'autre des factums pour justifier leur conduite ; la ville de Londres en était inondée. La nation anglaise, facile à s'enflammer lorsqu'elle croit avoir à se plaindre de la France, déja mécontente de la paix d'Aix-la-Chapelle, ne respirait que la guerre ; la conduite du duc de Cumberland acheva de rendre cette fermentation générale. Il voyait que le grand âge du roi son pere l'approchait des bornes de la vie ; pour augmenter son crédit, et pour avoir plus d'influence dans le regne suivant, il avait formé le dessein de remplir le conseil de ses créatures, et de faire passer tous les grands emplois de la couronne à des personnes qui lui fussent entièrement dévouées. Il s'était déterminé dans son choix en faveur du sieur Fox, qu'il destinait à la place de chef de la trésorerie, et à tous les emplois dont le duc de Newcastle était revêtu ;

mais cette élévation du sieur Fox ne pouvait avoir lieu qu'en déplaçant le duc de Newcastle; et cela était d'autant plus difficile que ce seigneur jouissait d'un grand crédit sur l'esprit du roi; qu'il était considéré dans le parlement par ses longs services, par sa vertu, et par son bon naturel; qu'il était estimé de la nation à cause de ses immenses richesses, de toutes les places qu'il avait à donner, et enfin du nombre de membres du parlement que ses possessions lui donnaient droit d'élire. Le duc de Cumberland imagina que le meilleur moyen pour faire abandonner au duc de Newcastle ses grands emplois serait d'engager la nation dans une guerre avec la France, par où il mettrait le ministre dans la nécessité d'ajouter de nouvelles dettes à celles dont le gouvernement était déja surchargé; ce qui fournirait des griefs à l'opposition: ou bien il se flattait de profiter des mauvais succès possibles au commencement d'une guerre, pour en rejeter la faute sur le ministre, et le déterminer, à force d'inquiétudes et de persécutions, à renoncer de lui-même à ses emplois. Ce projet était vaste et compliqué: pour le mettre en exécution il fallait commencer par envenimer les querelles des deux nations et les porter à

rompre la paix. Cela fut facile; au seul nom de Français le peuple de Londres entre en fureur ; les matieres combustibles étaient rassemblées; elles s'embraserent bien vîte : ce peuple fougueux obligea le roi Georges à faire quelques armements. Une démarche en entraîne nécessairement une autre ; on en vint à des voies de fait; des violences donnerent lieu à des représailles, et dès la fin de 1754 la guerre entre les deux nations parut inévitable. On remarque cependant que le ministere de Versailles agit avec plus de mesures et de modération, et que les mauvais procédés venaient tous de la part des Anglais.

Les deux rois se voyant menacés de la guerre, tâcherent, chacun de leur côté, de fortifier leur parti, en resserrant les anciennes alliances, ou en en formant de nouvelles. Le roi fut alors recherché par les Français et par les Anglais. Son alliance avec la cour de Versailles n'était point expirée ; toutefois les possessions des Français aux Indes étaient exceptées des garanties de la Prusse; et dans ces conjonctures, il paraissait que le partage des Prussiens serait de demeurer neutres pendant ces troubles, et d'en être les simples spectateurs. Ce n'était pas ce que l'on pensait à Versailles ; la cour parais-

sait croire que le roi de Prusse était, à l'égard de la France, ce qu'est un despote de la Valachie à l'égard de la Porte, c'est-à-dire un prince subordonné, et obligé de faire la guerre dès qu'on lui en envoie l'ordre. Elle se persuadait de plus qu'en portant la guerre dans l'électorat d'Hanovre elle ferait mollir le roi de la Grande-Bretagne, et terminerait ainsi au centre de l'Empire les différents qui subsistaient aux Indes entre elle et les Anglais. M. Rouillé, alors ministre des affaires étrangeres, dit un jour à M. de Knyphausen, dans l'intention d'engager le roi à contribuer à cette diversion : « Écrivez, « Monsieur, au roi de Prusse qu'il nous assiste « dans l'expédition d'Hanovre; il y a là de quoi « piller; le trésor du roi d'Angleterre est bien « fourni, le roi n'a qu'à le prendre; c'est, Mon- « sieur, une bonne capture ». Le roi lui fit répondre que de pareilles propositions étaient convenables pour négocier avec d'autres, et qu'il espérait qu'à l'avenir M. Rouillé voudrait bien apprendre à distinguer les personnes avec lesquelles il avait à traiter. Ces négociations devinrent plus vives vers la fin de 1755. Le roi Georges, informé du dessein des Français, alarmé de l'orage qui menaçait son électorat, se persuada que la maniere la plus sûre de le

conjurer était de conclure une alliance défensive avec la Prusse; il savait que les liens qui unissaient le roi de Prusse et le roi de France étaient sur le point de finir, parceque le terme du traité de Versailles expirait au mois de mars de l'année 1756, et il chargea mylord Holderness, son secrétaire d'état, d'entamer la conversation avec la cour de Berlin. Mylord Holderness, incertain des dispositions du roi de Prusse sur cette alliance, pour ne point exposer son maître à un refus direct, en hasarda les premieres propositions par le duc de Brunswick. Ces ouvertures se firent sous le prétexte d'assurer le repos de l'Allemagne contre le danger dont la menaçait une guerre prochaine. On demandait au roi d'entrer dans des mesures qui pussent assurer et affermir la tranquillité publique. Cette proposition tirait à grande conséquence : dans la situation où se trouvait alors la Prusse, le parti qu'elle allait prendre influait sur la paix et sur la guerre. Si l'on renouvelait le traité avec la France, il fallait attaquer l'électorat d'Hanovre; ce qui était s'attirer sur les bras les forces des Anglais, des Autrichiens, et des Russes. Si l'on concluait une alliance avec l'Angleterre, il était probable que les Français ne porteraient point la guerre dans

l'Empire, et que la Prusse se trouverait liée avec la Grande-Bretagne et avec la Russie; ce qui semblait obliger l'impératrice reine à demeurer en paix, quelque envie qu'elle eût de reconquérir la Silésie, et quelques préparatifs qu'elle eût faits pour agir aussitôt que l'occasion le lui permettrait. Avant que de se déterminer, le roi jugea néanmoins à propos de s'assurer de la façon de penser de la cour de Russie; mais comme il avait dans la personne du chancelier Bestuchew un ennemi déclaré, il ne fut pas possible de tirer des éclaircissements directs de Pétersbourg même, où toute intelligence entre les deux cours était rompue; il eut donc recours au sieur de Klinggrœff, son ministre à la cour impériale, et à mylord Holderness lui-même, pour savoir dans quels termes la Russie était avec l'Angleterre, et sur-tout si c'était la cour de Vienne ou celle de Londres qui avait plus d'influence à Pétersbourg. Le sieur de Klinggrœff répondit que les Russes étant une nation intéressée, il n'y avait aucun doute qu'ils ne fussent plus attachés à ceux qui pouvaient les acheter, qu'à ceux qui n'avaient rien à leur donner; que l'impératrice reine manquait souvent de ressources pour ses propres dépenses; qu'ainsi les Russes s'en

tiendraient aux Anglais, que des richesses immenses mettaient en état de leur payer de gros subsides. La réponse de mylord Holderness portait que l'intelligence entre l'Angleterre et la Russie étant parfaite, le roi Georges comptait fermement sur l'amitié de l'impératrice Élisabeth. Les informations que le roi tirait de son ministre à la Haie se trouverent quadrer si bien avec ce qu'on lui avait écrit de Vienne et de Londres, qu'il crut que tant de personnes ne pouvaient se tromper toutes sur le même sujet, et que leurs conjectures étant les mêmes, elles devaient être justes. Ce fut ce qui le détermina; il entra en négociation avec l'Angleterre, et fit répondre à mylord Holderness qu'il n'était pas éloigné de prendre avec le roi de la Grande-Bretagne des mesures innocentes, défensives, et uniquement relatives à la neutralité de l'Allemagne. Ces deux puissances se trouvaient d'accord sur les principes de leurs liaisons, elles parvinrent bientôt à la conclusion du traité, qui fut signé à Londres le 16 janvier 1756. Ce traité contenait quatre articles, dont les trois premiers étaient relatifs aux garanties réciproques que ces deux puissances se donnaient pour la sûreté de leurs propres états; le dernier regardait directement l'Alle-

magne, et portait des engagements pour empêcher que des troupes étrangeres n'y entrassent.

Il y avait deux articles secrets ; on convenait par l'un que les Pays-Bas autrichiens seraient exceptés de la garantie de l'Allemagne, et par l'autre l'Angleterre s'engageait à payer 20,000 livres sterlings aux négociants prussiens qui avaient à prétendre un dédommagement des prises non restituées que les Anglais avaient faites sur eux pendant la derniere guerre. Ce traité arriva signé à Berlin environ un mois après que le duc de Nivernois s'y fut rendu. Louis XV envoyait ce seigneur au roi, pour renouveler l'alliance de Versailles, dont le terme allait finir, et plus encore pour faire entrer la Prusse dans le projet que la France méditait contre l'électorat d'Hanovre. L'argument le plus fort qu'employa le duc de Nivernois, pour engager le roi dans cette alliance et dans cette guerre, fut de lui offrir la souveraineté de l'isle de Tabago. Il faut savoir qu'après la guerre de 1740, les Français avaient donné cette isle au comte de Saxe; et comme les Anglais en parurent très mécontents, il fut stipulé qu'elle demeurerait déserte, et ne pourrait être cultivée par aucune autre nation.

Cette offre était trop singuliere pour être reçue. Le roi tourna la chose en plaisanterie, et pria le duc de Nivernois de jeter les yeux sur quelqu'un qui fût plus propre que lui à devenir gouverneur de l'isle de Barataria; il déclina de même le renouvellement d'alliance et la guerre dont il avait été question; et pour agir avec la plus grande candeur avec la France, pour la convaincre de l'innocence des nouveaux engagements qu'il avait pris avec l'Angleterre, il ne fit point difficulté de montrer en original au duc de Nivernois le traité qui venait d'être signé à Londres. La nouvelle de cette alliance causa une vive sensation à Versailles dans l'esprit de Louis XV et de son conseil; peu s'en fallut qu'ils ne dissent que le roi de Prusse s'était révolté contre la France. Examiné par un esprit impartial, le fait était différent. L'alliance de la Prusse avec la France allait expirer dans deux mois; le roi, en qualité de souverain, était autorisé à contracter des liaisons avec des peuples qui pouvaient assurer à ses états leur plus grand avantage. Il ne manquait donc ni à sa parole ni à son honneur en s'unissant avec le roi d'Angleterre, sur-tout dans la vue de maintenir en paix par ses nouveaux arrangements et ses états et toute

l'Allemagne. Mais les Français n'entendirent pas raison ; il ne s'agissait à Versailles que de la défection du roi de Prusse, qui abandonnait perfidement ses anciens alliés; et la cour se répandit en reproches qui firent juger qu'elle ne bornerait pas son ressentiment à de simples paroles.

2° *Extrait des mémoires pour servir à la vie de Voltaire, écrits par lui-même.*

Pendant que je jouissais dans ma retraite de la vie la plus douce qu'on puisse imaginer, j'eus le petit plaisir philosophique de voir que les rois de l'Europe ne goûtaient pas cette heureuse tranquillité, et de conclure que la situation d'un particulier est préférable à celle des plus grands monarques, comme vous allez voir.

L'Angleterre fit une guerre de pirates à la France pour quelques arpents de neige, en 1756 : dans le même temps, l'impératrice reine de Hongrie parut avoir quelque envie de reprendre, si elle le pouvait, sa chere Silésie, que le roi de Prusse lui avait arrachée. Elle négociait dans ce dessein avec l'impératrice de Russie, et avec le roi de Pologne, seulement

en qualité d'électeur de Saxe; car on ne négocie point avec les Polonais. Le roi de France, de son côté, voulait se venger sur les états d'Hanovre, du mal que l'électeur d'Hanovre, roi d'Angleterre, lui faisait sur mer. Frédéric, qui était alors allié avec la France, et qui avait un profond mépris pour notre gouvernement, préféra l'alliance de l'Angleterre à celle de la France, et s'unit avec la maison d'Hanovre, comptant empêcher d'une main les Russes d'avancer dans sa Prusse, et de l'autre les Français de venir en Allemagne: il se trompa dans ces deux idées; mais il en avait une troisième dans laquelle il ne se trompa point; ce fut d'envahir la Saxe sous prétexte d'amitié, et de faire la guerre à l'impératrice reine de Hongrie avec l'argent qu'il pilla chez les Saxons.

Le marquis de Brandebourg, par cette manœuvre singulière, fit seul changer tout le système de l'Europe. Le roi de France voulant le retenir dans son alliance, lui avait envoyé le duc de Nivernois, homme d'esprit, et qui faisait de très jolis vers. L'ambassade d'un duc et pair et d'un poëte semblait devoir flatter la vanité et le goût de Frédéric; il se moqua du roi de France, et signa son traité avec l'Angleterre le jour même que l'ambassadeur arriva à

Berlin ; joua très poliment le duc et pair, et fit une épigramme contre le poëte.

N. B. Ces derniers traits caustiques se sentent de l'humeur qui animait Voltaire lorsqu'il écrivait ses Mémoires ; mais ce qu'il dit ici, et ce que Frédéric dit lui-même de l'ambassade du duc de Nivernois, se rectifie par ce qu'on trouve à ce sujet dans son Eloge, où nous avons transcrit, page 32, le texte précis d'une lettre du roi de Prusse, qui dément ces épigrammes prétendues.

Nous croyons, au surplus, devoir placer ici quelques unes des lettres du duc de Nivernois, écrites de Berlin aux ministres de France en Allemagne et dans le nord, qui devaient correspondre avec lui, dans le temps où il était en Prusse. Ces lettres serviront à rectifier les idées fausses et superficielles qu'on a jusqu'à présent données de cette mission du duc de Nivernois. On verra qu'il avait envoyé à la cour de France le plan du renouvellement de l'alliance avec la Prusse, et qu'il fut rappelé sous prétexte de sa santé, mais dans le fait, parce-qu'on crut devoir changer de politique.

PREMIERE LETTRE.

Du duc de Nivernois au comte de Broglie, ministre près de la cour de Saxe, à Dresde.

Berlin, le 20 février 1756.

J'AI reçu, monsieur le comte, la lettre que votre excellence m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 10 de ce mois, et je vous en rends mille sinceres graces.

Je vois, par les détails dans lesquels vous voulez bien entrer avec moi au sujet de la convention du roi de Prusse avec le roi d'Angleterre, que votre patriotisme aurait été pour le moins aussi ahuri que le mien, si vous étiez arrivé ici le 12 de janvier, tandis que ladite convention se signait à Londres le 16. Vous en savez autant que moi sur la nature de cet acte qui, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le mander, a pour objet la tranquillité de l'Allemagne et la non introduction des troupes étrangeres. Vous savez que notre système actuel est fort éloigné de vouloir allumer la guerre en Allemagne, et que nos dispositions sont relatives à un plan tout

différent ; ainsi, quant au fond, je ne serais pas étonné que ladite convention ne parût pas à notre cour inaccordable avec notre système ; quant à la forme, c'est-à-dire à la maniere et aux circonstances, je crois que le mieux est de s'en taire, et c'est le parti que je prends. Il y a des choses qu'il faut laisser parler toutes seules ; et d'ailleurs c'est par réflexion et non pas par sentiment qu'il faut se conduire dans les affaires ; en politique il ne faut pas se piquer toutes les fois que l'occasion y invite, mais seulement lorsque l'intérêt le requiert.

J'ignore encore si notre cour voudra que je fasse ici un nouveau traité d'alliance ; vous sentez mieux que moi toutes les raisons pour et contre ; j'attends les ordres qu'on m'enverra, et les exécuterai de mon mieux quand je les aurai reçus. Quant au motif qui a porté le roi de Prusse à cette convention, c'est tout bonnement, ainsi que je vous l'ai mandé, la crainte des Russes ; et, quant aux intentions, ce prince affirme que son ancien système n'a changé ni ne changera.

Je crois l'avoir engagé à se prêter à une conciliation vis-à-vis de la Suede, et je commence à espérer que cette affaire pourra se terminer

à notre satisfaction et à l'honneur de notre médiation.

Il semble, Monsieur le comte, que vous croyiez que c'est en considération d'une répugnance du roi de Prusse que notre cour cesse de souhaiter la conclusion du traité avec la Saxe. Je ne sais ce qu'on pense chez nous là-dessus depuis mon départ; mais je sais, de science certaine, qu'on pensait avec sagesse et avec dignité peu de jours avant que je partisse. On exigeait de certaines déclarations de la Saxe sur des points essentiels que vous savez mieux que moi, puisqu'on vous en devait sans doute la connaissance; et, ces déclarations accordées, on était déterminé à signer sur-le-champ, sans se croire et sans être arrêté par des obstacles de traverse; qu'il ne serait pas séant de prendre pour regle. Je dois au roi de Prusse la justice de dire que, loin qu'il ait été blessé de la franchise avec laquelle je lui ai déclaré les sentiments du roi notre maître à cet égard, il a senti la justice et la décence de ces sentiments, et ne m'en a montré aucuns qui ne s'y accordassent pas. Ainsi, soyez sûr, monsieur le comte, que, s'il y a à Versailles quelque froid sur votre traité, ce froid ne vient pas de Berlin, et comptez en-

core qu'il n'en viendra pas tant que j'y serai. Je me confirme tous les jours à regarder l'alliance de la Saxe comme utile pour nous. Je pense aussi qu'il faudrait unir la Saxe et la Prusse (1); et, si un homme sage pouvait s'aviser de prophétiser, je prédirais, sur de bonnes observations, que cette union aura lieu quelque jour. Je voudrais que ce fût demain, mais c'est-là ce que je n'espere pas. La politique est d'ailleurs une scene trop changeante, et dont l'intrigue est trop chargée, pour que l'on puisse jamais prévoir, à coup sûr, quel sera le dénouement.

Je vous fais bien des remerciements, Monsieur le comte, de tout ce que vous me dites d'obligeant; je sens combien je mérite peu votre opinion de moi si flatteuse; mais je mérite votre bienveillance et votre amitié par l'intérêt que je prends à vos succès et à votre gloire, aussi bien que par le parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

(1) Le trône de Pologne était occupé alors par l'Electeur de Saxe.

DEUXIEME LETTRE.

Du même à l'abbé Le Maire, résident à Ratisbonne.

Berlin, le 21 février 1756.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5 de ce mois.

Je ne puis assez vous dire combien la lecture de votre lettre m'a fait de plaisir. On ne peut pas raisonner avec plus de solidité et de connaissance d'affaires, que vous ne le faites. Je pense comme vous, Monsieur, (et j'en suis bien flatté) que dans ce moment-ci nous ne pouvons rien faire de mieux que de laisser l'affaire du prince de Hesse aller le train qu'elle pourra, sauf à profiter de la premiere occasion qui se présentera d'en faire notre avantage. Voilà l'aigreur qui s'en mêle plus que jamais ; c'est une raison de plus pour nous tenir tranquilles, et voir venir. Je pense toujours que le roi de Prusse ne s'intéresse au maintien des engagements du prince de Hesse qu'autant qu'il le faut pour ne pas effaroucher les protestants, et qu'il ne sera

pas impossible, dans un autre temps, de le disposer à desirer lui-même qu'on y mette quelque tempérament.

Quant à la convention entre cette cour-ci et celle de Londres, je ne vous répéterai point, Monsieur, ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous en dire : la tranquillité de l'Allemagne en est le prétexte, la crainte des Russes en est le vrai motif. J'ai dit, dès le premier moment, au roi de Prusse, et fort au long, tout ce que vous me dites dans votre lettre; je lui ai représenté combien cette démarche était opposée à sa gloire et à ses véritables intérêts; qu'elle ne pouvait qu'inspirer de l'orgueil et de la hauteur à ses ennemis naturels, et diminuer la confiance de ses anciens et véritables alliés; qu'il avait assez de preuves des égards et des ménagements de la France pour ses intérêts personnels, pour ne pas douter qu'elle n'entreprendrait rien qui pût le compromettre; enfin que, quoique nos dispositions présentes fussent relatives à un plan tout différent de celui d'allumer la guerre dans le continent de l'Europe, c'était toujours nous rendre un mauvais service que de délivrer nos ennemis d'un objet d'attention et d'inquiétude. Peut-être que Sa

Majesté prussienne ne se fût pas refusée à la vérité de ces représentations s'il en eût été encore temps; mais la crainte des Russes avait fait toute l'impression qu'elle était capable de faire, et la convention se signait alors. Au reste, je pense qu'on ne saurait trop apporter de sang-froid, trop éloigner les préjugés et la passion dans les délibérations sur le parti à prendre en cette circonstance. J'ai mis sous les yeux de notre cour tout ce qui est nécessaire pour décider en connaissance de cause; j'attends ses ordres, et, lorsqu'ils me seront parvenus, je les exécuterai avec tout le zele et l'exactitude dont je suis capable.

Vous me ferez plaisir, Monsieur, de me faire part de la réponse que recevra M. de Plotho aux représentations qu'il a faites sur l'impossibilité qu'il trouve à concilier les ordres qu'il a reçus de ménager la cour de Vienne, avec ceux qu'il a de veiller au maintien des constitutions de l'empire.

TROISIEME LETTRE.

Du même à M. d'Aubeterre, ambassadeur de France à Vienne.

Berlin, le 1er mars 1756.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 21 du mois passé.

Je suis très aise qu'on ne soit pas content de l'Angleterre, où vous êtes; mais je voudrais qu'on ne le sut pas où je suis: car le roi de Prusse veut se persuader, et persuader que sa convention du 16 janvier a pour objet de brouiller les cours de Vienne, Londres, et Pétersbourg; et en partant de là, il affecte de regarder ladite convention comme aussi bien combinée avec notre ancien système commun, que nécessaire et indispensable pour sa sûreté actuelle, s'étant vu, dit-il, à la veille de sa ruine par l'exécution d'un plan arrêté entre lesdites cours.

La crainte des Russes a été le motif déterminant du roi de Prusse, et la persuasion de la nécessité de son alliance n'a pas, je crois, au-

tant influé que vous le pensez sur sa conduite. J'en juge par la crainte où il est que nous ne veuillions pas renouveller notre alliance avec lui. Nous pourrions certainement nous en passer, et ce serait peut-être à vous, Monsieur, à nous en donner les moyens : reste à savoir néanmoins si ce qui serait fort tentant et peut-être fort bon aujourd'hui, serait utile dans l'avenir : vous êtes plus en état que moi de décider ce problême ; je me contente d'en sentir l'importance. On croit ici que nous travaillons à nous unir avec Vienne, et on détaille même les conditions proposées, l'élection d'un roi des romains, et le mariage de madame Louise avec l'archiduc. C'est de Vienne que le roi de Prusse m'a dit tenir cette nouvelle.

Comme les copies répandues par l'Angleterre de la convention du 16 janvier sont beaucoup plus étendues, et portent beaucoup plus de stipulations que celle qui m'a été communiquée par le roi de Prusse; notre cour, avant de décider si elle voudra faire ou ne pas faire un renouvellement d'alliance ici, m'a demandé des éclaircissements sur la nature et les engagements réels de ladite convention : je viens de les envoyer par un courier, aussi étendus qu'il m'a été possible de me les procurer. Je serai ins-

truit, à son retour, de ce que le roi aura décidé. Le renouvellement de notre alliance avec ce prince-ci ne peut, à mon avis, qu'infirmer sa convention du 16 janvier, ranimer les ombrages, et réveiller les soupçons entre lui et la cour de Londres. C'est le plus grand et peut-être le seul avantage que nous puissions retirer, dans les circonstances présentes, dudit renouvellement; et cela ne laisse pas de mériter d'être compté pour quelque chose. On peut y ajouter la faculté que cela nous conservera de tirer parti d'autres circonstances que le temps, la sagesse, et même le hasard peuvent amener. Enfin je pense que nous ne pouvons renoncer à nos anciennes liaisons avec cette cour-ci, sans être sûr d'en former de solides et de plus utiles avec quelqu'autre.

M. Le chevalier de la Touche a reçu avant-hier ses lettres de rappel; il est remplacé par M. de Valory, qui, selon ce qu'on me mande, sera ici vers le 15 du mois : je ne prévois pas que je reste ici plus de quinze ou vingt jours après son arrivée.

Je suis, etc.

P. S. Depuis ma lettre écrite, j'ai appris que M. Klingraff (envoyé de Prusse à Vienne) a écrit

ici que, depuis la nouvelle de la convention, vous l'aviez constamment évité, et que cette raison l'avait empêché d'exécuter vis-à-vis de vous les ordres qu'il avait reçus de sa cour de vous déclarer l'intention du roi de Prusse, de persévérer dans son ancien système relativement à la France. J'ai cru devoir vous faire passer cet avis que personne au monde n'est plus capable que vous, Monsieur, d'apprécier et de mettre à profit.

QUATRIEME LETTRE.

Du même, au président Ogier, ministre de France à Copenhague.

Berlin, le 27 mars 1756.

MONSIEUR,

J'ai reçu la lettre que votre excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 9 de ce mois.

Je vous fais mon compliment de tout mon cœur, et comme citoyen, et comme votre serviteur, sur la prochaine union maritime des deux couronnes du nord, dont l'armement

combiné est un bon pronostic; je vous garderai fidèlement le secret sur l'espérance que vous avez de cette union importante; il est bien vrai que les espérances les mieux fondées ont besoin pour se réaliser de n'être pas divulguées, et nous ne sommes peut-être pas sans avoir besoin de quelques leçons de discrétion en France.

Le courier par lequel j'avais envoyé à notre cour tous les éclaircissements qu'elle a desirés sur la convention du 16 janvier, est de retour. Lesdits éclaircissements ont, à ce que mande M. Rouillé, dissipé tous les nuages que les bruits répandus par l'Angleterre avaient fait naître, et ont disposé le roi à renouveler le traité de 1741: comme il n'expire que dans quelques mois, et que d'ailleurs celui de Stockolm de 1747 opere la même union et les mêmes garanties, il n'y a rien d'assez pressé dans cet ouvrage, pour m'obliger de rester ici pour le suivre. On travaille actuellement à Versailles sur un plan que j'ai envoyé, et ce sera à M. de Valory qu'on enverra les instructions pour agir en conséquence, lorsqu'il en sera temps (1).

(1) On préféra de faire ce que l'on appelait un revirement de parties, et l'on conclut avec l'Autriche le traité de Versailles, du 1er mai 1756.

M. Rouillé a la bonté de me mander qu'on prend ce parti dans la crainte qu'il n'y eût de l'indiscrétion, par rapport à ma faible santé, d'exiger de moi que j'attendisse ici la fin de cette besogne; et je profiterai de cette bonté qu'on a pour moi, pour m'en retourner, dès que j'aurai transmis à M. de Valory (qui arriva samedi dernier) le peu de connaissances que j'ai, et qu'il jugera pouvoir lui être utiles.

Je reçois, par la voie de Hollande, le discours du roi d'Angleterre, et l'adresse du parlement. On dit que le projet d'une descente des Français en Angleterre, a déterminé le parlement à accorder au roi un million sterling de plus. Je joins ici cette piece, que vous n'avez peut-être pas encore.

Je compte partir tout au commencement du mois prochain, et voici la derniere lettre que j'aurai l'honneur d'écrire à V. E. Je lui fais mille sinceres remerciements de la confiance dont elle m'a honoré, et je lui renouvelle l'assurance des sentiments du parfait et inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre, etc.

Copie de l'adresse de Sa Majesté Britannique aux deux chambres du parlement.

Au commencement de mars 1756.

Sa Majesté a reçu des avis réitérés, de différents endroits et de différentes personnes, que la France a formé le dessein de faire une invasion dans la Grande-Bretagne et dans l'Irlande. Les grands préparatifs de troupes de terre, de vaisseaux, d'artillerie, et de munitions de guerre qui se font ouvertement dans les ports de France situés vis-à-vis des côtes de la Grande-Bretagne, et les discours que tiennent les ministres de France dans plusieurs cours étrangeres, ne laissent aucun doute sur la réalité de ce dessein. S. M. a en conséquence jugé nécessaire de faire part à sa chambre des pairs de ces avis, qui sont d'une aussi grande importance pour la sûreté et le bien-être de ses peuples, et en même temps de les informer qu'en conséquence des conseils et des assurances de son parlement, elle a augmenté ses forces de terre et de mer, et pris les mesures convenables pour mettre ses royaumes en état de défense contre une entreprise si injuste et si

désespérée ; entreprise produite par le ressentiment des mesures justes et nécessaires qui ont été prises pour maintenir les droits et les possessions de sa couronne et de ses sujets dans l'Amérique. C'est encore pour se mettre plus en état de defense que S. M. a fait la requisition du corps de troupes hessoises, stipulé par le traité conclu en dernier lieu avec le landgrave de Hesse, qui doit être transporté ici, et pour lequel transport les ordres ont déja été expédiés.

S. M. se fiant dans la divine protection et dans l'affection, le zele, et la fidélité de son peuple, dont il a si souvent fait l'épreuve, est déterminée non seulement à ne négliger aucuns moyens de défense, mais même à se servir de toutes les forces que Dieu a mises entre ses mains, pour repousser une entreprise aussi hardie. S. M. ne doute point du secours et de l'assistance de sa chambre des pairs dans le dessein où elle est de prendre toutes les mesures qui peuvent conduire à une fin aussi essentielle à l'honneur de sa couronne, la conservation de la religion protestante, des lois et de la liberté de ses royaumes.

REMARQUES

SUR L'AMBASSADE DU DUC DE NIVERNOIS A LONDRES,

Relatives aux pages 41 et 44 de son éloge.

1° Une lettre du duc de Praslin prouve le désintéressement du duc de Nivernois, au retour de cette glorieuse mission.

2° Deux extraits du voyage de Londres, par Grosley, donnent l'idée de ce que les Anglais avaient pensé de cet Ambassadeur.

LETTRE

Du duc de Praslin au duc de Nivernois.

Compiegne, le 19 juillet 1763.

J'ai pris les ordres du roi, Monsieur, sur la vaisselle d'argent qui faisait partie de l'ameublement de votre ambassade extraordinaire, et je ne lui ai point laissé ignorer le désintéressement avec lequel vous aviez refusé de retenir la moindre chose de tout ce qui le composait; l'intention de S. M. est que la vaisselle d'argent vous reste, comme une marque de satisfaction,

mais sans la regarder comme une récompense des services essentiels que vous avez rendus ; elle sait que la seule que vous ambitionnez est d'avoir bien servi un maître qui le mérite à tant de titres, et je puis vous assurer que S. M. vous rend la justice que vous pouvez desirer.

Je joins ici le brevet de la pension de 1200 liv. que le roi a bien voulu accorder à M. Dromgold (1), et j'ai l'honneur d'être avec le plus sincere attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le duc DE PRASLIN.

Extrait de Londres, par M. Grosley, tome 1er, page 34.

On m'avait fait remarquer à Cantorbéry l'enseigne repliée de l'auberge où M. le duc de Nivernois, arrivant en Angleterre pour la paix, avait été traité en ennemi. Pour son soupé et celui de sa suite, peu nombreuse, l'aubergiste avait exigé quarante ou cinquante guinées, et

(1) M. Dromgold est un Anglais dont il est souvent question dans les Lettres Familieres du duc de Nivernois. Voyez à ce sujet la lettre de M. d'Eon, du 1er mars 1763, dans la troisieme partie de ces œuvres posthumes, page 236 et suivantes.

le duc les avait payées (1) : l'aubergiste indiscret ayant fait trophée de cette exaction, la noblesse de Cantorbéry et de la province de Kent, qui chaque mois tenait chez lui ses sessions, fit prier le duc de se pourvoir en restitution. Le duc l'ayant refusé de la maniere la plus décidée, cette noblesse se chargea, au nom de la nation, de sa vengeance, qu'elle exécuta et consomma de cette maniere. Elle convint, et tous ses membres jurerent, de ne plus tenir les sessions dans cette auberge, et en voyage de descendre ailleurs. Cette résolution et ces motifs ayant été promulgués dans les papiers publics, tous les Anglais qui passaient par Cantorbéry se firent un point d'honneur d'y accéder. L'auberge ainsi déserte, l'aubergiste, ruiné dans les six mois suivants, en fut chassé, après avoir vu vendre ses meubles et tous ses effets au profit de créanciers qui étaient aussi entrés dans la conspiration formée contre lui.

N. B. A son retour en France, le duc de Nivernois fut assez généreux pour dédommager l'aubergiste des pertes par lesquelles les Anglais

(1) Voyez dans les mêmes Lettres Familieres, ce que le duc de Nivernois mandait au comte de Praslin, le 15 septembre 1762, troisieme partie de ces œuvres posthumes, pages 7 et 8.

avaient cru devoir le punir de son exaction envers l'ambassadeur de France.

Extrait du même ouvrage, tome 1er, *page* 187.

J'eus soin de m'informer à la bourse même de tous les détails du traitement dont on y avait usé envers M. le duc de Nivernois, dans sa dernière ambassade. La gazette de France en avait parlé dans le temps, et il ressemblait beaucoup à une insulte. La curiosité avait porté ce seigneur à la bourse. Après l'avoir parcourue, comme il se présentait pour sortir à la porte de la grande rue, on la ferma. Il en témoigna son étonnement; et le bruit s'étant alors répandu qu'il était là, il se trouva entouré, pressé, serré, et arriva ainsi à la porte opposée, qu'il trouva à demi-fermée.

A ce sujet, j'ai appris, j'ai vu par moi-même, que la bourse s'ouvre à une heure; qu'à deux heures on ferme un des battants qui s'ouvre sur la grande rue; qu'à deux heures et demie on ferme l'autre battant et l'un de ceux de la porte opposée : le battant qui en reste ouvert se ferme à demi à deux heures trois-quarts; et à trois heures sonnantes, on le clôt, de maniere que ceux qui, l'heure passée, ne seraient

pas sortis de la bourse, s'y trouveraient enfermés jusqu'au lendemain.

Or, le hasard avait voulu que le duc de Nivernois se fût présenté à la porte de la grande rue à l'instant de sa clôture. Quant à la foule qui l'entoura, j'ai su de plusieurs banquiers qui s'étaient alors trouvés à la bourse, que cette foule fut formée par l'empressement général pour jouir de la vue d'un homme à qui sa magnificence et son affabilité ont concilié l'affection des Anglais dans tous les états; d'un homme contre lequel le chevalier d'Eon serait demeuré sans défense et sans protection, s'il s'était mis dans le cas d'en avoir besoin; d'un homme, en un mot, que l'Angleterre regarde du même œil que la France, et qui ayant réconcilié les deux nations, par la maniere dont elles pensent à son égard, pourrait porter cette réconciliation jusqu'où il lui plaîrait.

Cui licet impares
Formas, atque animos mittere sub jugo.

On fit graver en Angleterre un superbe portrait du duc de Nivernois; et il fut à la mode à Londres de se procurer cette estampe. Elle est beaucoup plus agréable que son portrait par Saint-Aubin, qui se trouve à la tête du recueil

de ses œuvres, et dont on parle dans son éloge ci-dessus, page 61.

N. B. Au surplus, si l'on veut connaître l'opinion publique en France, sur le succès de l'ambassade du duc de Nivernois, on peut s'en rapporter à un vaudeville du temps, qui eut beaucoup de cours, et dont nous allons rappeler le couplet relatif à cet ambassadeur.

NIVERNOIS prend sa place,
Apportant des bouquets
De lauriers du Parnasse,
D'oliviers de la paix;
Puis, d'un air gracieux, à Jésus il les donne.
L'enfant dit: Je reçois ce don;
Mais c'est pour orner votre front
D'une double couronne.

Extrait d'un Noël publié en 1764, *sur les personnages qui dominaient à la cour.*

PIECES

RELATIVES AU DUC DE NIVERNOIS.

CITATION SUR MADAME DE GISORS,

Annoncée dans l'éloge du duc de Nivernois, page 35.

Extrait de l'éloge funebre de Claude Léger, curé de Saint-André-des-Arcs, prononcé le 17 *août* 1785, *par Jean-Baptiste-Charles-Marie de Beauvais, évêque de Senez.*

Mais parmi les personnes vertueuses qui lui avaient donné leur confiance, pourrais-je ici passer sous silence le chef-d'œuvre de son zele, l'ornement et la gloire de son ministere, la femme de nos jours la plus illustre par sa piété? Hélas! c'était elle qui s'intéressait le plus vivement aux honneurs que nous rendons aujourd'hui à la mémoire de votre pasteur. Hélas! c'était avec elle que j'avais pris le premier engagement de prononcer ce discours sur le tombeau de notre pere commun:

et il faut que dans cette même cérémonie, il faut que je lui rende à elle-même l'hommage funebre! *O meum miserum acerbumque præconium* (1)!

Née comme ces romaines célebres dont elle devait nous retracer les vertus; née, comme les Paule et les Marcelle, d'une des premieres maisons de la nation; veuve d'un jeune héros l'espérance de nos armées, et dont la mort courageuse avait été pleurée comme une calamité publique; fille d'un homme non moins illustre par sa gloire dans la politique et dans les lettres, que par le rang sublime qu'il tient dans l'état, et par les titres qui le décorent; niece d'un ministre qui avait emporté dans sa retraite les regrets de la France, et qui devait en sortir un jour pour préparer la félicité d'un nouveau regne: et, au milieu de cette gloire extérieure, quel heureux assemblage de toutes les qualités personnelles, de tous les charmes innocents qui pouvaient embellir la vertu! Les graces du caractere, l'aménité des mœurs, l'esprit héréditaire dans son illustre maison; cet esprit si brillant, et en même temps si naturel; et quelle ame, Messieurs, quelle ame! l'ame la plus sensible et la plus pure, la plus tendre

(1) Saint-Ambroise *in obitu fratris.*

et la plus forte, la plus noble et la plus simple; une ame capable de la plus haute vertu, une ame déja préparée par les tendres soins et les grand exemples d'une mere, le modele et l'honneur de la piété, ainsi que de l'amour maternel. Messieurs, je ne sors point de mon sujet: la gloire de la comtesse de Gisors (1) est devenue la gloire du curé de Saint-André.

Voilà le trésor que la grace avait déposée dans les mains de ce sage. Jugez, Messieurs,

(1) Hélene-Julie-Rosalie Mazarini-Mancini de Nevers, née le 13 septembre 1740, fille aînée de Louis-Jules Barbon, duc de Nivernois, pair de France, grand d'Espagne de la premiere classe, prince du Saint-Empire, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Nivernois, lieutenant-général de la Lorraine, l'un des quarante de l'académie française, honoraire de l'académie des inscriptions et belles-lettres, ancien ambassadeur extraordinaire à Rome, et ministre plénipotentiaire à Londres pour la paix de 1763; et d'Hélene-Angélique-Françoise Phelipeaux, fille du comte de Pont-Chartrain, ministre et secrétaire d'état, et sœur du comte de Maurepas.

Elle avait été mariée le 23 mai 1753, à Louis-Marie, comte de Gisors, maréchal-des-camps et armées du roi, commandant des carabiniers, gouverneur en survivance de Metz, du pays Messin et des trois Evêchés, fils unique du maréchal duc de Bellisle: il fut tué à la bataille de Creivelt, en 1758, à la tête des carabiniers.

avec quel zele il dût s'appliquer à cultiver une ame si distinguée, à développer, et à perfectionner ses vertus. Il n'était pas seulement occupé de la sanctification personnelle de la comtesse de Gisors ; il pensait que la providence ne l'avait placée dans un rang plus élevé et ne l'avait décorée de ses plus beaux dons que pour confondre avec plus d'éclat les préjugés du siecle ; il voulait quelle devint le modele et l'apologie de la piété. La capitale a vu le succès de son zele ; elle a vu dans la comtesse de Gisors, l'accord des qualités les plus brillantes avec les plus humbles vertus ; l'accord des qualités les plus cheres à l'humanité, avec les vertus les plus précieuses devant Dieu. Représentez-vous, Messieurs, le grand effet que produisait cet exemple, le respect que la nouvelle Paule, la nouvelle Marcelle avait imposé dans la capitale, non seulement aux ames vertueuses, mais aux esprits les moins religieux. Je ne crains pas, Messieurs, de lui appliquer l'éloge que S. Jérôme nous a laissé d'une sainte de son temps, et qui semblerait avoir été préparé pour elle-même : « Seule elle a mérité, « au milieu d'une ville, le centre du faste, des « délices et des plaisirs, où l'humble piété est « regardée comme une faiblesse et un malheur,

« seule a mérité que les bons la célebrent et que « les méchants la respectent, que les veuves « l'imitent, que les femmes l'honorent, et que « les prêtres la réverent » (1).

Et vous avez permis, mon Dieu, qu'une mort prématurée vînt moissonner une tête si précieuse et si chere! Ah! mes freres! pardonnez à notre douleur, *date quæso veniam dolori meo*, pardonnez à une douleur que vous devez partager avez nous. Mais quoi! nous laisserions nous abattre par l'affliction, comme les malheureux mortels qui n'ont point d'espérance? Dans les heureux principes de notre foi, les justes ne meurent point, les justes jouissent de la véritable vie; c'est notre vie qui est la mort (2).

Ne nous affligeons point d'avoir perdu notre vertueuse amie; réjouissons-nous de l'avoir possédée. Que dis-je? L'avons-nous perdue? n'est-elle pas toujours vivante devant Dieu, toujours vivante pour nous? (ainsi Jérôme soulageait

(1) *Sola æqualitate vitæ promeruit, ut in urbe pompæ, lasciviæ et deliciarum, ubi humilem esse miseria est, ut boni eam prædicent, et mali detrahere non audeant; viduæ eam imitentur, maritatæ colant, suspiciant sacerdotes.*

HIERON. Epist. 22, ad Marcellam.

(2) *Nostra verò vita mors est.* S. AMB. *in obitu fratris.*

autrefois la douleur d'une mere et sa propre douleur) (1). Non, l'amitié, la sainte amitié n'est point rompue par la mort: l'amitié est immortelle comme les ames quelle unit..... Ame immortelle, (ce ne sont point des mânes insensibles que j'évoque) ame prédestinée, car vos vertus nous donnent cette confiance; vous ne pourrez être indifférente à l'hommage que je vous rends sur des cendres qui vous étaient si cheres. Quand nous nous occupons de vos vertus et de notre douleur; quand nous allons prier pour vous sur votre tombe, voilà les pensées consolantes qui viennent adoucir nos larmes: déja nous croyous vous voir unie au sein de la divinité avec l'ame du juste qui vous avait sanctifiée. O vous! qui étiez une amie si fidele, vous n'oublierez jamais les amis désolés que vous avez laissés sur la terre (2)!

Telle fut, mes freres, l'éleve la plus illustre et la plus vertueuse de notre pasteur: telle est

(1) *Non mereamus quòd talem amisimus: gaudeamus quòd talem habuimus; imo habemus, Deo enim vivunt omnia et quidquid revertitur ad Dominum, in familiæ numero computatur.* S. Hier. ep. ad Paul.

(2) *Vale, ô Paula, . . . memento jugiter nostri.*
Hier. in ep. Paulæ.

la piété qu'il lui avait inspirée, et qu'il enseignait à ses disciples : tel est l'esprit de la véritable piété, de la véritable direction. Ainsi donc, tandis qu'un monde profane croit un directeur absorbé tout entier dans les abstractions de la spiritualité, ce sage, en travaillant à la perfection des ames, ne cesse de travailler au bonheur même du monde ingrat qui le censure. Mais dans un temps où l'affaiblissement de la foi et des mœurs rend la direction des ames de plus en plus difficile ; c'est à nous, Messeigneurs, c'est à vous-mêmes, Messieurs, à redoubler vos soins sous les auspices des premiers pasteurs, pour former des hommes dignes de vous seconder dans le gouvernement des consciences : c'est à vous tous, mes freres, à conjurer le pasteur et l'évêque suprême de vos ames (1), de susciter dans son église des ministres selon son cœur, pour l'honneur de la vertu, pour le bonheur de la société, et pour la sanctification des ames.

(1) *Pastorem et episcopum animarum vestrarum.* I, Pet. 2, 25.

CITATIONS

Relatives à la seconde duchesse de Nivernois, annoncées dans l'Eloge du duc de Nivernois, page 51.

Extrait des Mémoires du comte de Maurepas.

PORTRAIT DE MADAME DE ROCHEFORT,

PAR LE DUC DE NIVERNOIS, en 1741.

Sensible avec délicatesse
Et discrette sans fausseté,
Elle sait joindre la finesse
A l'aimable naïveté.
Sans caprice, humeur, ni folie,
Elle est jeune, vive et jolie.
Elle respecte la raison,
Elle déteste l'imposture;
Trois syllabes forment son nom,
Et les trois Graces sa figure (1).

(1) M. le duc de Nivernois n'avait pas changé de sentiment quarante ans après. Il épousa, à la mort de madame la duchesse de Nivernois, cette femme adorable qui lui fut enlevée par la mort en quelques semaines. (*Note de l'éditeur des Mémoires de Maurepas*).

Extrait des opuscules de madame la duchesse de Nivernois, imprimés chez Didot l'aîné, en 1784, petit volume in-12, tiré à un petit nombre d'exemplaires.

AUX AMIS DE L'AUTEUR.

J'ai rassemblé ces opuscules, bien dignes d'être conservés comme des monuments précieux. Hélas! c'est tout ce qui reste de la femme la plus parfaite qui ait jamais vécu. Je vous dédie ce recueil, à vous ses excellents amis, qui la pleurez presqu'autant que moi. Vous y trouverez à chaque ligne l'empreinte de son cœur, de son esprit, de ce caractere adorable et toujours égal qui faisait le charme de sa société, et qui a fait pendant tant d'années le bonheur de ma vie. Vous ne lirez pas une seule page sans attendrissement, vous mêlerez encore vos larmes aux miennes. Je vous en remercie; c'est la seule espece de consolation que votre amitié puisse me donner.

Le duc de Nivernois.

Extrait du même ouvrage.

AVERTISSEMENT,

A LA TETE DES PENSÉES DIVERSES.

Les pensées suivantes ont été écrites au courant de la plume, comme elles étaient le fruit, non pas de la méditation, mais d'une espece d'inspiration soudaine. Les premieres ont été occasionnées par l'assassinat de Louis XV. Des amis éclairés les ayant lues, engagerent l'auteur à fixer de temps en temps sur le papier les idées que divers sujets lui suggéraient. C'est ce qu'elle a fait, sans s'occuper d'y mettre aucun ordre, parcequ'elle n'y mettait aucun prix. Je me suis fait une religion de les donner à ses amis telles qu'elles sont dans son manuscrit, que j'aurais craint de profaner en y touchant.

N. B. Les opuscules de divers genres par madame la comtesse de Rochefort, depuis duchesse de Nivernois, contiennent 1° un roman intitulé MYTIS et AGLAÉ, ou les Jeunes Vieillards, histoire grecque, en trois parties, qui rem-

plissent 133 pages; 2° des Pensées diverses; 3° un Sermon envoyé anonymement, en 1751, à madame la comtesse de Gisors.

Remarque sur les morceaux de l'Arioste, traduits par le duc de Nivernois. (*Eloge, page* 61).

On doit sans doute regretter que les morceaux considérables du *Roland furieux*, traduits par notre auteur en vers de dix syllabes, ne se retrouvent pas dans les papiers qu'il a laissés. Son style était propre à ce genre. Plusieurs personnes se souviennent de lui avoir entendu lire des épisodes et des chants de l'*Orlando furioso*, sur-tout l'histoire de Genevre. Son ami, M. Watelet, avait aussi traduit en vers de la même mesure un assez grand nombre de chants du *divin Arioste*, et l'impression même en avait été commencée; mais M. Watelet la discontinua, désespérant de l'achever.

M. de Nivernois avait ce qu'il fallait pour y mieux réussir. Dans le temps où il s'occupait de sa traduction, une dame lui fit remettre un superbe exemplaire de *l'Orlando*

italien, avec les vers suivants de M. de Boufflers, dans lesquels l'Arioste est supposé parler au duc de Nivernois.

Je quitte une grande imbécille,
Qui ne sait pas ce que je vaux;
Et je vous demande un asile:
On n'est bien qu'avec ses égaux.

Tous deux nous nous rendons service,
Convenons-en de bonne foi:
Où trouver un meilleur hospice?
Je suis chez vous comme chez moi.

Extrait du nouveau Dictionnaire historique, article NIVERNOIS.

Relativement à ce qui est dit de ses pieces fugitives et de son dernier billet à M. Caille, dans l'Eloge ci-dessus, pages 57 et 84.

« LES poésies fugitives de M. de Nivernois « ont de l'à-propos, et luttent souvent d'agré- « ment avec celles de Voltaire. Telle est cette « réponse à madame de Mirepoix, qui lui avait « envoyé de ses cheveux blancs.

Quoi! vous parlez de cheveux blancs!
Laissons, laissons courir le temps;
Que vous importe son ravage?
Les amours sont toujours enfants;

Et les graces sont de tout âge.
Pour moi, Thémire, je le sens,
Je suis toujours dans mon printemps
Quand je vous offre mon hommage.
Si je n'avais que dix-huit ans,
Je pourrais aimer plus long-temps,
Mais non pas aimer davantage.

« M. de Nivernois, mis en prison, malgré « son grand âge, sous le gouvernement de Ro- « bespierre, y resta jusqu'au 9 thermidor; « mais il ne jouit que peu de temps de sa li- « berté. Il conserva jusqu'au dernier moment « son goût pour la poésie; et dans la matinée « même du jour de sa mort, il écrivit à son « médecin ce billet en vers, pour le dissua- « der d'en appeler d'autres en consultation. »

Ne consultons point d'avocats;
Hyppocrate ne viendrait pas.
Je n'en veux pas d'autre en ma cure;
J'ai l'amitié, j'ai la nature
Qui font bonne guerre au trépas;
Mais peut-être dame Nature
A déja décidé mon cas;
Ah! du moins sans changer d'allure,
Je veux mourir entre vos bras.

N. B. M. de Nivernois n'écrivit point ces vers lui-même, il ne pouvait tenir la plume; mais il les dicta de son lit à un ancien secrétaire, et mourut six heures après.

CHANSONS INÉDITES
DU DUC DE NIVERNOIS.

LISETTE,
ROMANCE.

La bergère Lisette
Auprès de son troupeau,
S'endormit sur l'herbette
A l'ombre d'un ormeau.
Son chien veillait pour elle;
Un faune s'approcha;
Mais le gardien fidele
D'un cri l'effaroucha.
Le chien sauva la belle;
Le faune se cacha.

Le lendemain encore
Le sommeil la reprit.
Le berger qui l'adore
Sous l'ormeau la surprit.
Il profite à merveille
Du favorable instant.
Le chien discret sommeille,
Ou bien en fait semblant.
Lisette ne s'éveille
Qu'aux bras de son amant.

JE NE VEUX PAS ME PRESSER.

L'AMOUR est-il une folie?
Maman me le dit tout le jour;
Mais quand on est jeune et jolie,
Comment se passe-t-on d'amour?
Je jurerais bien qu'à mon âge
Maman n'a pas su s'en passer;
Chaque saison a son partage,
Un jour aussi je serai sage;
Mais je ne veux pas me presser.

L'autre jour à notre assemblée
Le bel Hylas vint me lorgner:
Je feignis d'en être troublée,
Et j'affectai de m'éloigner:
Je quittai doucement la place,
Ce n'était pas le repousser;
Quand un amant nous embarrasse,
C'est bien fait de fuir son audace;
Mais il ne faut pas se presser.

Hylas me suit, Hylas m'adore,
Il me le dit au point du jour:
Le soir il me le dit encore,
Quand nos troupeaux sont de retour:
Je sens du plaisir à l'entendre,
Et j'ai l'air de n'y pas penser;
Je sais bien que j'ai le cœur tendre,

Et je vois qu'il faudra me rendre;
Mais je ne veux pas me presser.

J'ai vu la tendre tourterelle
Aux jours de son premier printemps,
A l'amant qui tourne autour d'elle
Se refuser assez long-temps :
L'oiseau n'en est que plus fidele,
Plus ardent à la caresser;
J'imiterai la tourterelle,
Je veux bien m'engager comme elle;
Mais je ne veux pas me presser.

A THÉMIRE.

Pour jamais à ma Thémire,
J'ai donné mon cœur;
C'est pour moi qu'elle soupire,
Je suis son vainqueur.
Tous nos bergers veulent vivre
Pour suivre
Sa loi;
C'est à moi qu'elle a promis sa foi.

L'autre jour sur la fougere,
Le beau Licidas
Vint parler à ma bergere,
Qui n'écouta pas.
Elle méprise en son ame
La flamme
D'un roi;

C'est à moi qu'elle a donné sa foi.

S'il était une déesse
Brillante d'appas,
Qui vint m'offrir sa tendresse,
Je n'en voudrais pas.
C'est ton cœur seul où j'aspire,
Thémire,
Crois-moi:
C'est à toi que j'ai donné ma foi.

ROMANCE DE SAINT-MAUR.

Je m'en fus un beau mardi,
L'après-midi,
Dans un village voisin
Voir un jardin:
J'y trouvai le dieu d'amour
Tenant sa cour.

Droit à lui je m'avançai,
Et le tançai:
Petit sorcier d'opéra
Que fais-tu là?
Viens-tu, lui dis-je, en ce lieu
Mettre le feu?

Non, répondit le vaurien,
Ne craignez rien,
Je suis ici sans flambeau
Et sans bandeau;

J'y suis tout-à-fait changé
Et corrigé.

Lors il me montra du doigt
Celle qu'on voit
Faisant renaître à Saint-Maur
Le siecle d'or :
Voilà, dit-il, qui m'a fait
Sage et parfait.

Près d'elle étaient les Vertus
Faisant chorus,
La Sagesse y présidait
Et les guidait :
L'Amour se foura parmi,
Comme un ami.

Je vis au bout du jardin
Dans le lointain,
Un vieillard à cheveux blancs ;
C'était le Temps :
Un carquois au lieu de faulx
Ornait son dos.

Chez Hélene tout le jour,
Me dit l'Amour,
Ce bon homme que tu vois
Tient mon carquois :
L'Amitié guidant ses coups
Les rend plus doux.

Ainsi pour mettre en ses fers
Tout l'univers,
Par un rare et doux accord,
Et sans effort :
L'Amour, le Temps, l'Amitié
Sont de moitié.

L'EMPLOI DES JOURS.

Souvent dans le plus beau lieu
On passe la plus triste vie,
On se déplait, on s'ennuie,
On ne pense qu'à dire adieu :
Veut-on savoir pourquoi ?
Qu'on s'en rapporte à moi ?
C'est l'emploi de nos jours
Qui nous les donne longs ou courts.

Qui veut avoir du bon temps
Ne quittera pas ce qu'il aime,
Voilà le bonheur suprême,
Voilà les beaux jours du printemps :
Sans les plaisirs du cœur
Tout est trouble et langueur.
C'est l'emploi de nos jours
Qui nous les donne longs ou courts.

Les rois au sein des plaisirs
Sont fatigués d'inquiétude,
Et moi dans la solitude,

J'ai toujours de charmants loisirs :
L'étude et l'amitié
Les filent par moitié.
C'est l'emploi de nos jours
Qui nous les donne longs ou courts.

ODE

MISE EN MUSIQUE PAR L'AUTEUR.

La sagesse et la folie
Ne different que de nom ;
Tout est caprice en la vie,
Rien ne s'y fait par raison.
Qu'est-ce qu'un sage préfere
A la douceur des plaisirs ?
C'est l'orgueil triste et sévere
De régner sur ses desirs.

Mineur.

Une plus douce manie
Fait l'emploi de mes beaux jours ;
A Bacchus je sacrifie,
Et plus encore aux amours.
Je veux jouir de ma vie
Tant qu'en durera le cours ;
C'est-là ma philosophie,
Et je veux chanter toujours :

La sagesse et la folie
Ne different que de nom ;

Tout est caprice en la vie,
Rien ne s'y fait par raison.

L'ARRIERE SAISON.

Mes jardins perdent leur verdure,
Mes arbrisseaux sont effeuillés,
Et des fleurs qui font leur parure,
Tous mes gazons sont dépouillés.
Bientôt l'hiver et sa froidure
Des ruisseaux gêneront le cours;
Plus de soleil, plus de beaux jours:
Ici bas ainsi rien ne dure,
Tout change et changera toujours. (*bis.*)

Si la nature et la fortune
Ont des caprices si fréquents,
C'est l'effet de la loi commune,
La dure loi des changements.
Tout est réglé par ce système,
C'est l'allure de la beauté,
C'est celle aussi de la santé;
Mais, Thémire, un cœur qui vous aime,
De cette regle est exempté. (*bis.*)

LE MARIAGE.

Trop souvent on fait la satyre
De l'hymen et de ses liens;
C'est pour moi le plus grand des biens,

Je ne puis assez le redire :
Rien n'est si doux
Qu'une amie
Qui se lie,
Qui se lie à vivre pour nous.

Un chagrin vient-il nous surprendre?
Nous sentons le pressant besoin
D'un fidele et discret témoin,
Dont le cœur saura nous entendre,
Rien n'est si doux
Dans la vie
Qu'une amie
Qui partage tout avec nous.

C'est trop peu que le bonheur même,
En nous seuls s'il est concentré;
Mais il croît au plus haut degré,
En partage avec qui nous aime.
Rien n'est si doux
Dans la vie
Qu'une amie
Qui jouit de tout avec nous.

Laissons donc faire la satyre
De l'hymen et de ses liens;
Connaissons le prix des vrais biens,
Et ne cessons pas de redire :
Rien n'est si doux
Qu'une amie
Qui se lie,
Qui se lie à vivre pour nous.

SYLVANDRE.

Ah ! que j'aimais le beau berger Sylvandre,
Quand il semblait ne vivre que pour moi !
A mes genoux il avait l'air si tendre,
Aurait-on cru qu'il trahirait sa foi ?

Lorsque sa voix s'unissait à la mienne,
Ses sons touchants passaient jusqu'à mon cœur ;
Pouvais-je, hélas ! soupçonner que la sienne
N'était alors que celle d'un trompeur ?

Berceaux épais, dont le discret ombrage,
A tous les yeux dérobait nos plaisirs,
Bientôt, dit-on, vous verrez le volage
Vous profaner par de nouveaux desirs.

Laissons l'ingrat à l'erreur qui l'entraîne ;
Plus de retour après un trait si noir.
Quand il viendrait pour reprendre sa chaîne,
Je ne veux plus l'entendre ni le voir.

Mais il paraît : grand Dieu ! qu'il a de grace !
Ai-je un moyen de ne lui pas céder ?
Ah ! qu'à mes pieds il demande sa grace,
Je sens mon cœur tout prêt à l'accorder.

DUO DES VIEILLARDS.

Venez tous, jeunes époux,
Prenez sur nous votre modèle!
Apprenez et retenez
Le moyen d'être fortunés.
Le bonheur qui vous appelle
Veut un cœur tendre et fidele;
Aimez-vous, jeunes époux;
Pour un cœur tendre et fidele,
L'hymen n'a rien que de doux.

Loin de vous la jalousie,
C'est le poison de l'amour.
Qu'au cœur le cœur se confie,
Sans ombrage et sans détour;
Qu'au cœur le cœur se confie,
C'est le charme de l'amour.
Douce humeur,
Douce maniere,
Tendre cœur,
Et foi sincere,
Voilà les vrais talismans
Des époux et des amants.
Venez tous, etc.

Au matin de notre âge,
L'Amour eut notre hommage;
Ses desirs et ses plaisirs
Embellissaient tous nos loisirs.

Mais ce temps, ce doux printemps,
Fut un bonheur de peu d'instants :
L'amitié vint à sa place,
C'est un bien que rien n'efface ;
L'amitié qui suit l'amour,
Le ranime chaque jour.
Venez tous, etc.

MES SOUHAITS.

D'AIMER jamais si je fais la folie,
Et que je sois le maître de mon choix ;
Connais, Amour, celle qui sous ses lois
Pourra fixer le destin de ma vie.

Je la voudrais moins belle que gentille,
Trop de fadeur suit de près la beauté ;
Simples attraits piquent la volupté,
Du feu d'amour joli minois pétille.

Je la voudrais moins coquette que tendre,
Sans être Agnès, ayant peu de desir ;
Sans le chercher, se livrant au plaisir,
Et l'augmentant en voulant se défendre.

Je la voudrais simple dans sa parure,
Sans négliger le soin de ses appas ;
Car un peu d'art qui ne s'apperçoit pas,
Ajoute encore un prix à la nature.

Je la voudrais n'ayant pas d'autre envie,

D'autre bonheur que celui de m'aimer ;
Si cet objet, Amour, peut se trouver,
De te servir je ferai la folie.

ANACHARSIS EN PRISON,

ROMANCE, *indiquée dans l'Eloge du duc de Nivernois, page* 84.

Vous qui cultivez dans votre ame
Le doux instinct de la pitié ;
Vous dont le noble cœur s'enflamme
Pour la vertu, pour l'amitié :
Ecoutez la touchante histoire
Du vénérable Anacharsis ;
Vous savez tous qu'il est la gloire,
Comme l'amour de son pays.

Déja sur le déclin de l'âge,
Il est usé par les travaux ;
Mais la sagesse et le courage,
Le guériront de tous les maux.
Il demeurait chez une amie (1),
Qui suffit seule à son bonheur ;
Il la soignait plus que sa vie,
Elle l'aimait de tout son cœur.

On vient le prendre en cet asile,
On n'en savait pas la raison ;
Mais c'était l'ordre de la ville,
On le conduisit en prison.

(1) Madame de Choiseul.

Il y va sans avoir d'alarmes :
La vertu pure ne craint rien.
Mais son amie est toute en larmes ;
On craint tout quand on aime bien.

Il arrive au séjour funeste,
Qui fait frémir jeunes et vieux ;
Il ne marchait pas d'un air leste,
Mais l'assurance dans les yeux ;
A son aspect chacun s'étonne ;
Chacun accourt pour l'admirer.
Avec amour on l'environne,
On est tout près de l'adorer.

Les prisonniers, les geoliers même
Sont à ses pieds la larme à l'œil ;
Anacharsis voit comme on l'aime,
Il s'attendrit d'un tel accueil.
Mais que devient sa tendre amie,
Seule et pleurant en sa maison ?
En pleurant elle s'ingénie,
Pour pénétrer dans la prison.

Elle y court, elle entre, elle admire
L'honneur qu'on rend à son ami.
Elle tremblait ; mais tout conspire,
Tout sert à calmer son ennui.
Chacun lui dit, chacun l'assure,
Qu'elle a droit au plus doux espoir.
Ce n'était pas un vain augure ;
Anacharsis sort dès le soir.

De sa lutte avec la fortune,
Anacharsis revient vainqueur ;
Tandis qu'une ame plus commune
Succombe à l'aspect du malheur.
Le sage apprend par cet exemple
A n'être jamais abbattu ;
La justice au fond de son temple
Garde un asile à la vertu.

CHANSON SUR DEUX ECRANS

Donnés au duc de Nivernois, au mois de janvier 1797.

AIR DE TARARE : *Ahi ! povero Calpigi !*

JE touche à la décrépitude ;
C'est une triste certitude
Qu'il faut bientôt partir d'ici,
Ahi ! povero Mancini ! *bis.*
Mais aux derniers jours de ma vie,
Zulmé daigne être mon amie,
Et j'en suis presque rajeuni :
Ah ! ah ! trop heureux Mancini ! *bis.*

J'ai vu de près la guillotine ;
Mon sort avait méchante mine,
Et j'en avais quelque souci :
Ahi ! povero Mancini ! *bis.*
Mais j'ai trompé la faulx cruelle,
Et dans le quartier de Grenelle
Je suis reçu, je suis chéri :
Ah ! ah ! trop heureux Mancini ! *bis.*

J'ai perdu ma fortune entiere,
Ou s'il m'en reste ce n'est guere;
Je suis mal mis et mal nourri:
Ahi! povero Mancini! *bis.*
Mais je n'ai plus regrets, ni peines;
Zulmé m'a donné pour étrennes
Les deux beaux écrans que voici:
Ah! ah! trop heureux Mancini. *bis.*

Dans les jours de mon infortune,
J'entendais la blonde et la brune
Me dire d'un air attendri:
Ahi! povero Mancini! *bis.*
Mais depuis qu'on sait dans la ville,
Que chez Zulmé je me faufile,
Chacun me répete à l'envi:
Ah! ah! trop heureux Mancini! *bis.*

DERNIERE REMARQUE

RELATIVE A L'ÉLOGE DU DUC DE NIVERNOIS.

Au moment où l'on finissait l'impression de ce volume, j'ai reçu de M. Raimond, inspecteur des Postes, secrétaire de la société d'agriculture, commerce et arts du Doubs, une lettre dont quelques traits méritent d'être rapportés.

Voici une partie de ce qu'elle contient: c'est M. Raimond qui parle.

« Je suis le fils du premier gentilhomme « d'ambassade à Rome de feu M. de Nivernois, « dont j'étais le filleul : à ces titres j'ai lu avec « enthousiasme quelques traits du bel éloge « que votre excellence a consacré à sa mé- « moire. M. de Nivernois aima mon pere et « ma mere jusqu'à leur dernier moment. C'est « dans son hôtel que mon mariage à été cé- « lébré.

« Les malheurs des temps me forcerent, en « 1793, de brûler une correspondance de plus « de trois cents lettres de M. de Nivernois. Il « ne me reste de lui que son beau portrait, « gravé à Londres; il était peint par Ramsay, « et gravé par J. M. Ardell. M. de Nivernois, « à son retour de Londres, apporta avec lui la « planche, qu'il brisa lui-même, après en avoir « donné quelques exemplaires à ses amis.

« Je suis bien jaloux de me procurer le por- « trait bien plus précieux encore, que vous « avez tracé de mon illustre et aimable parrain.

« La Bruere, que vous citez, est mort long- « temps avant mon pere. Il composa, conjoin- « tement avec M. de Nivernois, en 1751, un

« opéra, paroles et musique, pour le mariage « de ma mere, à Rome. Cet ouvrage, que j'ai « brûlé avec la correspondance de M. de Niver- « nois, et beaucoup d'autres choses précieuses « pour la littérature, était rempli de saillies « piquantes et aimables comme leurs auteurs. »

N. B. Il ne se passait pas d'année que plusieurs drames de ce genre ne fussent composés, paroles et musique, par notre duc de Nivernois, avec une facilité et une grace inexprimables. Ces divertissements, faits sans prétention, pour être joués seulement dans sa société, étaient fort au-dessus de ceux que Malézieu composait pour la cour de Sceaux, et dans lesquels on trouve aussi quelques vers du duc de Nevers. Presque toutes les pieces du duc de Nivernois ont été perdues ou brûlées en 1793; il n'y attachait pas une grande importance; j'en ai recueilli quelques unes, que l'on trouvera ci-après, dans la quatrieme partie de ces OEuvres posthumes.

FIN DE LA PREMIERE PARTIE.

PQ 2015 N4 1807 ptie.1
Nivernais, Louis Jules Barbon Mancini Mazarini
Oeuvres posthumes du duc de Nivernois

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY